

MÉTÉOROLOGIE Nuageux, chaud. MAXIMUM: 82 Aperçu pour dimanche: Averses en soirée. Gracieuseté de SHEARER LUMBER CO. LTD. MONTRÉAL	FÊTE DU JOUR TRANSFIGURATION DE N. S. J. C. LES ÉMISSIONS TEMOIGNAGE sur 50 postes du lundi au samedi
--	--

Cinq années d'études et \$5 millions n'ont pas encore permis à Québec de se fixer sur Sidbec

QUÉBEC — Le gouvernement provincial n'est pas encore en mesure de prendre une décision au sujet de l'avenir de SIDBEC. Par suite d'un rapport que lui a soumis le président de SIDBEC, M. Jean-Paul Gignac, le premier ministre Johnson a déclaré hier: "Après cinq années d'études et de dépenses et engagements qui dépassent \$5,000,000, le gouvernement du Québec n'est pas encore en mesure de choisir entre le "beurre et le canon", selon une expression employée par le président de SIDBEC du temps, M. Gérard Fillon". Il faudrait encore six mois et \$1.5 million à SIDBEC pour préciser ses projets.

Le premier ministre précise que le rapport de M. Gignac "qui établit l'état de la question, annonce notamment que le résultat des études à ce jour ne peut justifier le conseil d'administration de SIDBEC de faire des recommandations au gouvernement "que ce soit pour ou contre l'implantation sidérurgique"; il affirme catégoriquement qu'une usine sidérurgique intégrée au départ, bien que demeurant un projet souhaitable en soi, s'est révélée jusqu'à maintenant irréalisable".

Le conseil d'administration de SIDBEC ajoute qu'il faudra "mûrir davantage les concepts" pour savoir si l'on peut arriver à créer une usine intégrée. D'autre part, "plusieurs autres alternatives méritent d'être examinées et c'est ce que SIDBEC a l'intention de faire dans les prochains mois. Ces alternatives, d'une façon générale, seront orientées vers l'implantation éventuelle d'une usine intégrée."

"Il faudra encore cinq ou six mois à SIDBEC, précise le rapport, pour dégrossir ces alternatives et lui permettre de faire des recommandations valables. Pour ce, il lui faut l'appui financier du gouvernement. On estime à \$1,500,000 environ les déboursés qui seront occasionnés pour la balance des études prévues".

Le premier ministre n'a pas dit s'il était disposé à accorder à SIDBEC le temps et l'argent qu'il réclame pour poursuivre ses projets, mais un porte-parole du bureau du premier ministre a déclaré que le cabinet étudiera cette requête et que M. Johnson fera une autre déclaration la semaine prochaine.

Il y a cinq ans, le gouvernement du temps avait annoncé un projet de complexe sidérurgique qui coûterait \$200,000,000. Depuis des études ont révélé que le coût dépasserait de beaucoup cet estimé, quoiqu'on n'ait jamais fait publiquement état de nouveaux chiffres. Même avant les élections provinciales du cinq juin, le premier ministre Lesage a laissé entendre que l'usine pourrait être construite par étapes, commençant peut-être par une usine qui aurait transformé de la ferraille plutôt que du minéral.

Le projet devait être financé partiellement par la Société générale de financement, dont les actions sont inscrites en bourse. La déclaration faite hier par M. Johnson a été transmise à la presse à quatre heures de l'après-midi, après la fermeture de la bourse.



Trois enfants, perdus depuis 44 heures dans les bois de Sainte-Marguerite, ont été repérés du haut des airs, hier, par un hélicoptère de la police provinciale. Ils ont immédiatement été transportés à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme où un examen a révélé que leur état était satisfaisant. Ci-dessus, deux d'entre eux, Roger Saillant, 9 ans, et Sylvie Chagnon, 10 ans, racontent à l'un des nombreux chercheurs un chapitre de leur aventure. Nos informations à la page 3.

LBJ lance un appel à l'industrie

WASHINGTON — Le président Johnson a lancé hier après-midi un appel solennel à l'industrie américaine pour qu'elle fasse preuve de modération dans le domaine des prix. Il a affirmé que si les prix continuent à monter, l'administration devra réduire ses dépenses dans des domaines tels que l'effort spatial.

Le chef de l'Exécutif, qui prononçait une brève allocution à l'occasion de la signature de la loi accordant des crédits de 5 milliards de dollars à la NASA, l'agence spatiale américaine, pour l'année fiscale 1966-67, n'a fait aucune référence à la hausse des tôles et feuillets d'acier qui viennent d'annoncer les sidérurgistes américains, mais il était clair que ses déclarations visaient ce relèvement des prix.

Si certains secteurs de notre économie continuent à augmenter leurs prix et à accroître le coût de ce programme spatial, et d'autres, il sera nécessaire pour le gouvernement de réduire encore ses dépenses, notamment dans les domaines où les prix montent de manière inflationniste", a déclaré le président Johnson.

S'adressant aux chefs d'entreprises et aux leaders syndicaux le chef de l'exécutif leur a demandé de "reconnaître que dans leurs décisions en matière de prix et de salaires il y a une troisième partie présente dans la salle du conseil d'administration, dans le hall de réunion du syndicat et à la table de négociation: le peuple des Etats-Unis". "Si nous voulons continuer notre effort spatial et continuer les progrès magnifiques représentés par nos réalisations passées, nous ne pourrions le faire que si les dirigeants des syndicats et des affaires apportent leur contribution par des décisions raisonnables en matière de prix et de salaires", a conclu M. Johnson.

Il semble par ailleurs que le président Johnson n'a aucunement l'intention de se lancer dans une offensive contre les sidérurgistes américains similaire à celle que mena le président Kennedy en 1962 après la hausse des prix de l'acier déclenchée à l'époque par la "United States Steel", le premier producteur américain. Mais il entend continuer ses appels à l'industrie dans l'espoir que celle-ci acceptera de réduire le relèvement des tarifs des tôles et des feuillets d'acier qui viennent d'annoncer presque tous les producteurs d'acier des Etats-Unis.

Voir page 2: Manic

Voir page 2: LBJ lance

Le coût de la vie est toujours à la hausse

OTTAWA — L'indice du coût de la vie a continué à monter au cours du mois de juillet, atteignant un record de 144,3, soit un demi-point de plus qu'en juin, et 4,8 points de plus qu'en juillet de l'année dernière.

C'est ce que révélait, hier, le Bureau fédéral de la statistique, dans un communiqué qui précise que cette augmentation est surtout attribuable à une augmentation marquée du coût d'une bonne partie des denrées alimentaires.

Cette hausse des prix des produits comestibles sur les marchés canadiens a en effet fait passer de 144,2, qu'il était en juin, à 146 pour le mois de juillet l'indice de cette partie importante des produits de consommation usuelle. En juillet de l'année dernière, le sous-indice des denrées alimentaires n'était que de 139.

Le coût de la nourriture pour un individu moyen est calculé séparément, pour donner un sous-indice qui est additionné six autres sous-indices qui représentent les diverses catégories de produits nécessaires à la vie moderne.

A propos de ceux-ci, on note pour le mois de juillet une légère augmentation au logement tandis que le chapitre de l'habillement et des soins personnels enregistrait une diminution du même ordre. Quoiqu'il n'existe pas d'indice des salaires qui puisse prêter à une comparaison rapide le Bureau de la statistique fait, depuis 1961, des relevés des salaires payés par l'industrie. Le dernier indice de salaires qui soit disponible, celui du mois de mars 1966, était de 121,8.

L'indice du coût de la vie, après une légère diminution survenue à la fin de l'été dernier, n'a pas cessé de monter au cours des dix derniers mois.

E.-U. : LA GRÈVE DES MÉCANICIENS D'AVIONS

La loi d'urgence ne serait pas ratifiée avant 7 jours au Congrès

WASHINGTON — Aucune loi d'urgence, réquisitionnant les 35,000 mécaniciens d'avion grévistes n'a des chances d'être définitivement approuvée par le Congrès avant sept jours, estime-t-on à la suite de l'intervention extrêmement modérée faite vendredi par le secrétaire au Travail Willard Wirtz devant la sous-commission du commerce de la Chambre des représentants.

On sait que le Sénat a voté hier un projet de loi réquisitionnant pendant un mois les 35,000 mécaniciens et autorisant le président à prolonger de 150 jours la durée de cette réquisition, pour permettre aux négociateurs de poursuivre leur marchandage sans prolonger l'interruption du service des cinq compagnies frappées par la grève: TWA, Eastern, United, Northwest et National.

Dans son intervention devant la Chambre basse le secrétaire au Travail a souligné que si l'administration n'était pas opposée au vote d'une législation elle ne le demandait pas non plus. Il a souligné qu'à chaque fois que le Congrès intervenait pour régler une grève, il affaiblissait d'autant la loi dans la procédure normale de règlement des conflits: la négociation.

Voir page 2: La loi

Avec un compte égal 1 à 1, Québec interdit le jeu de balle à la PP

Manic: le conciliateur du gouvernement tentera aujourd'hui un rapprochement entre les parties

Le renvoi des "inter-profs" peut durcir les positions

BAIE-COMEAU (De notre envoyé spécial) — Le climat s'est soudainement détérioré hier soir à la veille des entretiens patronaux et syndicaux sollicités par le ministère du travail à Québec, cet après-midi.

Le renvoi de 800 employés des syndicats inter-professionnels de la CSN, sur un total de 950, risque de durcir les positions du syndicat national de la construction dans le complexe Manic-Outardes, — car les leaders syndicaux soutiennent que par le truchement d'une terminologie qui n'existe pas dans leur convention collective, les "inter-profs" se trouvent placés en "congé forcé" à deux jours d'avis seulement et sans espoir de toucher leur paie du 21 juillet au 3 août, laquelle ne sera déposée à leur compte que jeudi prochain.

Les modalités du "congé forcé", que le syndicat assimile purement et simplement à une mise à pied, sont contenues dans un bulletin publié par le gérant général de Manic-Outardes, M. Antoine Rousseau, et

distribué au moment même où le syndicat inter-professionnel avait un entretien avec les autorités de l'Hydro pour en venir à une entente.

Le syndicat soutient qu'en utilisant le terme "congé forcé", qui n'existe pas dans la convention, l'Hydro-Québec se trouve à passer outre aux mécanismes de mise à pied prévus à l'article 15 de la convention.

Le syndicat a enjoint aux 150 "inter-profs" toujours au travail d'y demeurer, cependant qu'une avalanche de griefs s'appête à déferler lundi matin lorsque les listes des employés mis en "congé forcé" seront divulguées au syndicat. L'Hydro-Québec est manifestement de mauvais foi et ce geste ne peut que durcir les positions dans le conflit", a déclaré hier soir M. Donald Brassard, directeur régional de la CSN sur la Côte-Nord.

Vu l'heure tardive, il nous est impossible de rendre compte de la version patronale, que nous relaterons pour le bénéfice de nos lecteurs dès lundi.

La CSN: l'Hydro traite ses employés en "parias"

par Gilles LESAGE

L'Hydro-Québec, entreprise d'Etat, continue à vouloir traiter ses employés comme les "parias" de l'industrie de la construction au Québec, a affirmé hier M. Robert Sauvé, au cours d'une conférence de presse.

Commentant la grève de 4,300 ouvriers de la construction sur les chantiers de Manicouagan-Outardes, le secrétaire général de la CSN a soutenu que l'Hydro-Québec refuse à ses employés les meilleures conditions de travail et les meilleurs salaires que les travailleurs de la construction ont obtenus à travers le Québec, 24-48 dit, isolés neuf mois par année, subissent les conditions de travail qui leur sont faites depuis 1959, faisant preuve jusqu'ici de peu d'exigences.

Repondant indirectement à l'Hydro qui a évalué les demandes monétaires du syndicat à \$40 millions et déclaré qu'elle ne peut offrir qu'une augmentation de \$20 millions, M. Sauvé a dit que cette question ne doit pas se discuter sur le plan des millions mais sur celui de la nécessité actuelle et immédiate des travailleurs de vivre et de faire vivre leur famille convenablement.

"L'Hydro-Québec doit, une fois pour toutes, cesser de traiter ses employés comme le béton qu'ils coulent à Manic et aux Outardes; elle doit leur donner la possibilité de vivre comme des êtres humains et non comme des parias. Pour cela, VOIR A LA PAGE 2: LA CSN: L'HYDRO...

de notre envoyé spécial Jean-V. DUFRESNE

BAIE-COMEAU. — Une tentative de rapprochement sera amorcée aujourd'hui par le conciliateur du ministère du travail, M. Claude Bender, qui a convoqué à des séances distinctes à Québec les autorités de la commission hydroélectrique et les dirigeants du syndicat national de la construction de la Côte nord (CSN), dans l'espoir de trouver une solution au conflit Manicouagan-Outardes.

M. Bender rencontre d'abord la Confédération des syndicats nationaux, à quatre heures, puis l'Hydro-Québec, à sept heures. Il n'est pas impossible qu'il confronte les deux parties.

Dependant, sur les chantiers du grand complexe hydroélectrique paralysés depuis mardi matin, c'est le calme plat. Et l'on s'ennuie davantage depuis que les agents de la Sûreté provinciale mandés sur les lieux pour faire respecter l'ordre, ont reçu de Québec la consigne de ne plus jouer au baseball avec les grévistes.

Les agents qui jouaient en tunique ont égalisé le compte jeudi après-midi en l'emportant cinq à trois sur les hommes de chantier. Ils avaient perdu le premier match sept à cinq. A défaut de pouvoir s'amuser, on s'ennuie et la fin de semaine ensolée accélère l'exode des grévistes qui ont déserté les chantiers en masse depuis que la PP, venue faire respecter l'injonction, a levé les barrières que les travailleurs ne pouvaient jusqu'à franchir à moins d'être munis d'un laissez-passer de la CSN.

Des 1,500 hommes employés dans le chantier Outardes-4 il n'en reste plus que 125 au dire de l'Hydro-Québec: des 1,750 travailleurs dans le chantier Manic-5, près de 1,000 ont déserté les lieux que le chômage a rendus insupportables.

Ceux qui demeurent tiennent le piquet dans des abris de fortune en buvant un café qui n'a pas mauvais goût. Il se compare favorablement, ne manquent pas de rappeler les grévistes, à celui que leur servent les cantines de M. Arthur Dupré, le grand stratège de la dernière campagne électorale, qui y possède Les Comptoirs Forestiers.

D'autres, plus débrouillards, tiennent bivouac sous une tente irrévérencieusement empruntée à l'Hydro-Québec, qui a certes pas l'intention d'en appeler à la Cour suprême. Plus loin,

sur la route, des syndiqués s'acharnaient hier après-midi le sapper de leurs camarades. La tension qui s'était manifestée à l'arrivée du gros contingent — 450 hommes, 300 en réserve — s'est dissipée depuis. Les agents ont remplacé le service d'ordre de la CSN sans heurts et c'est l'Hydro-Québec maintenant qui autorise les laissez-passer.

Mardi dernier, le gérant de Manic-2, M. Michel Kazanovitch, s'était vu refuser l'en-

même regarder. Alors on joua. Depuis l'interdit, les rapports entre la Sûreté et les grévistes sont demeurés les mêmes. La tension qui s'était manifestée à l'arrivée du gros contingent — 450 hommes, 300 en réserve — s'est dissipée depuis. Les agents ont remplacé le service d'ordre de la CSN sans heurts et c'est l'Hydro-Québec maintenant qui autorise les laissez-passer.

Mardi dernier, le gérant de Manic-2, M. Michel Kazanovitch, s'était vu refuser l'en-

trée de "son" chantier par les piquets.

Le contrôle établi par la CSN avait un double but, semblait-il: éviter d'affaiblir les effectifs en permettant qu'ils se dispersent, et pouvoir les retracer rapidement dans l'éventualité d'une assemblée générale.

A compter de lundi prochain, 900 autres employés vont quitter le chantier à leur tour, car les "interprofs" ont décidé de rejoindre les Etats-Unis.

Mardi dernier, le gérant de Manic-2, M. Michel Kazanovitch, s'était vu refuser l'en-

La prochaine étape probable de l'escalade au Vietnam: l'invasion de la zone démilitarisée

WASHINGTON — La prochaine étape dans "l'escalade" du conflit vietnamien pourrait se situer au niveau d'une intervention des forces américaines dans la zone démilitarisée, y compris dans la partie de la zone qui s'étend au nord du 17ème parallèle.

Le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, l'a clairement laissé entendre hier en répondant à deux questions précises au cours de sa conférence de presse. Maniant comme toujours la politique du "baton et de la carotte" dictée par le président Johnson, le chef de la diplomatie américaine s'est employé à atténuer ses propos

en réitérant le désir de paix des Etats-Unis et en affirmant une fois de plus qu'ils ne cherchent aucunement à renverser le régime d'Hanoi. Mais la menace n'en est pas moins claire.

Repondant à la question de savoir si l'administration est foncièrement hostile à l'intervention de troupes américaines dans la zone démilitarisée au cas où les Nord-Vietnamiens continueraient à l'utiliser eux-mêmes comme point de passage, M. Rusk a répondu: "A vrai dire, nous n'avons pas voulu jusqu'à présent pénétrer dans la zone démilitarisée ou franchir le 17ème

parallèle. Notre attitude est que nous n'avons aucune envie que qui que ce soit tire sur qui que ce soit d'autre, et que nous aimerions que tous les combats cessent immédiatement. Nous n'avons aucun désir de détruire le régime du Nord-Vietnam, nous n'avons aucun désir de lâcher des bombes sur le Nord-Vietnam.

"La seule chose que nous recherchons là-bas c'est la paix, poursuivait M. Rusk. Et la paix pourrait être rétablie rapidement si le Nord-Vietnam mettait fin à ses activités contre le Sud-Vietnam. Mais nous devons, bien entendu, prendre les mesures nécessaires pour

assurer la sécurité de nos forces et celles de nos alliés dans cette zone. En ce qui concerne notre politique, nous n'avons, quant à nous, aucun désir de pénétrer au Nord-Vietnam ou de perturber la zone démilitarisée là-bas. Nous voudrions simplement que la zone démilitarisée soit respectée par toutes les parties."

La deuxième déclaration de M. Rusk a levé toute équivoque possible sur ce point. Il s'agissait de savoir si les Etats-Unis feraient une distinction entre l'utilisation possible de leurs forces dans la partie de la zone au sud du 17ème parallèle, et une intervention de ses mêmes forces dans la région située au nord de la ligne de démarcation.

Reponse de M. Rusk: "Je crois qu'il s'agit d'une question qui relève de l'avenir et qui dépendra de la tournure des événements. Pour ce qui est de la situation locale immédiate, les commandants d'unités devront prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la sauvegarde de leurs unités, de leurs propres forces".

"Mais il n'y aurait aucune nécessité d'engager des combats dans la zone démilitarisée de bombarder la zone démilitarisée, pour peu que le Nord-Vietnam tienne ses troupes à l'écart de cette zone et ne l'utilise pas comme une voie d'infiltration majeure au Sud-Vietnam. Nous espérons qu'ils réagiront qu'ils ont l'occasion de prendre une décision importante en ce qui concerne toute escalade ultérieure de la violence. Nous aimerions voir la violence diminuer aussi rapidement que possible".

Le Canada est prêt à discuter du renforcement de la C.I.C.

OTTAWA — Un porte-parole du ministère des affaires extérieures du Canada a déclaré hier à Ottawa que le Canada est disposé à discuter avec la Pologne et l'Inde des moyens de prendre pour renforcer la Commission internationale de contrôle. Commentant les déclarations du secrétaire d'Etat Dean Rusk, le porte-parole a ajouté que le gouvernement canadien souhaite fortement le respect de la zone démilitarisée au Vietnam et supportera toute action en ce sens.

"La question d'une augmentation des effectifs de la CIC doit être discutée avec les deux autres membres de la Commission". Pour sa part l'Inde est favorable à la reconstitution d'une commission mixte des Sud et Nord-Vietnam, chargée d'inspecter la zone démilitarisée, a déclaré hier M. Bahadur Singh, porte-parole du gouvernement indien. La Commission internationale de contrôle a-t-il ajouté, présidée par l'Inde, avec la Pologne et le Cana-

da comme membres, doit se réunir aujourd'hui à Saigon pour examiner cette reconstitution.

M. Singh a ajouté que cette commission mixte ne serait formée qu'avec le consentement des deux parties intéressées, et a souligné que la Commission internationale avait cessé d'exister depuis 1956, en raison de l'opposition de l'un ou l'autre de ses membres.

La délégation polonaise à l'O.N.U. a condamné hier "l'agression américaine" au Vietnam dans une lettre adressée au président du Conseil de sécurité. La lettre polonaise s'élève particulièrement contre les "bombardements réitérés de la zone démilitarisée, qui sont un exemple flagrant de la violation continue et croissante des accords de Genève par les Etats-Unis. Les Etats-Unis devraient cesser leur agression et respecter les obligations découlant des accords de Genève. C'est alors seulement que la paix pourra être rétablie", a déclaré le représentant polonais, M. Eugenius Wyznes.

EXPO

Le Bluenose II viendra à l'Expo

C'est assurément sa position insolite qui attire à l'Expo les bateaux, dans tous les sens du terme. Hier, c'est du Bluenose II qu'il fut question. M. Victor de B. Oland ayant annoncé à Saint-Jean du Nouveau-Brunswick (l'administrateur de ce navire) de venir à l'Expo, ce n'est pas le navire qui appartient à sa famille, mais à la disposition de l'Expo.

Comme il s'agit d'un bateau d'une certaine envergure et plein d'élegance, il n'était pas interdit de penser que c'était peut-être là l'embarcation qui servirait, comme on l'a dit ces jours derniers, au commissaire général son Excellence l'ambassadeur Pierre Dupuy pour recevoir les chefs d'Etat en visite, voire pour les emmener en croisière.

Le démenti que le Devoir publiait hier matin au sujet de l'acquisition par le commissaire général d'un yacht destiné à ces fins reste pourtant valable. En réalité, il n'y a aucun rapport entre le canard auquel nous coupons les ailes et l'annonce à Saint-Jean au sujet

du Bluenose II (il faudrait peut-être l'appeler le "Nez-Bleu", compte tenu de la règle du bilinguisme et de la priorité au français qui prévaut à l'Expo).

La réplique de l'historique Bluenose, dans l'esprit de M. Oland, aurait pu être le "navire amiral" (flag-ship) de l'Expo. Il semble pourtant que la marine (intégrée ou non) tienne aux traditions qui font son charme et que ce titre ne pouvait s'appliquer à une embarcation du genre. Mais M. Oland, des brasseries du même nom, voulait absolument associer son bateau à l'entreprise. Son insistance paraît évidemment d'un bon sentiment et c'est sans doute pourquoi, à l'Expo, on a cherché à lui donner satisfaction.

Le commodore Robertson qui, en plus d'être un pittoresque personnage est un ancien marin de métier, mit une formule au point qui ne choquerait ni l'Amirauté ni M. Oland. Le Bluenose II sera au commissaire général pour rendre aux marins leurs politesses.

et les marins y prendront le café

On sait que le Canada a prié les pays exposants d'envoyer à Montréal, durant l'Expo, l'une ou l'autre unité de leur flotte (navire école, unité de marine de guerre, navire de recherches océanographiques, etc.). Il paraît qu'à la marine, le commandant invite volontiers au petit déjeuner, à son arrivée dans un port ("Come and join us for the breakfast"). Des lors, M. Dupuy, qui recevra ces navires, prendra ses croissants ou ses œufs au bacon sur de nombreux bateaux étrangers en visite. Mais la tradition veut aussi, dans cette même vieille marine, qu'on rende la politesse. Et voilà pourquoi le commissaire général recevra quelques matins des commandants de bateaux à bord du Bluenose. Mais le Bluenose ne croisera pas pour autant dans les eaux du Saint-Laurent. Il sera amarré à un quai où l'on pourra peut-être le visiter... entre les petits déjeuner.

Toute cette histoire paraît

un peu farfelue, sans doute l'est-elle sous certains aspects mais une chose restait certaine (version officielle d'ailleurs) c'est que le Bluenose ne servira pas au commissaire général à emmener le Roi des rois en croisière et qu'il n'aura pas plus à sa disposition un yacht automobile pour ce faire. Non point que M. Dupuy n'aime pas les voyages, ce qui, l'aurait rendu bien malheureux ces années dernières, mais il aura suffisamment à faire pour occuper ses journées.

L'ambiguïté de l'annonce faite à Saint-Jean au sujet du Bluenose II a sans doute pour raison, notamment, l'insistance avec laquelle M. Oland (des bières du même nom) a offert son navire à l'Expo. Suggestion : si les brasseries Oland tiennent essentiellement à faire un grand geste, il y a encore besoin de capitaine pour le secteur de l'agriculture. Après tout, l'orge, le houblon, sont des produits de la terre.

Réouverture possible du procès de l'espion Sobell

Pas de caution pour l'ami de Rivard

NEW YORK — Les avocats de Morton Sobell, qui, en 1951, lors du procès des époux Ethel et Julius Rosenberg, avait été condamné pour complicité à trente ans de prison, qu'il purge actuellement en Pennsylvanie, ont été autorisés par un juge new-yorkais à entamer d'ici au 15 août une action en justice en vue de la révision du procès de leur client.

Cette autorisation leur a été accordée après que le ministère public eut annoncé que la Commission de l'énergie atomique ne s'opposait plus à ce qu'une des pièces maîtresses du dossier, un croquis représentant le plan d'une bombe atomique qu'on s'accusait, les "époux atomiques" auraient fournis à l'URSS fût produite en justice. Ce croquis, versé au greffe sans avoir été rendu public lors du procès Rosenberg, pourrait être qu'un faux, estiment les avocats de

Manic

MORTON SOBELL, qui, on le rappelle, n'a jamais cessé d'affirmer son innocence.

Les avocats envisagent maintenant de soutenir devant la justice que plusieurs des pièces présentées par le gouvernement des Etats-Unis au procès des époux Rosenberg avaient été "délibérément contrefaites" et que les autorités américaines étaient au fait du caractère mensonger de certains témoignages, parmi lesquels celui de David Greenglass, frère d'Ethel Rosenberg, qui avait contribué à amener le jury à condamner Sobell.

Les époux Rosenberg ont été exécutés sur la chaise électrique, à Sing-Sing, le 19 juin 1953. Ils avaient été reconnus coupables d'avoir transmis à l'URSS des secrets atomiques américains qui devaient l'amener à construire son propre armement nucléaire.

Faits divers

Le mirailleur d'Austin, Texas: "Je veux qu'on détermine si j'étais fou!"

AUSTIN, Texas — "Je suis prêt à mourir. Après ma mort, je veux qu'on fasse l'autopsie de mon cadavre pour déterminer si je souffrais de troubles mentaux."

Charles J. Whitman a ainsi révélé, dans les notes qu'il a laissées près des corps de sa femme et de sa mère, qu'il ne s'attendait pas à se tirer vivant de l'hécatombe dont il devait se faire l'auteur sur le campus de l'université du Texas.

Le libellé précis de parties importantes de ces notes a été révélé hier par un membre de l'administration judiciaire qui a demandé l'anonymat. Refusant d'en divulguer de longs extraits, l'informateur a dit que les notes contenaient des déclarations sur le père de Whitman.

Dans une note de deux pages laissée dans son appartement d'Austin, près du corps nu de sa femme, Whitman fait état de pulsions, de douleurs et de contraintes dont il était victime et qui le mystifiaient.

"Je ne comprends pas très bien ce qui me force à écrire ce genre de note", lit-on en commençant.

"J'ai consulté un psychiatre. Je souffre de peurs et d'impulsions violentes. J'ai eu des maux de tête terribles dans le passé."

C'est alors qu'il se dit prêt à mourir et qu'il veut qu'on pratique une autopsie sur son corps.

Suit l'un des nombreux passages sur son père.

"J'ai décidé de tuer Kathy (sa femme) ce soir, poursuit la note. Je l'aime beaucoup."

Nouveau passage sur son père, puis: "J'ai l'intention de tuer ma femme après l'avoir ramenée de son travail. Je ne veux pas qu'elle ait à subir les tracas que mes actions ne manqueraient pas de lui causer."

Il semble qu'à ce moment Whitman ait été interrompu. Le reste de la note commence par les mots:

"A 3h. a.m., mortes toutes les deux."

Le reste de la note, a expliqué l'informateur, expose les sentiments de Whitman à l'en-

ON DEMANDE DES PROFESSEURS

pour enseigner au secondaire et universitaire aux Etats-Unis.

Ecrire à: Baltimore Teachers Agency, 516 N. rue Charles, Baltimore, Md., U.S.A.

Diplômés des arts graphiques

Postes de dessinateur et chef dessinateur dans une firme en urbanisme. Inclure expérience, âge, statut social.

Ecrire à CASE 385, LE DEVOIR, MTL.

EXCELLENTE OCCASION!

Voici une occasion de faire valoir votre habileté comme représentant dans l'une des compagnies les plus progressives au Canada.

Nous offrons un entraînement professionnel complet. Revenu égal à votre potentiel.

Ecrire à: CASE 380, "LE DEVOIR," MONTRÉAL

GERANT D'OPERATIONS

Une compagnie indépendante faisant le commerce de produits pétroliers recherche les services d'un homme de 30 à 45 ans pour prendre charge complète de ses opérations comprenant livraison, maintenance, service, etc.

Expérience strictement nécessaire.

Conditions très avantageuses pour sujet qualifié.

Ecrire à: CASE 383, "LE DEVOIR," MONTRÉAL en mentionnant aptitudes et salaire désiré

MECANIQUE DE MACHINES FIXES PREMIERE CLASSE

Quebec Iron and Titanium exploite une usine de concentration et d'affinage du minerai d'ilménite. L'usine et le siège social sont situés à Sorel, à environ 45 milles de Montréal, où l'on retrouve d'excellentes facilités éducationnelles, sociales et résidentielles.

Le candidat devra prendre charge de la Chambre des bouilloires et de compression, comprenant deux bouilloires de 400 CV, neuf compresseurs d'air de 1.000 CFM, et tout équipement se rapportant à cette installation.

Il devra avoir une licence de première classe "A" et plusieurs années d'expérience générale.

Bon salaire et excellents bénéfices marginaux, travail de jour.

Veuillez adresser toute demande par écrit en donnant le plus de détails possible à:

Surveillant des Relations avec les Employés
Quebec Iron and Titanium Corporation
Case postale 40, Sorel, Québec

L'AUDITEUR GENERAL DU CANADA

SYRILLANT DE LA VERIFICATION \$10,380 - \$12,150

L'Auditeur général relève directement du Parlement. Il est chargé de vérifier les comptes des divers ministères de l'Etat, des sociétés de la Couronne et d'autres services publics. Il présente à la Chambre des communes son rapport annuel sur les résultats de la vérification.

Le Bureau de l'Auditeur général a son siège à Ottawa, des bureaux régionaux étant établis à Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Regina, Edmonton et Vancouver. Ses cadres se composent de fonctionnaires professionnels d'une haute compétence, dont beaucoup sont membres d'associations reconnues de comptables professionnels. Les méthodes dont se sert le Bureau dans l'exercice de ses fonctions rassemblent de près à celles des grands bureaux indépendants de comptables publics et de celles des grands est de constater si les divers organismes ont rempli leurs fonctions de vérification en vigueur consistent à apprécier la suffisance de la vérification interne, à examiner les opérations dans le détail et de constater si les fonds et autres ressources ont été utilisés de manière efficace, et à examiner les transactions financières dans la mesure nécessaire à l'approbation des états financiers.

UN POSTE DE VERIFICATEUR 3 EST PRÉSENTÉMENT VACANT À MONTRÉAL (P.Q.)

Le titulaire sera chef de section d'une grande section de vérification. Il devra faire des vérifications et surveiller des subalternes. On lui verra s'inscrire les membres agréés de l'Institut des comptables agréés du Québec qui ont au moins sept années d'expérience valable en vérification.

Pour remplir les fonctions de ce poste, il est essentiel de bien connaître le français et l'anglais.

Présenter votre demande IMMÉDIATEMENT sur la formule CSC des "Demandes d'emploi", qui vous pouvez vous procurer au bureau le plus proche de la Commission du service civil, ou Service national de placement ou à un bureau de poste et mentionner le numéro de concours 66-6202; faites-la parvenir au

SECRETARIE BUREAU DE L'AUDITEUR GENERAL OTTAWA 4 (ONTARIO)

SCIENCE et TECHNIQUE

Chiens fumeurs atteints d'emphysème

CHICAGO — L'emphysème pulmonaire, maladie sérieuse et même souvent mortelle, a été produite artificiellement sur des chiens fumeurs de cigarettes.

Les travaux menés en commun dans ce domaine par l'American Cancer Society et le Veterans Administration Hospital d'East Orange, New Jersey, ont été présentés au cours du 115e congrès annuel de l'American Medical Association. Un dispositif spécial a permis de faire fumer des cigarettes à ces chiens. Au début, les dix chiens se comportèrent comme des enfants fumant leur première cigarette, toussant, les yeux rouges et larmoyants, ayant des nausées ou vomissant.

Mais bientôt, plusieurs des chiens "manifestèrent le plaisir qu'ils prenaient à fumer en agitant la queue ou en se précipitant d'eux-mêmes vers la chambre où on les faisait fumer."

Nouvelle théorie sur l'origine du cosmos

MOSCOU — Selon une nouvelle hypothèse conçue par trois physiciens soviétiques MM. Jacques Zeldovitch, Igor Novikov et André Dorochovitch, l'univers cosmique — galaxies et étoiles — s'est formé à partir d'une matière "incandescente et homogène" le plasma ionisé en fusion, annonce l'agence Tass.

Cette matière, en se refroidissant, a produit des agglomérats ayant des masses équivalentes à des millions de masses du soleil. C'était là les "protostars" (prétoiles des étoiles), qui par la suite se sont disloquées sous l'action de puissantes explosions, et ont donné naissance à des masses plus petites. Celles-ci à leur tour ont évolué jusqu'à la formation des galaxies.

La nouvelle théorie soviétique a été formulée à la suite de la découverte, l'année dernière, d'un amas stellaire cosmique qui touche la terre à travers tout le ciel avec la même intensité sur micro-ondes de l'ordre du centimètre. Ce phénomène laisse supposer que dans un passé très lointain remontant à quelque dix milliards d'années, la matière originelle de l'univers était en fusion.

Vestiges d'une civilisation inconnue

MANAGUA — Les vestiges d'une civilisation jusqu'ici inconnue ont été découverts dans le département de Chontales, au Nicaragua, en pleine forêt tropicale, à 90 km de Jitahua. Il s'agit de quatorze pyramides tronquées, disposées de telle sorte qu'elles semblent avoir une signification religieuse, ainsi que d'idoles et de pierres peintes.

Selon les archéologues nicaraguayens, qui qualifient cette découverte de "sensationnelle", il s'agirait là d'une civilisation particulièrement ancienne.

Quand l'homme est-il vraiment mort?

PARIS — La plus haute autorité médicale de France a décidé qu'un homme, dont le cœur bat encore, peut être considéré comme mort si l'on peut prouver que son cerveau n'aura jamais fonctionné normalement et reprendre le contrôle de ses fonctions vitales.

Cette décision de l'Académie nationale de médecine permettra aux chirurgiens français, dans certains cas bien définis, d'enlever les organes vivants chez certaines personnes n'ayant aucun espoir de vivre pour les greffer dans l'organisme de malades qui ont des chances de retrouver la santé avec un nouvel organe fonctionnant bien.

Jusqu'ici, les médecins se spécialisant dans de telles greffes se trouvaient constamment devant un dilemme moral. Ils devaient décider eux-mêmes s'ils avaient le droit d'enlever un organe, cœur, poumons ou foie, chez un homme mort, qui techniquement pouvait encore être considéré vivant.

Des appareils modernes permettent en effet de prolonger le fonctionnement de tels organes, même si les fonctions cérébrales du patient sont totalement inexistantes.

Au Brésil, trois personnes sont mortes de froid

CURITIBA, Paraná — Trois personnes victimes du froid intense qui sévit actuellement au Brésil sont mortes à Curitiba, capitale de l'Etat de Paraná.

Plusieurs localités de cette région telles que Santa Catarina et Rio Grande Du Sul ont enregistré des températures inférieures à zéro degré.

À la frontière de Rio Grande Du Sul et de l'Uruguay, les pluies abondantes ont provoqué des affaissements de terrains et des inondations rendant impraticables les voies de communication dans cette région.

Québec n'aura pas son café-terrasse

QUÉBEC — C'est sur la recommandation du directeur du contentieux que le comité exécutif de la ville de Québec a mis de côté le projet d'ériger un café-terrasse au parc de l'Esplanade dans la Vieille capitale, en bordure de la rue d'Autheil, non loin du parlement.

Me Benoît Pelletier, directeur du contentieux, a expliqué que ce projet devait être abandonné parce que la ville a obtenu la location de ce terrain en retour d'une promesse formelle qu'il serait utilisé pour le public en général et non pour des intérêts particuliers.

D'après le bail, ce terrain ne peut être loué sans le consentement par écrit du ministre de la Défense de qui relève la juridiction sur ce terrain, propriété du gouvernement fédéral.

Le commerce des trois Mexicaines

MEXICO — Maria de Jesus Gonzalez Valenzuela, Delfina et Eva, trois sœurs mexicaines qui, pour les contraindre à se prostituer, faisaient enlever de jeunes femmes qu'elles tenaient prisonnières dans des conditions telles que plusieurs d'entre elles moururent, ont été condamnées jeudi à quarant ans de prison pour les deux premières et 26 ans pour la dernière. Elles devront payer en outre une amende de un million de pesos.

Cette affaire, dont le retentissement a travers le Mexique fut immense, a été découverte, il y a un peu plus d'un an, à San Francisco del Rincon, localité située à 450 kilomètres au nord de Mexico. Les victimes étaient enlevées dans les villages environnants par des individus à la solde des trois sœurs. Celles qui mouraient étaient enterrées clandestinement à côté de l'établissement. Il semble même que certaines auraient été tuées par leurs geoliers.

M. le député avait un harem

TOKYO. — Un député et six autres personnes ont été arrêtés à Tokyo, pour extorsion et fraude pour une valeur de 200 millions de yen.

Le député Kenji Tanaka avait, en effet, des besoins financiers importants; outre sa propre famille, il entretenait 10 autres "épouses" et une vingtaine d'enfants, soit un budget mensuel de 1.000.000 de yen. Pour satisfaire ces nécessités financières, M. Kenji Tanaka avait fait chanter un homme d'affaires en le menaçant de dévoiler sa participation dans une affaire de corruption; gain, 1 million de francs. Le député indolent est aussi accusé d'avoir extorqué la même somme au président de la Compagnie cinématographique Daiel, productrice du film "Rashomon".

C'est la première fois que de telles accusations sont lancées contre un député.

Un Reubens est disparu à N.-Y.

NEW YORK — Deux toiles de maître, un Reubens, "Jugement de Cambyses" et un Torshch, "Portrait de Johann van Quacker Bannier" — valant plus de \$300.000 et appartenant au marchand Lawrence Fleischman de la galerie Kennedy de New York ont disparu en transit entre Detroit et New York.

Les tableaux, qui faisaient partie d'une expédition d'objets d'art, avaient été expédiés le 9 juillet et c'est en déballant les colis arrivés à New York deux jours plus tard que leur disparition fut constatée.

Le F.B.I., assisté des polices de New York et de Detroit, enquête.

Des animaux sauvages sont en quarantaine

ROTTERDAM — Plus de cinquante animaux sauvages sont bloqués dans le port de New York à bord du navire hollandais "Maaslyd" de la compagnie "Koninglijke Rotterdamse Lloyd" de Rotterdam, apprenant aujourd'hui dans ce port.

Cette véritable arche de Noé qui rassemble antilopes, rhinocéros, girafes, zèbres, autruches et éléphants est arrivée à New York venant de Monbassa. Les animaux dont un exemplaire fort rare de cerfs dont il n'existe que huit sujets vivant dans le monde, sont bloqués par les autorités sanitaires.

La raison de la quarantaine imposée au navire, est que celui-ci a fait escale en Mer Rouge, région contaminée par la fièvre aphteuse.

Suivant le représentant de l'armateur, les animaux ont été admis à bord après examen et tous sont titulaires de certificats sanitaires.

en devenir

La loi LBJ lance

(Suite de la première page)

Au représentant Harley Staggers (démocrate, Virganie) président de la commission, qui exprimait l'espoir que les mécaniciens et les cinq compagnies rendraient inutile une loi d'urgence en se mettant d'accord, M. Wirtz a répondu qu'il était peu probable que les parties entamées des négociations sérieuses tant que le Congrès travaille à une loi de régulation.

La grève, qui dure depuis près d'un mois, a coûté plus de 200 millions de dollars de manque à gagner aux cinq compagnies et à leurs employés grévistes ou contraints au chômage. Le secrétaire au Travail a toutefois souligné qu'elle ne posait pas de menace à la sécurité du pays.

Par Yves Margraff

(Suite de la première page)

Le chef de l'exécutif ne s'est nullement résigné à accepter ce relèvement, indiquant, il le sait qu'il n'a pratiquement aucune chance d'obliger les sidérurgistes à l'annuler, mais il espère les amener à la réduire volontairement. Pour cela, il n'entend aucunement utiliser les tactiques de harcèlement à base d'enquêtes antitrust et fiscales utilisées il y a quatre ans par son prédécesseur. Il compte renouveler ses appels aux dirigeants des grandes compagnies pour qu'ils reconsidèrent leur décision en fonction de l'intérêt national, et sans doute appuyer ses appels sur l'opinion publique.

La CSN: L'Hydro

(Suite de la première page)

elle devra revenir à la table de négociation et accepter de considérer sérieusement nos demandes avant de les rejeter sous le premier prétexte venu."

Accompagné de MM. Réal Labelle, président de la Fédération nationale du bâtiment et du bois, Rodolphe Gagnon, président de la section syndicale de Manic 5, et Lucien Poulin, président du syndicat national des employés de la construction de Manic-Outardes, M. Sauvé a passé en revue les principales revendications syndicales.

Ainsi, les employés de l'Hydro-Québec travaillent encore 80 heures par semaine, alors que le régime de 40 heures a cours sur tous les autres chantiers de construction du Québec. Les grévistes demandent la réduction des heures de travail à 50 heures (à 55 heures au 1er septembre 1968, et à 50 heures au 1er avril 1967), avec pleine compensation.

Rootes Motors vendra désormais la Simca française

TORONTO — M. Ron W. Hodham, président de Chrysler Canada Ltd., et M. E. John Mackie, directeur-gérant de Rootes Motors (Canada) Ltd., ont annoncé ensemble que dorénavant Rootes distribuera et vendra les voitures de tourisme Simca, au Canada. Le sedan économique Simca 1000, construit en France, constitue une participation de premier plan de Chrysler dans le marché canadien des voitures importées.

Commentant sur ces nouvelles dispositions, M. Mackie a déclaré que la réunion de Sunbeam et Simca en un seul service commercial est conçue pour offrir au consommateur le plus vaste choix disponible dans tout le domaine des voitures importées au Canada. Les gammes Sunbeam et Simca portent la garantie cinq ans/50.000 milles exclusive à Chrysler sur le rouage d'entraînement sur le marché canadien en 1948 et, avec une augmentation du chiffre de vente jusqu'en juin 1966 de 15 pour cent par rapport à la période correspondante de l'année dernière, cette société occupe actuellement une place de choix parmi les grands importateurs de voitures.

À l'heure actuelle, la société compte plus de 150 concessionnaires dans tout le Canada, a déclaré M. Mackie.

Parmi les modèles les plus demandés de la gamme Rootes-Simca, citons: la sedan sport Sunbeam Imp, le sedan Simca 1000, le sedan Sunbeam '1725' et les voitures de sport Sunbeam Alpine et Tiger.

L'ECART DES SALAIRES

Au sujet des salaires, M. Sauvé a expliqué que, loin de vouloir diminuer l'écart entre ce que reçoivent les travailleurs de Manic-Outardes et ceux de Montréal, l'Hydro offre des hausses qui auraient pour effet, au terme du contrat, de porter de 11 à 52 cents l'heure l'écart actuel.

Un autre sujet épineux: le système de classification qui prévaut sur les chantiers est complètement dépassé sur tous les autres chantiers du Québec, mais l'Hydro le maintient parce qu'il permet de payer ses employés moins cher, a dit M. Sauvé. Le syndicat a accumulé 360 griefs contre la société à ce seul chapitre. Les membres de la division en classes A et B de plusieurs corps de métiers est tombée en désuétude ailleurs, elle est encore pleinement en vigueur à l'Hydro.

Pour la très grande majorité des métiers, il existe deux classes et la majorité des travailleurs sont classés à l'échelon inférieur, à un salaire sensiblement plus bas. "Au lieu d'administrer les biens publics de telle façon que ses employés soient mieux traités et n'aient pas à utiliser la grève pour faire reconnaître leurs droits, l'Hydro préfère faire des économies sur le dos des travailleurs en les payant moins que ce qu'ils valent", a commenté M. Sauvé.

UN POSTE DE VERIFICATEUR 3

EST PRÉSENTÉMENT VACANT À MONTRÉAL (P.Q.)

Le titulaire sera chef de section d'une grande section de vérification. Il devra faire des vérifications et surveiller des subalternes. On lui verra s'inscrire les membres agréés de l'Institut des comptables agréés du Québec qui ont au moins sept années d'expérience valable en vérification.

Pour remplir les fonctions de ce poste, il est essentiel de bien connaître le français et l'anglais.

Présenter votre demande IMMÉDIATEMENT sur la formule CSC des "Demandes d'emploi", qui vous pouvez vous procurer au bureau le plus proche de la Commission du service civil, ou Service national de placement ou à un bureau de poste et mentionner le numéro de concours 66-6202; faites-la parvenir au

SECRETARIE BUREAU DE L'AUDITEUR GENERAL OTTAWA 4 (ONTARIO)



Ayant retrouvé son sourire, la petite Sylvie Chagnon, se laisse transporter à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme, après avoir été, avec deux compagnons, pendant 44 heures dans un bois des Laurentides. Pas moins de 150 personnes ont à tour de rôle cherché les enfants, sans arrêt, de mercredi soir à hier matin, moment de leur découverte.

Trois enfants, perdus 44 heures dans les bois de Sainte-Marguerite, sont retrouvés sains et saufs

Perdus depuis mercredi après-midi dans les bois qui entourent Sainte-Marguerite, trois enfants ont été repérés du haut des airs hier, par un hélicoptère de la Sécurité provinciale.

«Nous n'avons pas eu peur. Nous avons marché et marché, sans perdre espoir», a dit la petite Carole Charbonneau, 10 ans, de son lit d'hôpital, à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme. Les trois enfants, Carole, Sylvie Chagnon, 10 ans et Roger Saillant, 9 ans, ont été transportés d'urgence à cette institution, immédiatement après leur découverte. Un médecin a déclaré, après examen, que leur état était très satisfaisant.

Les trois enfants, confiés à la garde de la tante de Carole, Mme Fortunat Brisebois, sont partis aux bleuets mercredi après-midi vers 3 heures. Trois heures plus tard, Mme Brisebois téléphona à la police pour lui signaler leur disparition.

Les recherches ont commencé immédiatement et se sont poursuivies toute la nuit, mercredi soir, toute la journée jeudi, et toute la nuit vendredi, sans qu'on ait aucune indication du chemin que les enfants pouvaient avoir parcouru. Hier matin, les recherches se sont concentrées dans une région particulière après la découverte d'un bas d'enfant.

Des policiers, sous la direction du chef de Sainte-Marguerite, Eddy Simard, des militaires, des travailleurs de la défense civile, des agents de la Sécurité provinciale et des douzaines de volontaires se sont remplacés sans arrêt dans le but de retrouver les enfants.

Les enfants étaient accompagnés du chien de Mme Brisebois, Noiraut, un berger allemand, qui est demeuré à leurs côtés durant tout le temps de leur disparition.

Ils étaient cinq, mercredi, à leur départ pour le bois. Mais deux d'entre eux, Richard Lamontagne, 14 ans, et Daniel Saillant, 15 ans, frère de Roger, sont revenus à la demeure de Mme Brisebois pendant que les trois autres décidaient d'ajouter encore à leur panier de bleuets.

Carole Charbonneau passait une partie de l'été chez sa tante, Mme Brisebois, Sylvie Cha-

gnon y faisait un séjour en compagnie de sa mère et Roger Saillant avait été confié à Mme Brisebois par un bureau de service social de Mont-Rolland.

L'abbé Dion: il faut régler le problème du mariage civil

QUEBEC — L'abbé Gérard Dion déclare dans le dernier numéro de «Perspectives sociales» qu'il est urgent que le gouvernement prenne enfin ses responsabilités en vue de régler le problème du mariage civil dans la province.

L'abbé Dion stipule cependant que c'est à tort que l'on veuille rejeter le blâme et la responsabilité de ce retard sur l'Église catholique.

L'article de l'abbé Dion, intitulé «Mariage civil et embaumements inutiles» du numéro de juillet-août de cette revue, souligne que le gouvernement devrait se décider à habiliter les juges à célébrer les mariages civils ou, comme le suggère récemment M. Yves Prévost, accorder ce pouvoir aux notaires.

Il ajoute que jamais l'Église, par la voix de ses évêques ne s'est opposée à un mariage strictement civil pour ceux qui le désirent.

«Ce ne serait pas si compliqué», précise l'abbé Dion en se ralliant à la suggestion de M. Prévost qui se disait convaincu que les juges étaient déjà suffisamment occupés.

En outre, ajoute-t-il encore, «ce n'est pas d'aujourd'hui que des catholiques, que des prêtres font campagne en faveur d'une telle mesure».

Dans son texte, l'abbé Dion rappelle que si d'autres provinces ont devancé le Québec en modifiant conséquemment leur législation, il est un fait établi que dans notre province, on a été lent à s'ajuster aux transformations sociologiques réclamant la possibilité d'un mariage exclusivement civil.

L'abbé Dion fait remarquer que tous les articles écrits dans cette revue ont reçu l'approbation de l'archevêque de Québec et que si ce dernier n'a jamais pris position jusque-là sur le sujet, «on n'a pas le droit d'en conclure qu'il est opposé à une évolution de la législation».

Enfin, l'abbé Dion s'interroge à savoir si, en pareille matière, il appartient à l'évêque de devancer l'opinion publique. «S'il le faisait, souligne-t-il, on le taxerait de cléricalisme».

Et de conclure l'abbé: «Que les responsables de ces questions prennent donc leurs responsabilités».

L'EAU DÉGOUTTE ?
Faites installer les
GOUITTIÈRES
"PRIMEAU"
GALVANISÉES • ALUMINIUM
CUIVRE
Estimation gratuite
* MONTREAL — 322-4160
* QUEBEC — 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

ALYSEE
35 MILTON, 642-9053
BESNAS AIR CLIMATISÉ
PALME D'OR
Festival Cannes 1968
un homme
et une femme
"PLUS QU'UN CHEF-D'OEUVRE"
— LE NOUVEAU OBSERVATEUR

JOLICOEUR, LAVALLÉE, MORIN et TRUDEL
Psychologues associés
Membres de la Corporation des Psychologues de la Province de Québec
Luc Jolicoeur, Dipl. Ps.
Claude Lavallée, L.Ps.
Pierre Morin, Ph.D.
Lydia Landry-Trudel, L.Ps.
Claude Trudel, L.Ps.
Jean-Paul Daunais, Ph.D.
80 est, boul. Henri-Bourassa — 384-1051

LE DEVOIR

MONTREAL, SAMEDI 6 AOÛT 1966 TROIS

ST LOGER
Importé d'Écosse spécialement pour ceux qui apprécient leur SCOTCH doux et très léger.
Distributeurs: Importations Durand — 642-5471

L'enquête publique sur les transactions de la Régie des Alcools reprendra lundi

par Gilles LESAGE

Rejet de toutes les soumissions pour le nouveau pavillon de golf

Le comité exécutif de Montréal a rejeté hier, pour la seconde fois, les soumissions publiques présentées pour l'exécution des travaux de construction du nouveau pavillon de golf municipal, au parc Maisonneuve. On sait que c'est sur ce parc que sera disputé l'Omnium canadien, l'an prochain.

Le rapport du service des travaux publics souligne que la soumission de Pisapia Construction Inc., au montant de \$845,000, bien qu'elle soit régulière et la plus basse des six offres, présente une estimation largement supérieure au montant qui avait été prévu pour la construction de ce pavillon.

En conséquence, l'exécutif a rejeté les offres publiques et a autorisé le directeur du service des travaux publics à lancer un nouvel appel d'offres publics, après avoir révisé les plans de construction d'un pavillon dont le coût n'excéderait pas \$525,000.

La commission d'enquête sur les transactions immobilières de la Régie des alcools du Québec tiendra une nouvelle séance publique le lundi, 8 août prochain, à dix heures.

L'enquête a été instituée au cours de l'hiver dernier à la

suite d'articles de presse révélant que durant la quinzaine de jours qui ont précédé l'achat de terrains par la RAQ à LaSalle, en banlieue de Montréal, lesdits terrains avaient doublé de valeur.

Le juge Arthur I. Smith, de la Cour supérieure, avait alors été nommé commissaire-enquêteur unique par le gou-

vernement provincial. Sous sa présidence, plusieurs séances publiques ont été tenues, jusqu'à ce qu'il s'avère impossible de faire entendre deux témoins importants de l'extérieur du pays.

Les faits soumis ont révélé que la compagnie Cangro Limited, des Bermudes, avait réalisé un profit de \$618,000 dans la vente des terrains de LaSalle que la Régie a achetés au prix de \$2,122,351 et qui valaient \$959,247 dix jours auparavant.

La baisse de la construction est attribuable à l'Expo et aux restrictions de crédit

Le service des permis et inspections de la ville de Montréal attribue aux restrictions de crédit, et au fait que plusieurs projets de construction ont dû être différés après l'Exposition universelle, la diminution notable de la valeur des permis de construction accordés au cours des récents mois.

Ainsi, pour ne donner qu'un exemple, si la construction du "nouveau" palais de justice n'avait pas été ajournée et avait été autorisée en juillet 1966, la valeur des projets de construction au cours de ce même mois aurait été haussée de quelque \$50 millions, de sorte que la valeur des permis émis au mois de juillet 1966 aurait été supérieure à celle des permis émis au mois de juillet 1965.

Dans une mise au point transmise à la presse par le bureau de M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, la "direction" dément les propos voulant que la baisse du nombre ou de la valeur des permis de construction soit causée par la présence d'un avocat chargé par l'administration municipale de surveiller et d'endosser l'émission des permis de construction.

Affirmant que ces propos, attribués à un fonctionnaire du service, sont contraires aux faits, la direction soutient que, à son avis, la présence d'un conseiller juridique (Me Paul Normandin) n'a aucunement retardé l'émission des permis de construction.

"Au contraire, la procédure suivie pour l'émission des per-

mis de construction tend plutôt à accélérer par la mise en oeuvre de certaines mesures administratives recommandées aux autorités municipales par l'avocat-délégué. Parmi ces mesures, on peut compter le réajustement d'un ingénieur d'expérience qui avait quitté le service, l'autorisation de travail en temps supplémentaire de certains fonctionnaires chargés de l'étude des projets de construction, ainsi que la préparation d'amendements aux règlements existants dans le but de clarifier certains articles».

Depuis la suspension des audiences, il y a plus de deux mois, l'avocat de la commission, Me Laurent E. Bélanger, a poursuivi ses recherches et il semble que des faits nouveaux seront mis au jour lors de la reprise des séances.

Selon les termes de l'arrêté administratif créant la commission, le 1er février dernier, le juge devait faire rapport dans six mois.

M. le juge en chef Lucien Tremblay

Un malencontreux lapsus nous faisait donner, hier, au juge en chef de la Cour du banc de la reine, le juge Lucien Tremblay, le titre de juge en chef de la Cour supérieure du Québec, qui, comme on le sait, appartient au juge Frédéric Dorion.

Nos excuses, donc, à ces deux éminents magistrats, mais aussi au lecteur à qui force nous fut de ne donner qu'un bref résumé de l'allocation du juge Tremblay à la Conférence des juges en chef réunis au congrès de l'American Bar Association, à Montréal. La dépêche de l'agence qui a inspiré notre compte rendu était malheureusement trop concise. On trouvera donc à la page 4, sous la signature de Vincent Prince, une analyse ainsi qu'un résumé plus complet des propos tenus par M. le juge en chef.

N.D.L.R.

AUX PRISES AVEC LE CHÔMAGE

Cabano veut l'application des recommandations du B.A.E.Q.

CABANO — Les autorités municipales ont adressé, aujourd'hui, un mémoire au premier ministre Johnson, réclamant l'adoption de mesures d'urgence, dont la création d'un fonds de secours de l'ordre de \$130,000, afin de procurer immédiatement de l'emploi à plus de 200 chômeurs.

Cabano, qui compte une population de 2,700 âmes, a perdu sa principale industrie le 10 juillet dernier, lorsqu'un incendie a détruit la scierie Fraser. Cette industrie employait plus de 200 hommes.

Le fonds de secours, dit le mémoire, pourrait servir, entre autres choses, à l'exécution de travaux déjà approuvés par le ministère de la voirie dont l'élargissement de la route qui conduit à la frontière du Nouveau-Brunswick.

Le mémoire demande aussi l'exécution du projet d'aménagement touristique recommandé pour la région de Temiscouata par le Bureau d'aménagement de l'est du Québec.

Les autorités demandent en outre la mise en chantier, dès cet automne, de l'ensemble scolaire polyvalent prévu par la régionale du Grand-Portage.

On réclame enfin un subsides afin de permettre à la ville de préparer un projet d'industrie moderne à caractère stable et exploitant au maximum les richesses forestières de la région.

Cabano est situé à 135 milles au nord-est de Québec.

Les camionneurs de Lotbinière se plaignent du patronage!

QUEBEC — Dans une lettre adressée au ministre d'État à la Voirie, M. Paul Allard, l'association des camionneurs du comté de Lotbinière proteste contre la situation qui règne dans leur comté.

Le président de l'association, M. Gérard Legendre, fait état d'une entrevue qu'il a eue à la fin de juin, avec le ministre. Il rappelle à ce dernier qu'il avait été mis au courant "du problème sérieux que doit affronter, depuis les dernières élections, l'association des camionneurs de Lotbinière".

Selon M. Legendre, le ministre Allard lui aurait promis de donner des directives au service de la voirie à Plessisville pour corriger cette situation.

Le président de l'association prétend que les directives n'ont pas été suivies et que le problème s'aggrave de jour en jour parce qu'on passe par dessus la tête de l'association en faisant appel toujours aux mêmes camionneurs, une quinzaine environ, de sorte que le travail n'est plus partagé sur une base de rotation, comme la chose se pratiquait auparavant.

M. Legendre souligne que cette politique prive de leur gagne-pain la majorité des camionneurs membres de l'association.

"Cette situation, précise M. Legendre dans sa lettre, est d'autant plus injuste que notre association groupe des membres de toutes les allégeances politiques et ne peut être taxée d'aucune façon de partisane".

Le contentieux défendra quatre policiers poursuivis en dommages

Le comité exécutif de la ville de Montréal a autorisé hier le contentieux municipal à défendre devant les tribunaux MM. Jean-Paul Gilbert, directeur, Roland Perron, assistant-directeur, Jean-Paul Guindon, assistant-inspecteur-chef, et Jean-Jacques Parizeau, lieutenant, tous du service de la police, à qui un préavis d'action, signifié à chacun d'eux, mentionne qu'une poursuite en Cour supérieure leur réclamera la somme de \$30,000.

Les préavis découlent d'incidents survenus le 1er juillet dernier, jour de la fête du Canada, et émanent d'un vice-président conjoint du RIN pour la région de Montréal.

Par la voix de ses avocats, Mes Claude-Armand Sheppard et Guy Guérin, M. Robert Ber-

UN INSTRUMENT DE REFERENCE POUR LES LECTEURS DU DEVOIR

Il est maintenant possible de consulter les numéros passés du "Devoir" de manière rapide et méthodique grâce à :

L'INDEX ANALYTIQUE DU DEVOIR

établi par la bibliothèque de l'Université Laval sous la direction de M. Guy Forget

L'index analytique vous permet de retrouver tous les articles publiés dans le DEVOIR au cours de chaque mois. À compter de mai 1966, sauf les nouvelles d'intérêt purement local et les nouvelles internationales ne comportant aucune implication canadienne directe, l'index du mois sera publié dans les premiers jours du mois suivant et nous aurons une refonte annuelle au début de chaque année.

COUT DE L'ABONNEMENT

Livraison mensuelle	\$ 35 par mois
Refonte annuelle	\$250
Refonte annuelle	\$100

(avec abonnement mensuel)

Si vous désirez vous abonner à l'index analytique du DEVOIR, veuillez compléter le coupon ci-dessous :

INDEX ANALYTIQUE DU "DEVOIR" "LE DEVOIR"
434 est, Notre-Dame, Montréal 1

Je désire recevoir l'index analytique du "Devoir"
Livraison mensuelle Edition annuelle
Ci-joint mon chèque ou mandat-poste ou montant de

Nom Prénom

Adresse

Ville Cte Prov.

VOUS APPRENEZ LA LANGUE ESPAGNOLE ? POURQUOI NE PAS EMPLOYER LES MEILLEURS OUVRAGES

Ces ouvrages sont en vente chez le libraire de votre choix. Si vous ne les trouvez pas, communiquez avec...

BEAUCHEMIN

CURSO PRÁCTICO DE ESPAÑOL

par G. Cherubini et Vesta Condon, compilé et adapté par Solange Fielden-Briggs

SELECCIONES

par Solange Fielden-Briggs

\$3.00

\$3.00



BEAUCHEMIN

éditeur, imprimeur

Maison établie depuis 1842

450, avenue Beaumont, Montréal 15

Tél.: 273-5181

Dans quel sens faudra-t-il modifier le code du travail?

M. Daniel Johnson n'a cessé, au cours de la grève des hôpitaux, de dénoncer l'imperfection de certains articles du Code du travail. A entendre le premier ministre, l'action du gouvernement eût été plus rapide, plus résolue si la législation avait été plus claire.

par la Cour en vertu de dispositions précises de la loi.

A supposer que les grévistes aient eu de très bonnes raisons pour agir comme ils l'ont fait — cette démonstration reste toutefois à faire — il est évident qu'on ne saurait se laisser perpétuer l'état actuel d'ambiguïté.

Où la loi actuelle est bonne. Et alors il faudra l'assortir de clauses disciplinaires très sévères qui empêcheront la répétition de gestes de désobéissance systématiques comme ceux auxquels nous avons assisté.

Où la loi n'est pas bonne. Et alors il faudra très bientôt la modifier. Nous serions porté personnellement à maintenir la possibilité d'injonctions visant à prévenir les actes illégaux et le piquetage abusif qui se transforme en véritable dictature. Mais nous avons des doutes sur la validité des injonctions qui visent à imposer de force le retour au travail lorsqu'une grève se déroule dans la légalité.

Seul le Parlement devrait, nous semble-t-il, avoir le droit, dans un cas très grave, d'ordonner le retour au travail. Encore ici, le Parlement ne pourrait pas, craignons-nous, imposer "manu militari" la rentrée au travail; mais il pourrait au moins décréter la déchéance ou la suppression temporaire ou permanente des droits dont jouissent certaines associations au chapitre des lois du travail.

L'expérience des dernières semaines a été douloureuse. On serait tenté, en plusieurs milieux, de conclure à la nécessité d'interdire désormais toute grève dans les hôpitaux et dans certains services publics.

Si vive qu'ait été notre réaction, nous n'irions pas jusque-là. Nous avons toute raison de croire, après coup, que si le Parlement s'était réuni et avait décidé d'ordonner le retour au travail, les syndicats n'auraient pas osé défier le Parlement. Si le Parlement ne s'est pas réuni, ce n'est pas la faute des grévistes ni des hôpitaux, mais de M. Johnson. Nous avons reproché au premier ministre ses tergiversations à cet égard. Nous lui avons également reproché la mise en tutelle arbitraire des hôpitaux. Mais les erreurs du chef du gouvernement ont eu au moins un bon côté. Elles ont préservé, pour l'avenir, l'autorité suprême du Parlement. Elles ont évité la confrontation ultime au-delà de laquelle il n'y eût plus eu pour personne aucun recours. Tant qu'une telle confrontation n'aura pas été rendue inévitable, tant qu'elle ne se sera pas révélée vaine, mieux vaut opter pour la liberté des parties et subordonner le tout à la possibilité d'une intervention décisive du Parlement.

Une dernière conclusion se dégage enfin de cette grève amère. Le principe de la liberté absolue de négociations dans le domaine du travail ne saurait être accepté sans restriction. Dans le secteur privé, la marche vers une planification accentuée de l'économie en restreindra fatalement l'application; on n'a qu'à penser, à cet égard, à l'exemple tout récent de la Grande-Bretagne, où d'importantes restrictions ont dû être imposées aux syndicats et aux employeurs par le gouvernement socialiste. Dans le secteur public, le souci même du bien général devra inspirer aux syndicats une certaine modération, une certaine retenue. Sans quoi ils détruiront d'une main ce qu'ils auront gagné de l'autre.

Claude RYAN

Dans ce conflit historique, un premier vice a frappé l'observateur: l'extrême brièveté des pourparlers qui ont précédé la grève.

La partie patronale reçut le texte du projet de contrat syndical vers le début de février. Ce texte ne comprenait pas les propositions monétaires du syndicat, lesquelles ne furent communiquées aux hôpitaux qu'en juin. Or, dès la deuxième semaine de février, avant même par conséquent qu'on ait pu négocier sérieusement, le ministre du travail était saisi d'une demande de conciliation de la part du syndicat.

A quoi visait le syndicat en agissant ainsi? Il pensait plus à la grève qu'aux négociations. Il voulait s'assurer la permission légale de déclencher la grève 90 jours plus tard. Il suspendait ainsi, sans avoir encore négocié sérieusement, une épée de Damoclès au-dessus de la table des négociations.

Les articles du Code du travail qui se prêtent à de telles contorsions ne sont pas réalistes. Il faudrait, de toute évidence, les modifier. N'est pas réaliste, non plus, la loi qui prévoit un délai maximal de deux mois pour le déclenchement d'une grève dans un service public. Ce n'est pas deux mois, mais au moins six mois de négociations en bonne et due forme qu'il faudrait exiger avant que le droit de grève puisse être exercé.

On a vu, au cours des dernières semaines, le peu de sérieux qu'il faut attacher aux enquêtes "pro forma" que prévoient actuellement la loi des hôpitaux (article 17) et le Code du travail (article 99). Ni l'enquête du juge Marc Fortin, ni celle du juge Lippe ne paraissent promises à un brillant avenir. Ce qu'il faudrait assurer, quand une menace d'arrêt de travail plane sur un service public, c'est une enquête automatique, rapide, impartiale qui permettrait au public de connaître les faits réels avant d'avoir à souffrir d'une grève. L'enquête permettrait d'établir dans quel esprit les parties ont négocié jusque-là. Elle permettrait de définir avec précision les sujets en litige. Le gouvernement, à la suite d'une telle enquête, serait mieux placé pour agir. Les deux parties seraient aussi plus prudentes, moins portées à s'imaginer que le public boira sans discernement leur propagande de combat.

La loi actuelle prévoit la possibilité d'une enquête. Mais l'expérience vient de révéler que l'enquête, comme elle est conçue actuellement, risque de n'être qu'un vain mot.

Pour la deuxième fois en quelques mois, des grévistes à l'emploi du gouvernement ou d'un service public ont défié ouvertement une injonction émise

Les juges devraient se limiter au judiciaire

Le juge en chef de la Cour du Banc de la Reine, M. Lucien Tremblay, vient de rappeler à bon droit que les gouvernants, tant de l'arène fédérale que de l'arène provinciale, devraient cesser de recourir aux juges pour présider des commissions d'enquête sur tout et sur rien, notamment sur les différends ouvriers ou la conduite des hommes publics. Cette pratique abusive a suffisamment duré.

M. Tremblay a été tellement clair dans son exposé qu'on ne peut guère faire mieux que résumer ses quatre arguments principaux en lui donnant raison sur chacun d'eux. Nous n'y ajouterons, en tout cas, que très peu.

Le premier argument contre la nomination de juges à des commissions d'enquête, c'est que l'on manque déjà de juges pour s'occuper des causes présentement devant les tribunaux. C'est là, sans doute, un argument secondaire, puisque, au besoin, on pourrait augmenter le nombre des magistrats, mais, puisque telle est la situation, il faut bien en tenir compte. Le premier devoir d'un juge, dit M. Tremblay, c'est d'entendre les causes et de rendre jugement. Trop de causes attendent sur le rôle pour qu'on se permette de détourner les juges de leur devoir premier.

D'ailleurs, et c'est le deuxième argument de M. Tremblay, la loi qui régit la nomination des juges par Ottawa fait un devoir à ceux qui sont appelés sur le Banc de se consacrer exclusivement aux affaires de cour. La seule exception à ce principe général, c'est que les gouvernements, tant fédéral que provinciaux,

peuvent nommer des juges qui agissent comme commissaires ou arbitres.

C'est à la faveur de cette exception qu'on s'est si souvent écarté du principe général. En effet, note le juge en chef, la loi stipule bien qu'un juge agissant comme arbitre ou commissaire enquêteur n'aura droit qu'à des frais de déplacement ou allocations de subsistance (en plus, évidemment, de son salaire de juge qui est maintenu) mais, en pratique, on verse aux juges enquêteurs ou arbitres des frais de dépenses si élevés qu'ils équivalent à un salaire supplémentaire. La pratique, vise évidemment à inciter les juges à accepter de tels postes qu'ils seraient peut-être plutôt enclins à refuser autrement. Car les juges, semble-t-il, pourraient assez souvent refuser.

On sort le juge de son vrai domaine

Mais c'est le troisième argument de M. Lucien Tremblay qui emporte davantage conviction. "Dans certains cas, dit-il, le juge qui préside une commission est appelé, ou, au moins, certains juges se croient appelés à donner leur opinion non seulement sur des

BLOC-NOTES

questions de fait et de droit, mais encore sur la conduite d'un individu du point de vue de l'éthique, de la morale ou de la politique." Et M. Tremblay cite, en particulier, les cas de l'enquête Salvais et de l'enquête Dorion, la première provinciale, la seconde fédérale.

A l'enquête Salvais, la commission (présidée par un juge) a sévèrement blâmé des politiciens tout en admettant, d'autre part, que ces derniers n'avaient enfreint aucune loi. Commentant tout particulièrement l'achat, par des ministres, députés ou conseillers législatifs, d'actions de la Corporation de gaz naturel du Québec, la Commission disait: "Ceci est quelque chose d'immoral et de contraire à l'honneur public. Il importe peu que ce geste soit ou non spécifiquement prohibé par la loi."

A l'enquête Dorion, l'enquêteur, se prononçant sur l'intervention d'un haut fonctionnaire, qualifiait cette dernière de "repréhensible", parce qu'elle venait en conflit avec le cours normal de la justice, tout en ajoutant: "Mais elle ne constitue pas un acte ou l'on puisse retrouver les éléments essentiels à la perpétration d'un crime."

Le même juge enquêteur avait été amené à se prononcer sur la façon dont le mi-

"Vous n'en peu ce qui nous menace"

Sacha GUTIKY

Deux pleins mois après le fait, les Québécois n'ont pas encore fini de discuter sur les causes de la défaite libérale survenue le 5 juin dernier. Un événement de cette taille, aussi peu prévisible et qui doit autant aux hasards de la carte électorale, ne laisse pas les esprits en repos.

L'autopsie n'est pas sans intérêt, du reste. Pourvu qu'on la conduise avec réalisme et bonne foi, elle peut enrichir notre pensée politique. C'est pourtant dans une tout autre perspective que le présent article est rédigé. Plutôt que de mettre à jour des causes, mon propos est de dégager des significations et de prévoir des conséquences. Avec le recul dont nous bénéficions aujourd'hui, et grâce à quelques gestes significatifs que le nouveau gouvernement provincial a déjà posés, nous sommes mieux en mesure de comprendre ce que le 5 juin a changé, plus capables également de discerner l'orientation des nouveaux responsables.

Notons d'abord que la presque totalité des analystes et des commentateurs ont accueilli la victoire de l'Union nationale avec consternation. Pour la grande majorité des citoyens qui font métier d'écrire ou de parler, les résultats du 5 juin ne furent pas seulement une surprise mais aussi une mauvaise nouvelle.

Et des propos qu'ils ont tenus jusqu'à ce jour, on peut tirer déjà quelques interprétations générales.

La première consiste à voir comme une catastrophe certaine l'accession de M. Johnson au pouvoir et à conclure avec LE MONDE que la "révolution tranquille" vient de mourir.

La seconde, moins pessimiste et plus nuancée, réunit en faisceaux tous les espoirs que la défaite libérale n'a pas tués encore et conclut que le régime de l'UN pourrait bien après tout, ne pas interrompre complètement l'évolution politique amorcée au Québec depuis 1960.

Quoi qu'il en soit, il importe en premier lieu de constater les faits, de lire le thermomètre, après quoi nous pourrions peut-être poser un diagnostic.

CONSERVATISME: PAS MOTI!

La défaite de M. Lesage et de son équipe souligne en premier lieu la survivance chez nous d'un solide fond conservateur. Il est impossible en effet d'interpréter le vote en faveur de l'Union nationale comme un engagement au progrès social. Pour en arriver à pareille conclusion, il faudrait se livrer à des raisonnements pour le moins suspects.

Je sais que certains ne s'en font pas faute. Impatient de se consoler, désireux de tracer quelque parallèle rassurant, un observateur avouait devant moi, l'autre jour, la défaite de Churchill en 1945. C'était certes choisir trop généreusement les termes de comparaison. Mais surtout, il n'y a pas de parallèle possible entre les deux situations.

Que le peuple anglais ait chassé du pouvoir son premier ministre, c'est un événement d'importance militaire dont celui-ci avait été l'artisan, c'est indéniable. Mais toute ressemblance s'arrête là. Car pour les Britanniques, il s'agissait alors de clore un épisode de la guerre. Et l'on mettait en selle les Travailleurs, c'est-à-dire le parti de la rénovation sociale.

Or, le 5 juin dernier, c'est d'une opération tout différente que le Québec a été témoin. Après six ans d'une politique en très grande partie progressiste, la défaite infligée à l'équipe Lesage ne pouvait manquer d'apparaître comme un dénouement, puisqu'elle entraînait le retour au pouvoir de l'Union nationale, c'est-à-dire d'une multitude de mauvais souvenirs et d'une poignée de promesses, ces dernières encore n'étant nullement cautionnées par les hommes qui les formulèrent.

Le résultat de toutes ces foudres était hélas trop évident: les badauds se sentaient protégés par les éclats de voix de leur premier ministre, tandis que la population du Québec perdait sans retour des millions de dollars dont elle ne verra jamais la couleur.

La pensée constitutionnelle de M. Johnson? Lisez, je vous le recommande, son ouvrage intitulé: Égalité ou Oublivance. Et si cette pensée informe, ces formules faussement brillantes appuyées sur le vide ne vous paraissent pas inquiétantes, alors je veux bien qu'on m'appelle Cassandre... en attendant les résultats de la conférence constitutionnelle, si jamais elle est tenue!

Sur trois points donc: évolution sociale, honnêteté politique et pensée constitutionnelle, l'avenir semble dès le départ très sérieusement compromis.

Seulement, ces réflexions sont tellement lucides et tellement justes, qu'elles se passent de tout commentaire. Il n'y a qu'à féliciter, au fait, le juge en chef d'avoir eu le cran d'exprimer de telles vérités en public. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'il manifeste un tel cran et une telle justesse de vues. Nous souhaitons bien sincèrement, en tout cas, qu'il soit entendu et écouté comme il le mérite. Si toutes les nominations de juges à la tête de commissions ne sont pas à rejeter en bloc, l'abus de cette pratique est sûrement condamnable.

Le rôle politique

La quatrième et dernière raison invoquée par M. Tremblay pour mettre fin à la pratique des commissions d'enquête présidées par des juges, touche plus particulièrement le cas des enquêtes où se retrouvent des implications politiques. Bien des gens, chez nous, dit le juge en chef, sont des partisans à ce point farouches d'une formation politique qu'ils ne peu-

ANCIENS VISAGES

Refusons de fermer les yeux; avec la victoire de M. Johnson, d'anciens visages sont réapparus dont nous avions vu s'estomper les traits inquiétants au cours des dernières années.

Ne faut-il pas saluer, en tout premier lieu, le retour en force du "patronage"? Certes, nous avons tous entendu, à ce sujet, les protestations conjuguées de M. Johnson et Bertrand: "Il n'y aura plus de "patronage"! Nous abolirons cette pratique et la pourchasserons sous toutes ses formes!" Ce sont là de belles paroles et nous serions heureux de pouvoir y ajouter foi. Mais pourquoi nous illusionner?

A peine M. Johnson avait-il sonné ce glas définitif du favoritisme qu'il confiait les deux "ministères-patronages" par excellence, Voirie et Travaux publics... à qui donc? A l'organisateur-chef de son parti, comme par hasard, c'est-à-dire à l'homme qui doit se tenir en contact permanent avec les bailleurs de fonds, avec les "amis du pouvoir", à l'homme sans cesse assailli par les demandes de faveurs. Le moins qu'on puisse dire, c'est que M. Johnson expose comme à plaisir la vertu de son ministre et compromet ainsi, dès le départ, l'honnêteté de son administration.

Il n'est pas moins significatif que le nouveau chef, avant même d'assumer le pouvoir, parlait déjà de revenir sur certains engagements du gouvernement défait, et en particulier sur le projet d'établir au Québec un régime gouvernemental d'assurance-santé-médicale. Comment oublier, en écoutant pareils propos, que le précédent régime de l'Union nationale fut marqué par une résistance féroce au développement de la sécurité sociale?

Nous avons vu, enfin, les candidats de M. Johnson exploiter sans scrupule les inévitables inconvénients de certaines politiques progressistes, par exemple, le transport des écoliers vers les écoles régionales. Ces inconvénients sont réels et le nouveau régime ne peut que les reconnaître. Comment oublier, en écoutant pareils propos, que le précédent régime de l'Union nationale fut marqué par une résistance féroce au développement de la sécurité sociale?

En somme, la victoire du 5 juin démontre que le conservatisme social est toujours vivant, que toute politique de progrès se trouve en permanence menacée par le rصاص du traditionalisme et que les faiblesses d'un gouvernement progressiste favorisent chez nous, non pas les forces plus radicales qui cherchent à le tourner sur sa gauche, mais uniquement les forces rétrogrades qui l'assaillent sur sa droite.

SEPARATISME ET REGRESSION

L'événement fera-t-il réfléchir ceux qui, hier encore, croyaient le progrès social désormais assuré, mû par un élan irréversible, et l'heure désormais venue de passer à d'autres préoccupations? On passait, pour l'instant, devant le 5 juin, quand on s'aventurait à dire qu'un peuple ne peut pas faire toutes ses révolutions à la fois et qu'à reléguer les préoccupations sociales au second plan pour donner priorité aux valeurs nationales, on risquait fort de se retrouver en pleine régression. On passait pour préjugé, avant le 5 juin, si l'on soutenait que la tendance séparatiste, dans le contexte québécois, était réactionnaire par nature et conduisait fatalement, quels qu'en soient les promoteurs, à remettre le conservatisme au pouvoir. De telles assertions suffisaient à nous déclasser. On vous représentait, avec un sourire protecteur, que votre acharnement

contre le fantôme d'un duplessisme défunt tenait de l'obsession et cachait à vos regards le merveilleux horizon de l'indépendance nationale.

Pourtant, le plus clair résultat de la participation séparatiste à la dernière élection semble bien avoir été de remettre l'Union nationale au pouvoir, en privant les Libéraux de quelques milliers de voix sur plusieurs points sensibles de la carte électorale.

Ainsi, le R.I.N., cette "gauche" du séparatisme québécois, se targue aujourd'hui d'avoir chassé du pouvoir un gouvernement progressiste (cf. leur journal l'Indépendance), tandis que les nationalistes de droite cèdent aux chants de sirène de M. Johnson (Égalité ou Indépendance?) et retrouvaient avec joie l'atmosphère nationale-conservatrice dont ils avaient la nostalgie.

Entre 1960 et 1966, il nous est arrivé quelques fois de donner à certains contradicteurs "rendez-vous au prochain Duplessis". Eh bien! nous y sommes désormais. Cette Union nationale qu'on proclamait défunte, la voici de nouveau au pouvoir. Et de leur propre point de vue, les nationalistes à tous crins auront vraisemblablement à s'en repentir.

GROSSE VOIX, PETIT BATON

Il paraît inévitable en effet que l'Union nationale, dans ses relations avec le pouvoir fédéral, revienne aux positions de son fondateur vénéré. Un journaliste résumait récemment cette attitude en rappelant qu'elle consiste à se rendre au combat "armé d'une grosse voix et d'un tout petit bâton".

M. Johnson n'a-t-il pas placé déjà son gouvernement dans cette situation typiquement duplessiste? En formulant au plan théorique des revendications démesurées, il se condamne lui-même à un autonomisme purement verbal qu'aucune politique concrète ne pourra soutenir.

Un exemple? L'intention proclamée par M. Johnson de réclamer pour son gouvernement 100% de l'impôt sur le revenu, 100% de l'impôt sur les "corporations" et 100% de l'impôt sur les successions. S'agit-il là d'un objectif que l'Union nationale va poursuivre sérieusement? Si oui, M. Johnson réalisera le séparatisme. Comment croire, en effet, qu'un pouvoir fédéral responsable puisse renoncer totalement à trois sources capitales de revenus auxquelles la constitution lui donne accès? Mais rassurez-vous. Dès le premier ministre du Québec revient sur ses positions et nous donne à entendre que 100% ne signifie pas nécessairement 100%...

De même, M. Johnson escamote le problème des relations fédérales-provinciales en réclamant une constitution entièrement nouvelle... mais pas pour tout de suite, bien entendu. Dans l'immédiat, il se contente de prôner que la conférence de l'automne prochain, entre Ottawa et les provinces, sera probablement orageuse. Ainsi M. Duplessis fonda pendant une décennie, marquant de ses sautes d'humeur la plupart des conférences outaouaises. Mais le résultat de toutes ces foudres était hélas trop évident: les badauds se sentaient protégés par les éclats de voix de leur premier ministre, tandis que la population du Québec perdait sans retour des millions de dollars dont elle ne verra jamais la couleur.

La pensée constitutionnelle de M. Johnson? Lisez, je vous le recommande, son ouvrage intitulé: Égalité ou Oublivance. Et si cette pensée informe, ces formules faussement brillantes appuyées sur le vide ne vous paraissent pas inquiétantes, alors je veux bien qu'on m'appelle Cassandre... en attendant les résultats de la conférence constitutionnelle, si jamais elle est tenue!

Sur trois points donc: évolution sociale, honnêteté politique et pensée constitutionnelle, l'avenir semble dès le départ très sérieusement compromis.

Seulement, ces réflexions sont tellement lucides et tellement justes, qu'elles se passent de tout commentaire. Il n'y a qu'à féliciter, au fait, le juge en chef d'avoir eu le cran d'exprimer de telles vérités en public. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'il manifeste un tel cran et une telle justesse de vues. Nous souhaitons bien sincèrement, en tout cas, qu'il soit entendu et écouté comme il le mérite. Si toutes les nominations de juges à la tête de commissions ne sont pas à rejeter en bloc, l'abus de cette pratique est sûrement condamnable.

UNE VERSION OPTIMISTE

Existe-t-il par ailleurs des raisons d'espérer?

Ceux qui refusent les pronostics trop noirs fendent leur optimisme sur des faits indiscutables. Ils font valoir en premier lieu que la vraie "révolution tranquille" est antérieure à la prise du pouvoir par les libéraux de 1960.

Ceux-ci, disent-ils, ont eu le mérite de mettre au point l'expression politique d'une évolution sociale qui était déjà en marche depuis fort longtemps. Mais ce n'est pas l'équipe Lesage qui a fait le renouveau; c'est plutôt ce renouveau en profondeur, événement de la pensée et des transformations économiques, qui ont fait l'équipe Lesage.

A ce niveau, poursuivent les optimistes, les hasards électoraux ne jouent qu'un rôle très secondaire. Et du reste, s'il n'y avait pas de vote populaire et resté fidèle aux libéraux. Si donc l'évolution dans les esprits continue de s'accomplir (et ce n'est pas l'action d'un parti politique, même au pouvoir, qui peut en arrêter la marche), ou bien l'Union nationale devra emboîter le pas, ou bien le règne de M. Johnson sera très court.

Cette façon de voir convient sans doute une part de vérité. A l'échelle des générations, un tel jugement peut se révéler exact. Mais il néglige avec beaucoup de légèreté les échéances immédiates. De plus, il manifeste, l'en ai peur, une tendance séculaire à se réfugier hors de la politique, dès que le climat électoral se met au froid.

Il est certain que la "grande noirceur" de l'après-guerre n'a pas empêché les esprits d'évoluer. Mais l'évolution des esprits n'a pas empêché davantage la paralysie politique de la décennie 1950-1960. Or, le Québec vit au bord du retard fatal: une autre décennie d'immobilisme, plus ou moins total, voire un seul lustre de régression, et notre avenir comme société moderne peut s'en trouver à jamais compromis. C'est dire que le Québec ne peut plus se permettre de stagner politique-ment comme il l'a fait entre 1900 et 1960.

L'Union nationale va-t-elle vraiment emboîter le pas? Il est difficile d'accueillir cette hypothèse. Porté au pouvoir par une minorité conservatrice, un parti inclinera toujours, quasi fatalement, vers la réaction. Son instinct le portera à suivre les sentiers qui l'ont conduit au succès, ces sentiers-là fussent-ils des ornières.

On nous parle enfin des hommes nouveaux de l'Union nationale. Je voudrais croire qu'ils sont nombreux. Mais pour l'instant, qui voyons-nous aux commandes de l'Etat? Ce ne sont ni M. Bellemare, ni M. Lafontaine, ni M. Jean-Noël Tremblay, ni M. Vincent ni M. Johnson lui-même qu'on peut décemment nous présenter comme des personnalités tout neuves! Alors, qui?

Nous ne voyons encore à l'horizon que M. Masse. C'est peu.

L'OPPOSITION

Faute donc de croire au miracle, c'est l'opposition qui représente encore le plus solide espoir, la meilleure assurance contre un retour en arrière. La vraie, la seule différence fondamentale entre la "grande noirceur" duplessiste et la conjoncture actuelle, c'est que nous sommes aujourd'hui en démocratie.

Face au nouveau gouvernement Johnson, ce ne sont pas M. George Marler et un quarteron de survivants libéraux qui occupent les banquettes de la gauche, mais l'équipe Lesage quasi intacte et renforcée de nouveaux élus comme MM. Jean-Paul Lefebvre, Robert Bourassa et plusieurs autres.

C'est là une réalité politique plus solide que toutes les spéculations et tout le "wishful thinking" au sein desquels on cherche consolation. Ne nous racontons pas d'histoires. La politique québécoise est à faire, comme toutes les politiques.

Il ne s'agit pas pour les hommes de progrès de s'y complaire quand elle va bien, quitte à la fuir dès qu'elle soufflé des vents contraires.

La cause du progrès se défend aujourd'hui dans l'opposition, au pays de Québec, tout comme elle se défendait hier du côté du pouvoir. Si demain l'Union nationale nous démontre qu'elle peut faire avancer le Québec, il sera toujours temps de lui accorder notre confiance. Mais pour le moment, les esprits progressistes doivent se rendre compte que notre évolution est menacée et faire comprendre au nouveau pouvoir qu'ils ne sont pas dupes de ses "flirts" incohérents avec certaines idées de gauche.

Est-ce à dire qu'il faille mettre aveuglément toutes ses chances dans l'opposition libérale, en fermant les yeux sur tous ses défauts? Évidemment pas. Appuyer un parti dans une conjoncture donnée, ce n'est pas éterniser les vices de ce parti, ni en consacrer les faiblesses mais profiter au contraire de l'occasion pour contribuer à l'assainir.

Ce serait une tragédie si l'équipe Lesage ne profitait pas de sa défaite pour procéder à une auto-critique très serrée, pour épurer ses cadres et rajuster son tir. Elle le pourra d'ailleurs faire écho aux mauvais penchants de l'Union nationale qu'à condition de résister elle-même à ses démons familiaux: l'arrogance de son leader, la pétulance naturelle de ses meilleurs éléments, l'incohérence toujours menaçante pour des hommes entreprenants et impatientes tout à la fois.

Mais pourvu que la nouvelle opposition s'abstienne de toute surenchère irresponsable, pourvu qu'elle ne se dialogue pas elle-même en cherchant à déborder le pouvoir sur tous les côtés à la fois, pourvu qu'elle retrouve un contact profond avec les milieux les plus déshérités et qu'elle représente avec force leurs besoins les plus pressants, nous les espoirs restent permis.

lettres au DEVOIR

Une réponse à Jean Basile

Monsieur Jean Basile, pour répondre à monsieur Joussemet, s'est permis de tenir les propos suivants:

"Il y a bien longtemps que je sais qu'il y a un cinéma en général et le cinéma canadien en particulier sont défendus par ceux qui ne font rien, mais rien fait et ne feront jamais rien."

"Il aime le cinéma qui le nourrit sans qu'il ait besoin de se compromettre..."

"Monsieur Joussemet... n'a même pas essayé de participer à l'enrichissement de notre patrimoine culturel sinon par un amour du cinéma d'autant plus pur qu'il n'aura jamais à le prouver autrement que par des déclarations de principe sporadiques."

Ces propos constituent des calomnies.

En 1954, M. Joussemet et moi-même fondions à Montréal un ciné-club dont M. Joussemet assumait la grande partie du déficit. Les premières séances de ce ciné-club 35mm se déroulaient dans la salle du théâtre du Gesù.

La même année, M. Joussemet participait à la fondation de la revue canadienne de cinéma, IMAGE, revue dont l'animateur était Fernand Cadieux et Guy Joussemet un des rédacteurs.

Nous le répétons, ces réflexions sont tellement lucides et tellement justes, qu'elles se passent de tout commentaire. Il n'y a qu'à féliciter, au fait, le juge en chef d'avoir eu le cran d'exprimer de telles vérités en public. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'il manifeste un tel cran et une telle justesse de vues. Nous souhaitons bien sincèrement, en tout cas, qu'il soit entendu et écouté comme il le mérite. Si toutes les nominations de juges à la tête de commissions ne sont pas à rejeter en bloc, l'abus de cette pratique est sûrement condamnable.

V. P.

VERS LA MÊME ÉPOQUE, M. Joussemet essaya d'obtenir un emploi comme monteur à l'Office national du film.

Tout le monde sait qu'à Radio-Canada, M. Joussemet et son supérieur hiérarchique, M. Réal Benoit, ont pris toutes les mesures possibles (organisation de la programmation, émissions ciné-club, achat sélectif des films, etc.) pour développer le niveau de la culture cinématographique au pays.

M. Guy Joussemet, tous les cinéphilos montréalais le savent, est un des fondateurs et un des principaux animateurs de La Cinémaèque canadienne, organisme essentiel pour un cinéma vivant.

M. Joussemet a investi récemment dans des conditions très aléatoires, une somme importante, puisée à même ses économies, dans la production de mon film "Poussières sur la ville", parce qu'il croyait au cinéma canadien en général et à ce film en particulier.

J'admets volontiers qu'un critique soit partial, injuste, voire malhonnête, mais je n'admetts pas qu'il méprise le sujet dont il parle.

On voit que M. Basile n'aurait pas le cinéma puisqu'il ne s'est même pas soucier de se renseigner sur le fait cinématographique à Montréal.

Arthur LAMOTHE

MONTREAL, SAMEDI 6 AOÛT 1966

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1916

Claude RYAN, Directeur

Redacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL

Directeur de l'information: Michel ROY

Trouver: Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui est l'éditeur. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$30.00, 6 mois \$15.00, 3 mois \$8.00. À l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Édition du samedi: 12 mois \$20.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361



AUX QUATRE COINS DU MONDE

INTERNATIONAUX HORIZONS INTERNATIONAUX HORIZONS INTERNATIONAUX HORIZONS INTERNATIONAUX

NATIONS UNIES — Une douzaine de délégations africaines, sous la présidence de M. Ignatig Pinto, représentant du Dahomey, ont fait un... (Text continues with details of the UN meeting and the role of the African Union secretary-general U Thant).

BEYROUTH — M. Edmond Khayat, ambassadeur du Liban à Ottawa, est nommé ambassadeur du Liban à Mexico. Il sera remplacé par M. Alif Gebara, qui est actuellement conseiller à l'ambassade du Liban au Caire.

BERLIN — Le mur de Berlin n'est plus sous le régime est-allemand une regrettable nécessité dictée par l'intérêt supérieur de l'Etat dont on a un peu honte. C'est un rempart efficace derrière lequel l'édifice, avec succès, le socialisme et dont on tire gloire.

WASHINGTON — Le gouvernement péruvien a offert vendredi Lima comme siège de la réunion des présidents de l'hémisphère occidental qui doit en principe avoir lieu avant la fin de l'année en cours.

BONN — Sous la présidence du chancelier Ludwig Erhard, la session plénière du Bundestag (assemblée des Laender) débattait au sujet des projets de loi sur la stabilisation de l'économie, s'est ouverte vendredi dans la capitale fédérale allemande.

BRUXELLES — La cinquième assemblée plénière du Congrès juif mondial a consacré ses travaux, vendredi, au thème des droits de l'homme. Au cours de ce débat, M. David Morse, directeur général de l'Organisation internationale du travail, a souligné que quatre-vingts pour cent de la population mondiale est sous-alimentée et que tant que cette situation ne sera pas corrigée, et qu'il subsistera un déséquilibre entre les peuples nantis et les peuples dépourvus, la notion de droits de l'homme ne sera pas inscrite dans les faits.

WASHINGTON — Trois savants atomistes européens se partagent le prix annuel Enrico Fermi, décerné par la Commission américaine de l'énergie atomique. Il s'agit des professeurs Otto Hahn, 87 ans, résident à Goettingue (Allemagne), Lise Meitner, 87 ans, née à Vienne, actuellement en Angleterre, et Fritz Strassmann, 64 ans, directeur de l'Institut de chimie nucléaire à l'université de Mayence, en Allemagne de l'Ouest. Chacun d'eux recevra une médaille d'or et un tiers du montant du prix (50.000 dollars).

BONN — Le ministère de la défense d'Allemagne fédérale a donné l'ordre à tous les pilotes de F-104 Starfighter de renoncer à certains exercices en vol. L'interdiction formelle a été décidée, après un officiellement, afin de permettre l'aménagement d'un système de contrôle automatique plus perfectionné. L'amélioration porterait essentiellement sur le gouvernail de profondeur.

LE CAIRE — La quatrième conférence arabe au sommet qui devait se réunir à Alger au mois de septembre prochain est reportée sine die, a annoncé officiellement vendredi le secrétaire général de la Ligue arabe.

BRUXELLES — Le gouvernement belge a chargé son ambassadeur à Kinshasa M. Paul Bihin de remettre au général Mobutu une note dans laquelle il définit sa position sur les problèmes touchant les relations belgo-congolaises à la suite de la tension diplomatique qui s'est développée entre les deux pays.

BERLIN — "Tentative d'engagement d'un avion MiG-21 avec son pilote pour les livrer aux services secrets américains", c'est là un des chefs d'accusation formulés vendredi devant la première chambre de la Cour suprême de Berlin-Est contre M. Guenter Laudahn, un des trois Allemands de l'Ouest qualifiés "d'agents et de provocateurs", au cours de la première audience de leur procès.

DUSSELDORF — Deux anciens chefs d'une unité opérationnelle de la Wehrmacht (Einsatzkommando 3) chargée au cours de l'été et de l'automne 1941 de la liquidation de Juifs en Ukraine, ont été condamnés vendredi par la cour d'assises de Dusseldorf à des peines de travaux forcés de 7 et 3 ans et demi. Quatre autres accusés ont été acquittés. Seul le chef de complicité de meurtres a été retenu contre les deux principaux accusés, Horst Guido Huhn, 60 ans, et Karl Jung (53 ans).

BRASILIA — Les autorités brésiliennes ont raisonnablement vendredi à l'aéroport de Brasilia un bimoteur immatriculé aux Etats-Unis et dont les papiers d'identité ne sont pas en règle. Le pilote de l'avion, Eugene Murphy Adams, descendu dans un hôtel de la ville, a protesté contre les allégations de la police, en déclarant qu'il s'agissait d'un malentendu.

CONSTANCE — Les Allemands de l'Ouest sont plus nombreux à estimer aujourd'hui que l'Union soviétique ne représente pas pour eux un danger. Un sondage d'opinion effectué par l'Institut d'Allensbach révèle que 38 p.c. seulement des adultes d'Allemagne fédérale, contre 66 p.c. en 1962, se sentent menacés par l'Union soviétique. Dans le même temps, la proportion de ceux qui n'éprouvent aucune crainte particulière à l'égard de Moscou est passée de 15 à 37 p.c. Et 26 p.c., contre 54 p.c., estiment que "les Soviétiques sont honnêtement disposés à rechercher une entente".

Carmichael définit le "Pouvoir noir"

NEW YORK — Le slogan "Pouvoir Noir" n'a pas été créé spontanément. Il est le fruit de longs mois de labeur du "SNICK" (Comité des étudiants non violents — Student Non-Violent Coordinating Committee) sous la direction de M. Stokely Carmichael qui est récemment passé à la présidence du mouvement.

"Pouvoir Noir" résume en deux mots un long manifeste préparé par un groupe de dissidents au sein du SNICK las de compter sur la bonne volonté des Blancs. Partisans de l'action directe qui, seule peut produire une émancipation rapide et positive, les "rebelle" rejettent la participation des Blancs au mouvement et préconisent une prise de conscience exclusivement noire.

"Pour parvenir à nous libérer, nous devons couper nos liens avec les Blancs... Nous devons fonder nos propres institutions, sources de crédits, co-propriétés, partis politiques et écrire notre propre histoire".

Le manifeste déclare qu'au risque de passer pour des racistes les Noirs devront écarter de leurs comités directeurs les Blancs qui peuvent influencer les décisions sur leur ligne de conduite.

Les autres mouvements noirs sont critiqués dans le manifeste qui les accuse de soumission aux Blancs qui ont réussi à les intimider. La NAACP (Association nationale pour le progrès des gens de couleur) est mise à l'index parce qu'elle représenterait la réaction à l'élan d'émancipation. Son nom même est visé parce qu'il sous-entendrait que les Noirs arriérés chercheraient à s'élever au niveau des Blancs.

La SCLC (Conférence chrétienne des leaders du Sud), mouvement dirigé par le pasteur Martin Luther King, prix Nobel de la paix, n'est pas épargnée. Le document affirme que cet organisme est, en façade, dirigé par des Noirs mais qu'il n'est pas pour cela accusé de racisme.

Le reste du manifeste déclare, en substance, qu'un Blanc qui n'a jamais été esclave ne peut, en dépit des meilleurs sentiments du monde ou de la meilleure volonté, comprendre ou vraiment s'identifier avec un Noir qui a vécu l'esclavage et supporte l'humiliation depuis des centaines d'années.

Manifestation noire au mariage de Mlle Johnson?

NEW YORK — Les dirigeants de quatre des plus importantes organisations noires des Etats-Unis ont demandé à M. Stokely Carmichael, président du comité de coordination des étudiants non violents SNCC d'annuler une manifestation contre la guerre au Vietnam qu'il se proposait d'organiser à Washington à l'occasion du mariage de Luci Johnson, fille du président des Etats-Unis.

Dans un télégramme adressé à M. Carmichael, auteur du slogan "pouvoir noir", le Dr Martin Luther King, président de la conférence des dirigeants chrétiens du Sud, le syndicaliste Philip Randolph, M. Roy Wilkins, secrétaire général de l'Association nationale pour le progrès des gens de couleur et M. Whitney Young, secrétaire général de la ligue urbaine nationale, déclarent que cette manifestation serait "de très mauvais goût" et donnerait une mauvaise réputation à tout le mouvement des droits civiques.

Une porte-parole du SNCC à Atlanta a répondu qu'aucune manifestation n'était prévue et que M. Carmichael ne serait pas à Washington à l'occasion du mariage de Mlle Johnson. Le comité central du SNCC a adressé un télégramme aux quatre dirigeants noirs leur reprochant "de faire preuve de plus d'ardeur à défendre Luci Johnson que les millions de Noirs qui sont brutalisés tous les jours aux Etats-Unis". Le télégramme accuse le président Johnson d'avoir choisi la date du 6 août, pour le mariage de sa fille, afin de "détourner l'attention de la presse de la guerre au Vietnam et de l'anniversaire du bombardement atomique d'Hiroshima".

La City estime que la crise économique semble surmontée

LONDRES — Le moment le plus aigu de la "crise de confiance" traversée par l'économie britannique semble avoir été surmonté, déclare-t-on dans les milieux financiers de Londres. Après plusieurs semaines de tension, une légère détente

en effet, paraît se manifester en cette fin de semaine. La bourse a commencé hier à se réorienter vers la hausse à la faveur de la réapparition de gros acheteurs.

La fermeté avec laquelle le gouvernement s'efforce d'appliquer sa politique d'austérité a semblé, il se favorablement impressionné les milieux d'affaires. L'échange de vues "franc et approfondi" qui a eu lieu mercredi à Downing Street entre le premier ministre, le chancelier de l'échiquier, le ministre des affaires économiques et les dirigeants des 18 grandes banques ne serait pas étranger à la dissipation du malaise.

Ainsi, le regain de confiance devrait être encouragé également par l'amélioration de la balance commerciale. Celle-ci pourrait bénéficier en effet, d'une part de la reprise des exportations au lendemain de la grève de la marine marchande, et d'autre part du ralentissement des importations provoqué par les mesures déflationnistes, en particulier, le resserrement du crédit.

Après deux nuits blanches et des délibérations pratiquement ininterrompues depuis mardi, la "commission des 25" chargée d'examiner le projet de loi sur le contrôle des prix et des revenus, s'est prononcée vendredi, aux Communes, en faveur du texte et de l'ensemble des amendements proposés par le gouvernement.

Nouveau démenti indien sur un essai nucléaire

PARIS — L'ambassade de l'Inde à Paris a démenti hier formellement l'intention prêtée par le Pakistan au gouvernement de la Nouvelle-Delhi d'entreprendre la fabrication d'armes nucléaires et de préparer une explosion souterraine. Ces nouvelles sont "fausses et dénuées de fondement", dit le communiqué de l'ambassade qui rappelle que "l'Inde a affirmé à maintes reprises que, même si elle dispose des capacités techniques nécessaires, elle ne se servira pas de l'énergie atomique pour la production d'armes nucléaires".

Hausse de la popularité de de Gaulle

PARIS — Selon un sondage effectué par l'Institut français d'opinion publique, 65% des Français sont satisfaits de la politique du général de Gaulle. La popularité du chef de l'Etat aurait ainsi retrouvé au mois de juillet l'un de ses plus hauts niveaux après un fléchissement sensible. (Au mois de juin le même sondage n'avait fait état que de 58% de satisfaits). Quant à la proportion de "mécontents" qui était de 29% en juin, elle est tombée à 26% le mois dernier.

Selon la même enquête, 50% des Français savent déjà pour qui ils voteront aux prochaines élections législatives — officiellement fixées au printemps 1967 — à la question: "En choisissant le candidat pour lequel vous voterez en 1967 tiendrez-vous compte du chaos que vous avez fait aux élections présidentielles en 1965". 60% des personnes interrogées ont répondu oui, 18% non. Les 22% restants ne se prononçaient pas.

D'autre part, les enquêteurs de l'I.F.O.P. interrogant les citoyens sur les alliances de M. François Mitterrand, leader de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, ont enregistré qu'une majorité d'électeurs préféreraient voir celui-ci se rapprocher plutôt des "centristes" (amis de M. Jean Lecanuet, ancien candidat à la présidence de la République) que des communistes. En effet, 29% des personnes interrogées ont jugé que M. Mitterrand "se rapprochait trop" du parti communiste, 20% "juste ce qu'il faut" et 13% "pas assez".

Visite au Canada du ministre de la défense de Bonn

BONN — M. Kai Uwe Von Hassel, ministre fédéral allemand de la Défense se rendra sur l'invitation de son collègue canadien M. Paul Hellyer du 14 au 19 août au Canada.

Le ministre allemand aura une série d'entretiens avec M. Paul Hellyer et des représentants de différents états-majors de l'armée canadienne.

Le thème principal des conversations portera sur le retrait de deux escadrilles canadiennes stationnées jusqu'à présent à Marville, France, ainsi que sur l'installation en République fédérale du quartier général canadien implanté actuellement à Metz.

Une partie des deux escadrilles de Marville qui doivent être rapatriées viendra vraisemblablement renforcer les six escadrilles stationnées en Allemagne.

Elle s'installerait alors à Deux-Ponts ou à Spellingen. Pendant son séjour au Canada, M. Kai Uwe Von Hassel visitera en outre des unités canadiennes et assistera à des manoeuvres.

Saigon estime que les raids contre le Nord ralentissent quelque peu le rythme des infiltrations vers le Sud

SAIGON — Il est très improbable que les bombardements du Nord-Vietnam à eux seuls et quelle que soit leur ampleur, puissent provoquer au sein de la population une désaffection à l'égard du régime de Hanoi ou réduire l'esprit combattif des Nord-Vietnamiens. En revanche, le rythme des infiltrations d'hommes et de matériel vers le sud continuera d'être efficacement freiné. Il est actuellement dans une proportion de vingt à trente pour cent.

Ces indications, puisées à bonne source américaine, à Saigon, constituent la conclusion à laquelle est parvenu le service de renseignement de la Nouvelle-Delhi d'entreprendre la fabrication d'armes nucléaires et de préparer une explosion souterraine. Ces nouvelles sont "fausses et dénuées de fondement", dit le communiqué de l'ambassade qui rappelle que "l'Inde a affirmé à maintes reprises que, même si elle dispose des capacités techniques nécessaires, elle ne se servira pas de l'énergie atomique pour la production d'armes nucléaires".

Dans les milieux autorisés américains, on estime ainsi que les raids de bombardement au nord, s'ils gênent l'effort de guerre soutenu par Hanoi, ne le compromettent pas irrémédiablement pour autant.

On souligne en effet que, premièrement — le Nord-Vietnam dispose d'un potentiel humain qui lui permet largement de pallier la perte d'heures-travail que représente la remise en état continuée des liaisons routières, fluviales et ferroviaires journalièrement endommagées par l'aviation américaine. Les jeunes gens des deux sexes, de 16 à 30 ans, sont environ 4 millions.

C'est un réservoir de main-d'oeuvre amplement suffisant. L'armée régulière et la milice comptent au bas mot un demi-million d'hommes et de femmes. Quant à la mobilisation partielle annoncée le 17 juillet, il ne faut y voir rien de dramatique; en fait, le Nord-Vietnam mobilise depuis des années.

Deuxièmement — les pertes en matériel et équipement industriel infligées au Nord-Vietnam par l'aviation américaine ne sont pas non plus irréparables, il s'en fait. Les Soviétiques et les Chinois alimentent le régime de Hanoi au fur et à mesure de ses besoins et rien

ne permet d'affirmer que cette aide décroît ou qu'elle ne répond pas aux nécessités de l'heure. L'aide soviétique s'est en fait accrue au cours de ses derniers mois.

Troisièmement — sur le plan politique, le soutien du bloc communiste à la politique de Hanoi demeure ferme et il est pour le moins prématuré, estime-t-on dans ces milieux américains, d'accorder crédit à la thèse selon laquelle Moscou pousserait Hanoi à la négociation opportune. Cette concordance de points de vue ne peut évidemment que raffermir la volonté nord-vietnamienne de résister à l'agression américaine.

C'est ainsi, souligne-t-on que l'esprit combattif du soldat nord-vietnamien et son moral demeurent à peu près entiers, même après les quelques semaines qu'il lui a fallu pour s'infiltrer à pied du nord au Sud-Vietnam.

Lors de la récente opération Hastings au sud du 17e parallèle où les marines américains avaient eu affaire à trois régiments nord-vietnamiens au moins, trois des quinze prisonniers seulement s'étaient rendus de leur plein gré. Les douze autres étaient blessés.

Environ 50.000 soldats nord-vietnamiens se trouvent actuellement au Sud-Vietnam, d'après les services de renseignements américains, chiffre auquel il faut ajouter quelque

Escalade calculée dans le ton des avertissements soviétiques

MOSCOW — La note de protestation du gouvernement soviétique publiée hier est une mise en garde supplémentaire plus qu'une menace précise, estime la plupart des observateurs étrangers de la capitale soviétique.

A peu près similaire à celle envoyée le neuf juillet, la nouvelle note apporte pourtant un élément nouveau: elle fait état d'un bateau soviétique "atteint" par des balles américaines.

La note insiste pour que le gouvernement américain prenne des mesures pour que cessent ces "actions provocatrices". Cela n'est donc, souligne-t-on, qu'une mise en garde de plus (la troisième depuis le premier bombardement de Haiphong, mais il est fait mention cette fois, sans excessive insistance cependant, de balles qui ont touché un navire marchand soviétique.

On a le sentiment, après le discours prononcé par M. Kossyguine mardi devant le Soviet Suprême et le vote de la déclaration qui a suivi, d'une sorte d'escalade calculée dans le ton des avertissements adressés à "l'agresseur" américain. La note a été d'ailleurs publiée sous un titre neutre, en deuxième page des "Izvestia" hier après-midi.

"Appel" de pilotes américains

HANOI — L'agence de presse du Nord-Vietnam diffuse un appel qu'elle attribue à deux officiers aviateurs américains prisonniers des Nord-Vietnamiens. Cet appel, qui s'adresse aux pilotes américains en opérations au Vietnam, déclare notamment: "Nous sommes un certain nombre d'aviateurs américains qui avons violé l'espace aérien de la RDV, commettant des crimes contre le peuple vietnamien, et avons été capturés."

"On nous disait que nous allions au Vietnam pour arrêter l'expansion agressive du communisme. Aujourd'hui nous nous rendons compte que la lutte du peuple vietnamien pour son indépendance et sa réunification, sans ingérence étrangère, ne diffère pas de la lutte que nous avons menée contre les Anglais il y a 190 ans."

"Vous, vous devez aussi refuser d'aller vous battre ou d'effectuer des vols sur le Vietnam, et exiger votre rapatriement," conclut l'appel.

Rusk a une rencontre de Gaulle Johnson demeure hypothétique

WASHINGTON — Le secrétaire d'Etat M. Dean Rusk a refusé hier au cours de sa conférence de presse de faire la déclaration sur une rencontre au sommet entre le président Johnson et le général de Gaulle. Une telle entrevue demeure hypothétique, a-t-il dit. Pour l'instant, a-t-il ajouté, aucun sommet franco-américain n'est prévu.

Le secrétaire d'Etat a d'autre part affirmé que, contrairement aux rumeurs circulant à Washington selon lesquelles 75.000 militaires américains seraient prochainement retirés d'Europe, les Etats-Unis n'envisagent aucun retrait d'unités de combat importantes d'Europe dans l'avenir prévisible. La décision de la France de se retirer du commandement intégré de l'OTAN entraînera simplement certains ajustements dans le déploiement des troupes américaines en Europe occidentale.

M. Rusk a indiqué que les Etats-Unis souhaitent que les membres de l'OTAN évaluent en commun la nature exacte de la menace communiste et déterminent ensuite l'effort commun que l'OTAN devra effectuer pour faire face à cette menace. Il a souligné la nécessité d'un effort commun pour faire ce qui est nécessaire.

Le secrétaire d'Etat a par ailleurs réaffirmé qu'il était convaincu de l'opportunité d'une conférence "au sommet" entre les dirigeants des pays de l'hémisphère occidental. Interrogé à propos de divers problèmes intéressant l'Amérique latine, le chef de la diplomatie américaine a toutefois souligné que cette conférence continuerait de faire l'objet de consultations entre les pays intéressés et qu'il était encore trop tôt pour se prononcer sur la date de cette réunion.

Par ailleurs, le secrétaire d'Etat a exprimé le ferme espoir que les autorités argentines prendront les mesures nécessaires pour éviter la répétition de l'incident survenu au professeur américain Warren Ambrose qui, d'après le département d'Etat, a été récemment sérieusement malmené par la police de Buenos Aires.

Cours de conduite automobile

A l'intention de toutes les personnes qui désirent apprendre à conduire, les jeunes à partir de l'âge de 16 ans et les adultes, un cours spécial de conduite automobile entièrement approuvé par le ministère des transports, commencera le samedi 13 août courant, à l'Auto-Ecole Modèle, 9420 est, rue Sherbrooke, Montréal.

Pour renseignements: **352-8210**

POUR LES JEUNES!

Assurez-vous un revenu régulier en livrant à domicile, tous les matins, le journal

LE DEVOIR

Nous avons présentement besoin de porteurs dans les districts suivants:

VERDUN - LACHINE - LASALLE

Outremont, Côte-des-Neiges, Ville Mi-Royal, Villieray, Rosemont, Ville St-Michel, Carré St-Louis, St-Bruno, Beloeil, Longueuil, St-Lambert, Boucherville, Ville Lemoyne, Ville St-Laurent, Carlier-ville, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, Duvernay, St-Vincent-de-Paul, Ahuntsic, Montréal-Nord, Repentigny, Tétreaultville, Charlemagne, Pointe-aux-Trembles, Bordeaux, etc.

Appeler à: **844-3364** SERVICE DU TIRAGE

MONTROSE

LE TOUT NOUVEAU DISQUE PHILIPS

CLAUDE NOUGARO

Bidonville, L'amour sorcier, Côte d'Azur, Sing Sing Song, Tu dormiras longtemps, A bout de souffle, Les mains d'une femme dans la farine, Chanson pour le maçon, Scht-laouch, Gratte-moi la tête, Amstrong, Toutes les filles m'ont suivi.

CENTRE DU DISQUE **MONTROSE**

3162 est. Bélanger RA. 9-8233 Ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9h.30 p.m.

COMMANDES POSTALES \$0 par 3 disques pour frais de poste et d'emballage — Taxes en plus Suggérez un deuxième choix Signifiez si Mono ou Stéréo

REG. \$4.20 SPECIAL **2.99**

Mono 77865 12" LONG-JEU "HI-FI"



Sabena fait connaître le Canada

La Sabena vient de consacrer la dernière livraison de sa publication semestrielle "Sabena Revue" au Canada. Les lignes aériennes belges contribuent ainsi, pour notre plus grand bonheur, à la propagation de notre pays dans le monde. Cette publication, en effet, figure dans tous les porte-journaux des avions de la Sabena et parvient dans les succursales de la firme belge dans tous les pays.

La présentation graphique de "Sabena Revue", si elle est un peu "traditionnelle" peut-être, est cependant impeccable. Les photographies (elles constituent l'essentiel de la publication de 128 pages) ont été choisies avec grand soin dans des collections pourtant archi-connues du Tourisme canadien, de l'ONF, de l'Office du film du Québec, de l'Office du film du Québec, de l'Office du film du Québec, etc. Les responsables de la revue ont su choisir des photos, la plupart du temps originales, qu'il n'est pas désagréable pour un Canadien de découvrir.

Sans mettre un accent particulier sur l'Exposition universelle de 1967, "Sabena Revue" contribuera certainement à attirer l'attention des voyageurs sur notre pays, à la veille de son grand rendez-vous.

Les traditions gastronomiques de la Gaspésie des Gaspésiens

par Evelyn Dumas-G.

NDLR: La prochaine fois que j'irai en Gaspésie, je tâcherai de toucher les Gaspésiens de plus près. C'est la leçon que je tire des réflexions de notre collaboratrice qui fait ici suite à l'article de la semaine dernière: "Délices ignorés de la mer au Québec". Quant à la conclusion qu'on pourrait tirer de l'article d'Evelyn Dumas, c'est que, dans l'état actuel des choses, la Gaspésie est prête pour le retour aux sources, mais point encore pour le véritable tourisme.

Y. M.

Les délices de la mer du Québec, contrairement à ce qu'a pu faire croire à mon collègue Yves Margraff sa fréquentation des restaurants gaspésiens, (voir le Devoir, 30-7) ne sont pas ignorées des habitants de la péninsule. Pour ne pas tomber dans le genre évocation-romantique-des-souvenirs-d'enfance, je me permets de renvoyer les lecteurs à une petite brochure publiée après la guerre par les animateurs du premier centre d'artisanat de Percé, le "Black Whale" (Balaine noire), où l'on trouve un trésor de vieilles recettes gaspésiennes.

Dans cette brochure, outre des recettes de "bouillabaisse pour une journée brumée" et de "ragoût de l'anse paresseuse", on trouve des recettes diverses pour la préparation des langues de morue, des ponctons, du calmar, de l'aloise, des moules, des bigorneaux, du maquereau, du hareng, du poisson plat, et inévitablement du homard, du saumon, de la morue, de la truite de ruisseau.

On y découvre aussi des recettes plus étonnantes, pour la préparation de tartes aux oiseaux marins (particulièrement l'aidier par exemple, de la cipaille (sea pie), et même du vin de pissenlit.

De tels documents témoignent du goût qu'avaient les Gaspésiens de naguère pour les produits de la mer, dont plusieurs — on le notera — n'ont même pas été observés par le responsable des pages touristiques du DEVOIR dans le savant aquarium de Grande-Rivière.

Souvenirs d'autrefois que tout cela? Pourtant non. On pouvait et est même au quai de Malbaie, chaque soir par beau temps, trouver les villageois en force pêchant le maquereau et un peu plus loin, à Barachois, d'autres taquinant les anguilles venues de la mer des Sargasses pour connaître leur fin dans une poêle gaspésienne.

À Barachois aussi on trouve des palourdes, ou coques de mer, sur les bancs de sable qui se découvrent à marée basse.

À ces délices s'ajoutaient, il y a bien peu d'années en tout cas, les perdrix, l'original et le chevreuil qui se trouvent en quantité dans les bois. Et pour dessert, les fraises sauvages, les framboises, les prunes, les bleuets... sans compter les pâtisseries dont les mères transmettaient la recette à leurs filles. On ne saurait dire que les Gaspésiens ne savaient pas bien manger.

Mais hélas je dois reconnaître que l'on trouve bien peu de ces délices dans les hôtels et les restaurants de la péninsule. J'ai à cela une petite explication personnelle, un peu simpliste, mais qui en vaut d'autres: à l'origine, les touristes venus en Gaspésie n'y cherchaient pas de spécimens de la gastronomie locale, mais plutôt les "douceurs" auxquelles les avaient habitués la ville: bifteck, poulet, hot-dog et hamburger; à l'extrême rigueur, ils voulaient bien goûter un peu de homard ou peut-être de saumon. Mais de tous ces autres produits à l'aspect étrange, non. On s'est donc adapté aux goûts du client, avec bien peu de bonheur il faut le dire.

C'est ainsi que des traditions gastronomiques séculaires se perdent. Et il faut en accuser — au moins autant que les Gaspésiens eux-mêmes — les touristes et les services gouvernementaux du tourisme, ceux-ci pour ne pas avoir encouragé le maintien des traditions locales.

Il n'est pas trop tard pour rattraper le temps perdu cependant et on souhaite que sans attendre l'application d'un plan économique d'envoie, les "gens de Québec" se préoccupent un peu de la mise en marché sur place des produits de la mer, et d'une façon plus positive qu'en convainquant les Gaspésiens de la "toxicité" de leurs moules!



"Création" d'un conseil du tourisme

QUEBEC. — La mise sur pied d'un conseil supérieur du tourisme (S.T.) a été annoncée vendredi par le ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche, M. Gabriel Loubier.

L'une des premières tâches de cet organisme sera d'établir une classification de tous les hôtels dans la province.

Il aura également un travail considérable à faire dans l'optique de l'Expo 67, a souligné le ministre.

Le conseil, qui se composera de sept membres dont le ministre, sera présidé par M. Gérard Delage de Montréal.

L'organisme aura un secrétariat permanent à Québec et un budget qui se chiffrera par \$50,000 pour la première année.

(*) Il n'est pas inutile de rappeler que ce conseil existait en réalité. Le nouveau ministre ne vient en fait que de le remettre en selle et de nommer quelques membres nouveaux.

Vacances en Alaska

Pour ceux qui ont osé s'élancer de la canicule, il y a... l'Alaska. Des fleurs, des oiseaux, des forêts colorées, des scènes de toundra, des cabanes de bois rond. Un conseil cependant: il ne faudrait pas tarder à s'y rendre...

Les touristes boudent Palomares

Les touristes boudent les plages de Palomares et le village touristique récemment construit de Puerto Rey. Quelques baigneurs osent s'aventurer sur la plage proche de Garrucha, mais en nombre bien inférieur à celui des années précédentes. Ce manque à gagner fait régner dans la région un climat de mécontentement aggravé par le fait que les indemnités promises pendant la recherche des quatre bombes nucléaires américaines perdues le 11 janvier, n'ont pas été versées ou très partiellement.

SAS à 20 ans

C'était le 1er août le 20e anniversaire de la société Scandinavian Airlines, et au cours de cette seule journée, un grand total de 21,342 personnes ont voyagé à bord de ses avions sur son réseau mondial. Plus de 2,200 personnes, soit plus de 10% du grand total, voyagent à bord d'avions remplis à capacité entre la Scandinavie et les cinq bases nord-américaines de SAS, Montréal, New-York, Chicago, Los Angeles et Anchorage.

Un Eurotel à Biarritz

À la fin du mois de juillet s'est ouvert à Biarritz, le premier hôtel "Eurotel" construit en France — il existe déjà 13 hôtels de cette chaîne en Italie, en Allemagne, en Suisse et en Espagne; d'autres sont en construction ou en projet, en particulier à Lyon, Bordeaux, Paris et Saint-Jean-Cap-Ferrat. L'Eurotel-Biarritz, qui se trouve sur une haute falaise dominant le rocher de la Vierge, est classé 4**** luxe.

À la fin du XVIIIe s., on comptait douze moulins sur les seules pentes de Montmartre: le Moulin de la Lanette appartenant à l'abbaye et qui dut sa ruine à un éboulement, le Moulin le Blute-Fin, le Moulin de la Galette, les Moulins Vieux, Neuf, de la Vieille Tour, de la Grande Tour, du Palais Radet, Paradis, de la Béquille et un autre encore dont le nom n'est pas parvenu jusqu'à nous.

VOYAGES ET TOURISME

En dépit des reproches qu'on lui adresse, Percé est "la" station gaspésienne idéale

par Yves Margraff

Plusieurs personnes, qui prétendent aimer la Gaspésie m'ont dit que Percé était le paradis de la commercialisation, sorte d'application laïque du mercantilisme de Sainte-Anne-de-Beaupré. Je n'ai pas attendu aujourd'hui pour leur répondre qu'en réalité, il est un reproche que l'on peut faire aux stations balnéaires gaspésiennes et à Percé en particulier (si tant est qu'il y en ait d'autres), c'est de ne pas l'être assez, commercialement. J'ai attendu simplement de visiter, et Percé est la péninsule dont la charmante localité est réellement le centre d'activité, le leader en matière de tourisme.

Qu'on m'entende bien pourtant, je ne crois pas qu'il serait heureux d'introduire la notion commerciale partout où elle est absente. Il ne s'agit pas de clôturer la plage et de faire payer les baigneurs qui voudraient y accéder. Mais il est essentiel, à mon sens, à Percé comme ailleurs, d'introduire plus largement le commerce indispensable à l'activité réelle d'une station vacancière.

Il n'y a pas de coiffeur pour hommes à Percé. Il est impossible de recevoir son journal le matin à Percé. Il serait, dans ce dernier cas, trop facile d'en faire le reproche au seul Devoir car à la question posée à la pharmacie-bazar du lieu, on obtient la réponse: "Nous ne le commandons pas car nous n'en avons pas la demande." Voilà des commerçants qui ignorent qu'il faut parfois devancer la demande de la clientèle. Mais ce ne sont pas là les seules carences commerciales d'une station comme Percé, au demeurant fort attachante. Quant aux autres localités, c'est pire encore.

Mais comment se fait-il, dès lors, que d'aucuns fassent reproche à Percé d'être trop commercial? Pour cette raison bien simple peut-être qu'ils ont, pendant des années, considéré la péninsule gaspésienne comme un havre de paysannerie, une sorte de "réservoir" où "l'indigène" vivrait nature pour le plaisir des rares visiteurs citadins.

C'est peut-être là, pour quelques vacanciers intellectuels ou prétendus tels une forme heureuse de tourisme. Mais ce n'est assurément pas celle qui conviendrait à la fois à une population locale peu nombreuse et à la véritable masse des vacanciers en puissance.

À ces derniers, s'il ne convient pas de mettre à leur disposition une sorte de réplique de la ville (dans l'article ci-contre, notre collaboratrice, Evelyn Dumas-G. met du reste le doigt sur cette

erreur des années passées: "On s'est donc adapté aux goûts du client pour les "douceurs" auxquelles les avait habitués la ville...") il faut pourtant offrir les commodités essentielles à des vacances XXème siècle. La population flottante d'une localité comme Percé justifierait certainement par exemple l'ouverture saisonnière d'une buanderie automatique ou campeurs et résidents des motels pourraient faire la lessive à peu de frais.

Ce sont ces initiatives qu'on regrette de ne pas trouver à Percé et c'est cette carence qui expliquait le titre de notre article de la semaine dernière: "Avant même d'appli-

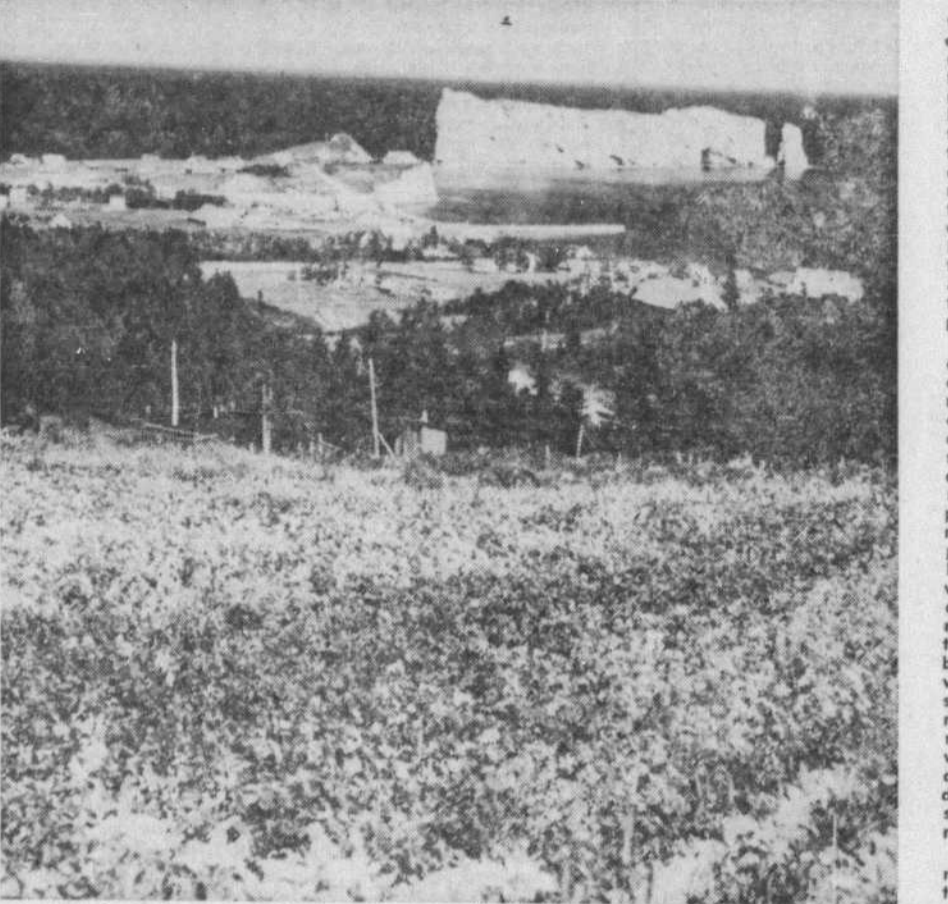
cas, quitte à ce que les hôtelleries (Québec-tourist sans doute?) soient tenues par des fonctionnaires qu'intéresse plus que médiocrement le succès financier de l'entreprise.

On préférerait voir les pouvoirs publics doter le pays, comme c'est leur rôle en vérité, des services publics (routes, chemins de fer, lignes aériennes) essentiellement préalables à toute implantation touristique réelle, et consentir aux entrepreneurs privés des prêts portant intérêt minime qui leur permettent de bâtir des hôtels, des restaurants, des magasins. Sauf erreur, en Italie, le gouvernement pratique un programme de prêts à l'amélioration ou à la création hôtelière à moins d'un pour cent d'intérêt.

Il faut du reste reconnaître que le rapport du B.A.E.Q. envisage de tels recours, comme il prône la concentration de l'effort d'équipement sur des centres stratégiques, bien situés sur la carte touristique de la Gaspésie. On a du fait reprocher à l'"esquisse" du plan, de mettre trop nettement l'accent sur le développement de la zone de Percé. Il s'est même trouvé de mauvaises langues pour prétendre qu'en ce faisant, un fonctionnaire avait en vue les intérêts touristiques de sa famille établie dans la région. Si effectivement ce technocrate a conseillé en ce sens, si véritablement quelques uns de ses parents hôteliers ont su le convaincre qu'il fallait profiter de ce que l'on a avant que de disperser les efforts, ce sont des compliments qu'il mérite.

Car Percé et sa région immédiate semblent être tout naturellement destinés au tourisme de vacances, ce tourisme de vacances qu'on a trop souvent ignoré au Québec au bénéfice (relatif il est vrai) du tourisme itinérant et du tourisme de nature (chasse et pêche).

Dans son décor unique, grâce à son active population locale et à sa population saisonnière laborieuse, Percé est et restera longtemps sans doute la seule véritable station de vacances où l'on ne peut qu'inviter les Québécois à se rendre, même s'il faut leur conseiller d'empêcher des chandails.



quer le plan du B.A.E.Q. il est possible d'améliorer le tourisme en Gaspésie."

On serait plus heureux, en définitive, de voir les habiles technocrates gouvernementaux conseiller (quitte à assortir ces "conseils" de mesures, financières par exemple, aptes à en favoriser l'application) à la population locale de telles initiatives, au lieu de d'appliquer la technique qui consiste à vouloir tout créer de toutes pièces, avec les fonds publics dans la plupart des

cas, quitte à ce que les hôtelleries (Québec-tourist sans doute?) soient tenues par des fonctionnaires qu'intéresse plus que médiocrement le succès financier de l'entreprise.

On préférerait voir les pouvoirs publics doter le pays, comme c'est leur rôle en vérité, des services publics (routes, chemins de fer, lignes aériennes) essentiellement préalables à toute implantation touristique réelle, et consentir aux entrepreneurs privés des prêts portant intérêt minime qui leur permettent de bâtir des hôtels, des restaurants, des magasins. Sauf erreur, en Italie, le gouvernement pratique un programme de prêts à l'amélioration ou à la création hôtelière à moins d'un pour cent d'intérêt.

Il faut du reste reconnaître que le rapport du B.A.E.Q. envisage de tels recours, comme il prône la concentration de l'effort d'équipement sur des centres stratégiques, bien situés sur la carte touristique de la Gaspésie. On a du fait reprocher à l'"esquisse" du plan, de mettre trop nettement l'accent sur le développement de la zone de Percé. Il s'est même trouvé de mauvaises langues pour prétendre qu'en ce faisant, un fonctionnaire avait en vue les intérêts touristiques de sa famille établie dans la région. Si effectivement ce technocrate a conseillé en ce sens, si véritablement quelques uns de ses parents hôteliers ont su le convaincre qu'il fallait profiter de ce que l'on a avant que de disperser les efforts, ce sont des compliments qu'il mérite.

Car Percé et sa région immédiate semblent être tout naturellement destinés au tourisme de vacances, ce tourisme de vacances qu'on a trop souvent ignoré au Québec au bénéfice (relatif il est vrai) du tourisme itinérant et du tourisme de nature (chasse et pêche).

Dans son décor unique, grâce à son active population locale et à sa population saisonnière laborieuse, Percé est et restera longtemps sans doute la seule véritable station de vacances où l'on ne peut qu'inviter les Québécois à se rendre, même s'il faut leur conseiller d'empêcher des chandails.

Paris au temps des moulins

Le Moulin Rouge constitue le dernier souvenir des moulins de Paris qu'on voit sur toutes les vieilles gravures, dressant leurs ailes pacifiques au-dessus de la ville.

Depuis ces temps lointains du moyen âge où l'on avait inventé le moulin à vent, les hauteurs qui entourent Paris s'en étaient couvertes. C'est qu'il en fallait du pain, pour la masse des bonnes gens qui, débordant de la cité, s'étaient repandus sur les deux rives.

A vrai dire, il arrivait beaucoup de farine par la rivière et par la route aussi, mais les moulins établis sur les buttes avoisinantes en produisaient une large part.

De ces moulins, il reste quelques noms de rues: Moulins-des-Près, Moulin-Joly, Moulin-de-la-Pointe, Moulin-de-Bourre, Moulin-Vert, ou bien des noms de lieu comme dans le voisinage de la ville, le Moulin-Saquet.

Mais bien mieux: sait-on qu'à la place où est maintenant l'avenue de l'Opéra, s'élevait une colline, la Butte des Moulins? Ces moulins-là, disparurent en 1870, mais la butte subsista jusqu'au percement de l'avenue.

À la fin du XVIIIe s., on comptait douze moulins sur les seules pentes de Montmartre: le Moulin de la Lanette appartenant à l'abbaye et qui dut sa ruine à un éboulement, le Moulin le Blute-Fin, le Moulin de la Galette, les Moulins Vieux, Neuf, de la Vieille Tour, de la Grande Tour, du Palais Radet, Paradis, de la Béquille et un autre encore dont le

nom n'est pas parvenu jusqu'à nous.

Pour acheter de la farine directement au meunier, les Parisiens montaient volontiers jusqu'au village de Montmartre où s'élevait déjà l'église Saint-Pierre dans la crypte de laquelle Ignace de Loyola fonda l'Ordre des Jésuites.

Beaucoup de gens, dans ce Paris plein d'odeurs bocagères et animales, avaient leur âne. Les boulangers avaient les leurs qui grimpaient jusqu'aux moulins et redescendaient par les petits chemins, avec deux sacs en équilibre sur le bât.

Peu à peu, le nombre des moulins à vent diminua. Beaucoup cependant existaient encore lorsque les Alliés, en

1814, se présentèrent devant Paris.

Quelques polytechniciens et quelques gardes nationaux firent à Montmartre, autour de ces moulins, une belle défense: les meuniers se joignirent à eux et quand il fallut céder, les Prussiens empoignèrent deux des meuniers, les frères Debray, et les pendirent aux ailes de leur moulin.

Après cela, on ne parle plus guère des moulins de Paris; ce sont les minoteries, de Corbeil et d'ailleurs, qui fournissent le pain de Paris. La vapeur l'emporte sur le vent, qui pourtant était bien économique. Le moulin à vent parisien, comme ses frères de province, périt en même temps que la marine à voiles.

4 VOYAGES D'AUTOMNE

avec guides de langue française

- EUROPE**
Départ 8 septembre — Air Canada
37 jours — \$1.080 (can.)
ANGLETERRE — BELGIQUE — ALLEMAGNE
SUISSE — LEICHTENSTEIN — AUTRICHE
ITALIE — MONACO — FRANCE
- ESPAGNE — PORTUGAL — MAROC**
Départ 13 septembre — C.P.A.
sous la direction de M. E. Hurteau
21 jours — \$620 (can.)
LISBONNE — SEVILLE — TANGER
CASABLANCA — MARRAKECH — FES
GIBRALTAR — GRENADE — CORDOUE
MADRID — FATIMA
- TERRE SAINTE — MOYEN-ORIENT**
Départ 15 septembre — Sabena
sous la direction de M. l'abbé M. Fortier
21 jours — \$1.140 (can.)
GRECE — EGYPTE — TURQUIE — LIBAN
JORDANIE — SYRIE — ISRAËL
- FRANCE VINICOLE** (au temps des vendanges)
Départ 12 septembre — Air France
sous la direction de M. Guy Cauffope
21 jours — \$790 (can.)
CHAMPAGNE — ALSACE — BOURGOGNE
PROVENCE — BEAUJOLAIS — LOIRE
BORDELAIS

Renseignements et inscriptions:
VOYAGES BEL-AIR INC.
MONTREAL: 2155, rue de la Montagne Vt. 4-8817
QUEBEC: 34, Côte de la Fabrique 529-3749

L'AUTOMNE en EUROPE

Choix de deux voyages en autocar avec le Tourisme Français

FRANCE - ITALIE - SUISSE — 21 JOURS \$788
Départ: 7 septembre par Air France

PARIS (5 jours) — LYON — GRENOBLE — NICE — LA COTE D'AZUR — LA RIVIERA ITALIENNE — GENÈVE — PISE — ROME — FLORENCE — VENISE — STRESA — MILAN — LAUSANNE — GENEVE — PARIS

FRANCE - ESPAGNE - MAROC - PORTUGAL — 21 JOURS \$766
Départ: 7 septembre par Air France

PARIS (3 jours) — MADRID — TOLEDE — GRENADE — GIBRALTAR — MALAGA — TANGER — ALGERIAS — CADIX — SEVILLE — LISBONNE — COIMBRA — FATIMA — SALAMANQUE — MADRID — PARIS

Prix en dollars canadiens — tout compris
Renseignements et inscriptions:
VOYAGES HONE
1460, avenue UNION - Montréal 2 - Tél. 845-8221

UNE AUTO EST INDISPENSABLE EN EUROPE

Profitez des facilités les plus avantageuses D'ACHAT ou de LOCATION

VOLKSWAGEN - PANHARD
RENAULT - SIMCA - CITROEN
FIAT - VOLVO - PEUGEOT
TAUNUS

Choix dans toutes les marques européennes
Kilométrage illimité — Assurance et permis internationaux
Livraison dans toute l'Europe. Garantie de rachat en dollars

Réservations billets: AVION — BATEAU
Service Européen de Tourisme Automobile
1176, rue DRUMMOND — Tél.: UN. 1-0200 et UN. 1-3906

Important

DEMAIN SERA TROP TARD...

Vous n'aimez pas ou estimez ne pas pouvoir décider longtemps à l'avance vos voyages; vous avez pour cela cent bonnes raisons, ne serait-ce que le goût de l'imprévu. Et pourtant, chaque année davantage, vous risquez

- ou de ne pas partir
- ou de voyager dans les pires conditions

si vous ne fixez pas vos intentions des mois à l'avance, six mois au moins pour certaines périodes et destinations. Par exemple, si vous voulez aller dans le sud (Mexique, Antilles, etc.) cet hiver, C'EST MAINTENANT, août 1966, QU'IL FAUT VOUS DÉCIDER. Déjà, pour la période de Noël, plusieurs vols sont complets pour le Mexique et les Antilles. En février, les bonnes cabines à bord des bateaux qui partent en croisière s'enlèvent rapidement.

Nous sommes là pour vous préparer un beau voyage. Encore faut-il que vous ne rendiez pas notre tâche impossible. Notre devoir, en tout cas, est de vous signaler les difficultés à l'avance.

Voyages ANDRE MALAVOY Inc.
1225 ouest, rue Dorchester
MONTREAL
UN. 1-2485
La maison aux milliers de références

Holland-America fait-elle escale....

en France, en Angleterre?
Régulièrement.

en Irlande, en Allemagne?
Fréquemment.

en Hollande...?
Evidemment!

Soit en partant de Montréal/Québec, soit de New York — vous vous réjouirez d'une extra semaine de vacances sur mer pour seulement quelques dollars de plus qu'un avion.

Prenez la mer pour Cobh, Galway, Southampton, Le Havre, Bremerhaven, ou notre port d'attache Rotterdam! Partez de Montréal ou Québec sur les paquebots populaires et économiques "Ryndam" et "Maasdam". Partez de New York sur notre vaisseau-amiral "Rotterdam", nos magnifiques "Nieuw Amsterdam" ou "Statendam" ou si vous préférez l'intimité, notre "Prinses Margriet" qui n'a qu'une classe.

Sur tous nos paquebots vous trouverez l'hospitalité hollandaise et un service sympathique et correct. Mais, ce qu'il vaut plus, vous jouirez de la vie en route vers l'Europe. Un paquebot c'est beaucoup plus que seulement un moyen de transport! Demandez votre agent de voyages.

• Seullement de New York

Joignez-vous à notre groupe "L'Europe en automne" et épargnez 25% (sujet à une participation suffisante) le "Ryndam" — le 31 août

Holland-America Line
1285 rue Peel - Montréal 2, P.Q. — Téléphones: 866-1731

VISITEZ LE MONDE SANS PROBLEMES

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANCAIS VOYAGES DE NOCES DE VACANCES SERVICE GRATUIT a.m. à 9 p.m.

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER B.A. Turcotte Président J. Desmarais, Sec.-Gén. UN. 1-7272

VOYAGES TRAVELAIDE
1010 ouest, Ste-Catherine, Montréal 2

Les Tiger-Cats triomphent des Argos 18-8 à Toronto

TORONTO — Les Tiger-Cats de Hamilton ont enregistré un touché dans les deux derniers quarts pour remporter la victoire au compte de 18-8 hier soir, sur les Argonauts, à Toronto.

À la demie, le compte était de 1-1, les Tiger-Cats ayant marqué un simple au premier quart et les Argonauts, un simple au deuxième.

Au troisième quart, Patterson a donné l'avance à Hamilton avec un touché, que Don Sutherland a rapidement converti mais Taylor du Toronto, avec un touché, et Villanus avec un converti, devaient replacer les Argonauts dans la

lutte. C'est finalement Bobby Kuntz, à deux minutes de la fin, qui a confirmé la victoire des Cats avec un touché qu'a converti Sutherland.

SOMMAIRE

Premier quart 12:12
1 Hamilton, simple
Deuxième quart 12:32
1 Toronto, simple
3 Hamilton, troisième quart
(Patterson) 8:52
4 Hamilton, converti
(Sutherland)
5 Hamilton, placement
(Sutherland)
6 Toronto, touché
(Taylor) 12:45
7 Toronto, converti
(Villanus)
Quatrième quart
1 Hamilton, touché
(Kuntz) 13:11
2 Hamilton, converti
(Sutherland)

AUX JEUX DE L'EMPIRE À KINGSTON

Une médaille d'or pour les nageuses canadiennes

KINGSTON, (Jamaïque). — Le Canada a remporté une médaille d'or aux Jeux de l'Empire, hier soir, alors que les nageuses canadiennes ont triomphé dans l'épreuve de 440 verges à relais, style libre. Les

Canadiennes ont du même coup établi un record mondial. L'équipe est formée de Jane Hughes, de Vancouver, Louise Kennedy, De London, Marion Lay, de Vancouver et Elaine Tanner, de Vancouver.

Les Alouettes perdent les services du défenseur-arrière J. W. Lockett

Les Alouettes de Montréal ont perdu pour le reste de la saison, les services du défenseur-arrière J. W. Lockett, qui s'est fracturé le bras droit lors de la partie d'ouverture, que les porte-couleurs de Montréal ont perdue aux dépens des Rough Riders d'Ottawa par le compte de 10 à 8.

Le malheureux accident des Alouettes s'est produit au cours du premier quart, à Ottawa. "Lockett devra demeurer inactif durant 10 semaines," a dit Ralph Goldstone, assistant-entraîneur des Alouettes.

La perte de ce défenseur arrière prive les Alouettes d'un pilier indispensable et c'est pourquoi Goldstone devait se rendre à Detroit, ces jours-ci, et, ensuite à St-Louis, à la recherche d'un remplaçant qu'il espérait trouver parmi les joueurs de la Ligue nationale de football des États-Unis.

"Nous devons obtenir un arrière-garde qui soit prêt à venir rejoindre les Alouettes et à être envoyé au jeu immédiatement," a dit Goldstone. "Je devais me rendre à Detroit plus tôt," a-t-il dit, "mais nous n'avons été fixés sur le cas Lockett, qu'hier soir." "Je dois donc m'y rendre immédiatement".

Goldstone a également dit que les Alouettes avaient eu des pourparlers plus tôt avec le demi-arrière Marty Rosen qui avait été cédé la semaine dernière par les Rough Riders. Il croit que Rosen signera son contrat aujourd'hui.

Il a été également question du demi-arrière Howard Starks, qui vient d'être rendu au club de Hamilton, les Tiger-Cats de Hamilton, Goldstone a toutefois précisé qu'il igno-

Grand Galop pourra-t-il répéter son exploit de la semaine dernière?

Grand Galop, qui a fourni une poussée sensationnelle dans le dernier droit et qui a gagné son dernier départ sera opposé à cinq autres concurrents, ce soir, dans le handicap Laurentien de \$5,000.

Grand Galop a tellement impressionné que le handicapeur de la piste lui accorde la préférence à 1-1 au tableau des cotes matinales. Le cheval appartenant à M. Jean-Louis Lévesque sera monté par Al Coy et portera le maximum de 145 livres, soit 5 livres de plus que Plain John et Land of Canaan et 11 livres de plus que le deuxième choix Jr. Banker. Grand Galop était inscrit dans le handicap La Canadienne et les observateurs s'accroient à dire que la distance de 6 furlongs et demi était peut-être un peu courte pour lui. On avait compté sans doute sans le nouveau tracé. Grand Galop a offert une magnifique poussée et il est venu gagner. Il a gagné \$10,495 à ce jour, cette saison.

Trois autres des adversaires de Grand Galop dans la course La Canadienne seront de nouveau opposés ce soir au même rival. Mount Gosh, appartenant à l'entraîneur Pete Maxwell devrait être un bon deuxième choix. Ce cheval a gagné 6 courses sur 13 et il a pris la 3e place à son dernier départ.

Land of Canaan et Windkin sont quelque peu négligés à la cote matinale, mais ils ont les possibilités de faire mieux.

Jr. Banker, de l'écurie Charter Oak, a été retiré du handicap La Canadienne en dernière instance, mais, sous la botte d'Amos Martinez, il prendra le départ ce soir. Il a gagné trois courses à Suffolk et Lincoln et n'est pas déclassé. Il a gagné en 1:14 pour six furlongs, à Suffolk.

Plain John est un nouveau venu. Il est entraîné par Andy Smithers. Il sera confié au jockey Gordon Lanoway qui vient de Fort Erie, strictement pour deux montures. Top Victory dans la sixième et Plain John dans la septième. Plain John présente une fiche de 12-2-2-3 cette année.

En plus du handicap Laurentien, le programme de ce soir inclut également une course de \$3,000 sur un mille et 70 verges. Christophe, qui a surpris la semaine dernière est coté à 4-1 contre Bravo J, Top Victory, Rubber Stamped, Teardrop Lane, Beech's Scholar et Bengal. Le programme comprend également une autre course d'un mille et un seizième, la 8e dans laquelle Probador, monté par Al Coy, sera le gros favori.

On peut s'attendre à une assistance record ce soir à Blue Bonnets alors que tout a repris

Classement

Conférence de l'Ouest

Équipe	P	V	D	N	pp	pts
Baskinshaw	10	10	0	0	0	20
Winnipeg	10	0	0	0	0	20
Columbi-B.	10	0	0	0	0	20
Calgary	10	0	0	0	0	20
Edmonton	0	0	0	0	0	0

Conférence de l'Est

Équipe	P	V	D	N	pp	pts
Hamilton	10	0	0	0	0	20
Ottawa	10	0	0	0	0	20
Montreal	10	0	0	0	0	20
Toronto	0	0	0	0	0	0

LES 35 MILLES MAURICIENS

UNE EPREUVE DE COURAGE ET D'ENDURANCE

Les quelque 20 mille personnes qui se rendront sur les bords du St-Maurice le 20 août prochain auront l'occasion de voir à l'oeuvre les meilleurs canotiers canadiens se livrer une lutte acharnée pendant quelque 5 heures sur un spectacle de course de 35 milles, soit la distance d'une course de 56 kilomètres, de la Brasserie Dow.

Cette épreuve de 35 milles qui sera courue entre St-Rock de Mekinac et Shawinigan promet d'être tout un spectacle. Jean-Guy Beaumier de Trois-Rivières et Pierre Gill de Shawinigan grands champions du 35 milles mauriciens de l'an passé sont déjà inscrits pour cette grande classique. Malgré que Beaumier fasse équipe avec Carol Ritter il n'en demeure

pas moins le grand favori pour cette année encore. Parmi les autres équipes favorites on remarque les entrées suivantes: Les Rogers Bédard de Jonquières, Roger Beaulieu et Jim Adams de La Tuque, Marcel Paquette et Eddy Marchand du Cap-de-la-Madeleine. De plus Lambert et Jean Rioux de Trois-Rivières, Daniel Millette et Claude Corbin du Cap-de-la-Madeleine.

Cet événement annuel, sanctionné par l'Association des coureurs en canots du Québec sera sous la présidence d'honneur de M. Gérard Dufour, lui-même un ancien canotier de grande renommée. Les courses et trophées sont un gracieuseté de Gerry Desautels, gérant de la Brasserie Dow à Shawinigan.



Résultats à B.B.

PREMIERE COURSE

4 Dan's Rebel	13.20	4.30	3.10
3 Red's Rebel	13.20	4.30	3.10
6 Roughn Jester	13.20	4.30	3.10
Temps: 1:14.40			

DEUXIEME COURSE

1 Maher Sarto	6.90	3.20	4.40
4 Indian Line	13.20	10.20	
3 Scotch Boy	10.60		
Temps: 1:14.40			

TROISIEME COURSE

1 Flower Field	3.20	2.70	2.40
5 Mr. Acker	4.30	2.30	
7 Quebec Star	4.30	2.30	
Temps: 1:14.40			

QUATRIEME COURSE

3 Simcoe	20.00	9.50	4.40
10 Ice a Start	7.50	4.30	
4 Ray Gaudin	2.80		
Temps: 1:14.40			

CINQUIEME COURSE

10 Pinnacole	9.40	9.20	4.40
3 Zouave	3.20		
Temps: 1:20.40			

SIXIEME COURSE

3 Colford	4.50	7.70	3.40
7 Stump City	4.90	3.50	
5 Mr. Acker	4.70	3.10	
Temps: 1:17.20			

SEPTIEME COURSE

2 Winter Joy	12.10	4.20	3.20
3 Bridge VII	4.00	2.70	
4 Cup of Kindness	3.80		
Temps: 1:17.20			

HUITIEME COURSE

2 Dutch Wrackit	14.40	6.70	6.30
1 Bell's Range	9.60	7.40	
8 Ray Gaudin	3.80	3.00	
Temps: 1:18.40			

NEUVIEME COURSE

3 Excata	3-1	51.80	
----------	-----	-------	--

Tous droits réservés 1966 par MEMURRAY PUBLISHING LTD. (Daily Racing Form)

Elles ont franchi la distance en 4 minutes, 10,8 secondes, brisant par deux-dixième de seconde le record mondial.

Après la journée de samedi qui sera consacrée à l'entraînement non stop des hommes en vue de la descente, les concurrents masculins entreront dans la danse à leur tour dimanche matin en disputant la descente des championnats du monde de ski alpin.

Aucun Canadien favori dans la descente des championnats du monde de ski alpin

La piste de descente prend son départ à la "Roca de Jack" (Rocher de Jack) dont le nom remonte aux origines de la station de Portillo: à l'époque, il n'existait pas encore d'école de ski. Celle-ci fut fondée en 1946 par Emile Allais — et pas davantage de remontées mécaniques. A la grande stupefaction des clients de l'hôtel, un Américain prénommé Jack Escalada tous les matins à l'aide de la peau de chamois la pente la plus abrupte du cirque de Portillo et se lança ensuite dans une descente vertigineuse.

Le départ est situé à 3,315 mètres d'altitude au pied d'une paroi rocheuse verticale et à la naissance d'un cône d'avalanche extrêmement rapide. C'est d'ailleurs cette première partie du parcours qui

Championnat mondial de slalom à Portillo Une chute lors de la deuxième épreuve empêche Nancy Greene de l'emporter

La pauvre Nancy Greene qui avait battu Marielle cet hiver en slalom spécial à Badgastein, faisait peine à voir. Souriant, bravement, elle n'hésita pas à expliquer les raisons de sa tension nerveuse: "Même après ma bonne performance de la première manche, je n'étais pas tellement rassurée car je savais que Marielle ne se tiendrait pas pour battue pour autant, et je me doutais bien que la surprenante Annie Famose n'hésiterait pas à courir également sa chance. Je me sentais terriblement isolée et seule dans cette lutte que je devais soutenir contre les deux Françaises. Je me sentais crispée devant l'obligation d'attaquer à mon tour, et je me rendis compte dès le départ que ça ne marchait pas comme je le désirais..."

Annie Famose habite Pau ou son père et sa mère sont professeurs de gymnastique. Elle prépare elle-même le diplôme d'éducation physique qu'elle compte obtenir l'année prochaine.

Tout émue encore de son succès, la petite Pyrénéenne a déclaré après l'arrivée: "Cette nuit, je ne me sentais pas tellement bien, car j'avais un peu peur. Mais ce matin, au réveil, c'était fini. Dans la

deuxième manche, j'ai attaqué tout le temps, car je partais avant Nancy Greene et ne pouvais donc me permettre de jouer la carte de la sécurité".

Jusqu'à ce jour on savait la Pyrénéenne excellente surtout en slalom géant et en descente. "C'est vrai — j'ai gagné l'intéressée — ne réalisant qu'un slalom spécial international: celui de Saint-Gervais en 1963. Mais j'ai gagné en expérience, en vieillissant".

Ami Famose plaisantait: elle n'est âgée que de 22 ans et demi... Pour elle tout fut simple comme elle devait l'avouer un peu plus tard: "La première manche était assez délicate à négocier mais la seconde m'a permis d'attaquer sans prendre de risques exagérés. En fait j'étais confiante car si Nancy Greene avait fait impression dans le parcours initial, je me disais que Marielle et moi, cela faisait deux Françaises contre une étrangère. Alors une ou l'autre devait passer, ce fut moi".

Mariette, deuxième, ne cessait d'embrasser sa gentille camarade. Elle approuvait ses paroles et pourtant elle fut peut-être déçue puisque l'épreuve l'avait soumise à une réalisation de la douche écossaise.

On réalisait également que c'était le meilleur temps de la première manche et ce ne fut que dix minutes plus tard, alors que je m'apprêtais à remonter vers le second parcours pour le reconnaître, que le haut parleur précisa qu'il y avait une erreur et que je réalisais une seconde de retard sur la Canadienne. J'avais en-

core ferme espoir de remonter mon handicap. J'ai réellement attaqué et fait le maximum mais Annie était vraiment très forte aujourd'hui. Je pense avoir perdu cette course dans le premier parcours réellement peu fait pour me permettre de m'exprimer. Les virages étaient très nombreux et entre chaque porte je n'avais pas la possibilité d'accélérer. En outre quand je m'élançais, la piste était déjà un peu creusée et mes carres ont parfois accroché exagérément les bourrelets de neige que s'étaient formés au passage des premières concurrentes".

Quant à la championne olympique de la spécialité, Christine Goitschel, elle n'était pas mécontente de sa performance. "Je n'avais pas couru un slalom spécial depuis le Kandahar, à Murren, au mois de mars, précisait-elle. Ma sixième place me donne en conséquence une grande satisfaction".

Enfin! la quatrième représentante de l'équipe de France la benjamine Florence Steurer elle obtint un classement prometteur compte tenu de son ordre de départ en seconde série. "Je ténacité de faire encore mieux en slalom géant, disait la Lyonnaise; dans la première manche j'ai failli tomber en voulant prendre trop haut un virage, les talons de mes skis ont accroché un fanion. Heureusement j'ai pu rétablir mon équilibre". Ce fut une bien belle journée pour une équipe de France unie autour d'Annie Famose.

Harry Jerome se signale aux Jeux de l'Empire

Harry Jerome, de Vancouver, a facilement gagné l'épreuve d'ouverture de la course de 100 verges pour les hommes, en un temps très bas de 9,8 secondes, lors des épreuves de championnat des Jeux de l'Empire britannique. Lui, ainsi que Bille Crothers, de Markham, en Ontario représentent les meilleures chances pour le Canada de remporter des médailles d'or, tout comme Elaine Tanner, une nageuse de 15 ans

de Vancouver ouest. Crothers s'est mérité une place à la suite des rondes de qualification pour les courses de 440 verges.

Jerome retrouvera à ses côtés Ed Hearne, de Toronto, qui s'est classé quatrième lors de la seconde épreuve de qualification, avec un temps de 9,9 secondes.

Terry Tomlinson, de Winnipeg, âgé de 18 ans, a été éliminé dès la première épreuve alors qu'il se classait cinquième, quelque peu derrière Jones qui s'est emparé de la quatrième et dernière place des qualifications. Jones et Tomlinson ont obtenu un temps identique de 10,4 secondes.

Jerome, natif de Prince Albert, Saskatchewan, a gagné la première épreuve, en avant de E. Addy, du Ghana.

Le meilleur temps a été obtenu par un deux athlètes de l'ouest indien, Eddy Roberts, de Trinidad et Tabago, qui ont vaincu Tommy Robinson, des Bahamas, avec un temps de 9,8 secondes.

Les 33,000 sièges du stade national de Kingston, étaient presque tous occupés lors de ces épreuves de courses de 100 verges pour les hommes.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

St-Louis 7	New York 1
Atlanta 2	Philadelphia 2
Cincinnati 4	Pittsburgh 3
San Francisco 3	Chicago 4
Philadelphia 2	Boston 2

LIGUE AMERICAINE

Boston 0	Detroit 2
Washington 4	Baltimore 2
New York 3-3	Cleveland 4-0
Chicago 4	California 10-0

LIGUE NATIONALE

St-Louis 4	New York 1
Atlanta 2	Philadelphia 2
Cincinnati 4	Pittsburgh 3
San Francisco 3	Chicago 4
Philadelphia 2	Boston 2

LIGUE AMERICAINE

Chicago 4	California 10-0
Minnesota 2	Kansas City 2
Boston 4	Detroit 2
New York 4	Cleveland 4
Washington 4	Baltimore 2

À L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Un stage d'expression corporelle, de sports collectifs et de voile

Un stage d'expression corporelle et de sports collectifs, ainsi qu'un stage de voile du 18 août au 31 août, sont inscrits au programme de la session des cours d'été à l'école d'éducation physique et de récréation de l'Université d'Ottawa.

La session des cours d'été, qui se tient au camp du lac Petit-Poisson-Blanc, près de Gracieux, P.Q., est organisée conjointement avec le Service d'éducation populaire du ministère de l'Éducation de la province de Québec.

Le stage d'expression corporelle et de sports collectifs, dirigé par Mlle Mathilde Dupont, professeure d'éducation physique et sportive à l'Institut national des sports de France, de même que Mlle Monique Bertrand, professeure de danse à l'École normale supérieure d'éducation physique et des sports (France), assurera le stage.

Quant au stage de voile, il s'adresse aux dames et jeunes filles intéressées aux activités aquatiques, de même qu'aux professeurs et étudiants en éducation physique. Ces cours techno-pédagogiques visent surtout à préparer l'étudiant à l'enseignement de ces diverses disciplines auprès des jeunes et des adultes.

M. Charles Burroughs, président du club de natation de l'Université d'Ottawa, et M. Carol Turgeon, chargé de cours en éducation physique à l'Université, dirigeront ce stage.

On accordera la préférence pour ces stages à ceux qui possèdent un grade en éducation physique ou l'équivalent par suite de leur expérience.

Le camp est organisé pour le logement et la pension des étudiants.

Tous les cours, colloques et conférences se donneront en français.

Chicago 4 S. Francisco 3

San Francisco 002 000 001 1-3 7 1
Chicago 010 000 001 2-4 1 1
Bulls 100 100 001 1-1 1 1
Hawks, Koonce (3) Jenkins (8) et
Elliott (10) et Runder, 463 11-1
G-Bartley (1-0) P-Linsky (4-0)
CIRCUITS: S. Francisco — Puentes (3), Chicago — Sauto (25).

Cleveland 5 New York 4

PREMIERE PARTIE

New York	000 001 210-4 6 1
Cleveland	000 023 000-3 9 1
Walsh	Ford (7), Peterson (8) et Gibbs; Hagan, Radatz (7), Tiant (8) et Anone.
CIRCUITS: Cleveland (7-6) P-Talbot (9-8), New York — Boyer (9) Cleveland — Wagner (17).	

LES 35 MILLES MAURICIENS

UNE EPREUVE DE COURAGE ET D'ENDURANCE

Les quelque 20 mille personnes qui se rendront sur les bords du St-Maurice le 20 août prochain auront l'occasion de voir à l'oeuvre les meilleurs canotiers canadiens se livrer une lutte acharnée pendant quelque 5 heures sur un spectacle de course de 35 milles, soit la distance d'une course de 56 kilomètres, de la Brasserie Dow.

Cette épreuve de 35 milles qui sera courue entre St-Rock de Mekinac et Shawinigan promet d'être tout un spectacle. Jean-Guy Beaumier de Trois-Rivières et Pierre Gill de Shawinigan grands champions du 35 milles mauriciens de l'an passé sont déjà inscrits pour cette grande classique. Malgré que Beaumier fasse équipe avec Carol Ritter il n'en demeure

CHICAGO 4 S. FRANCISCO 3

San Francisco 002 000 001 1-3 7 1
Chicago 010 000 001 2-4 1 1
Bulls 100 100 001 1-1 1 1
Hawks, Koonce (3) Jenkins (8) et Elliott (10) et Runder, 463 11-1
G-Bartley (1-0) P-Linsky (4-0)
CIRCUITS: S. Francisco — Puentes (3), Chicago — Sauto (25).

CLEVELAND 5 NEW YORK 4

PREMIERE PARTIE

New York	000 001 210-4 6 1
Cleveland	000 023 000-3 9 1
Walsh	Ford (7), Peterson (8) et Gibbs; Hagan, Radatz (7), Tiant (8) et Anone.
CIRCUITS: Cleveland (7-6) P-Talbot (9-8), New York — Boyer (9) Cleveland — Wagner (17).	

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

Équipe	G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	62	44	387	-15
Pittsburgh	62	44	385	-17
Los Angeles	60	44	377	-25
Philadelphia	57	50	342	-63
St-Louis	54	51	314	-8
Cincinnati	53	53	300	91
Baltimore	49	57	463	11-1
Atlanta	49	58	458	14
New York	48	58	453	14-1/2
Washington	48	58	428	23
Boston	34	72	291	28-1/2

LIGUE AMERICAINE

Équipe	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	70	37	654	-
Detroit	57	48	542	12
California	57	50	533	13
Cleveland	56	49	533	13
Minnesota	55	49	514	15
Chicago	52	55	486	18
New York	48	58	453	21-1/2
Kansas City	47	59	443	22-1/2
Washington	48	58	428	23
Boston	45	65	409	28-1/2

CHICAGO 4 S. FRANCISCO 3

San Francisco 002 000 001 1-3 7 1
Chicago 010 000 001 2-4 1 1
Bulls 100 100 001 1-1 1 1
Hawks, Koonce (3) Jenkins (8) et Elliott (10) et Runder, 463 11-1
G-Bartley (1-0) P-Linsky (4-0)
CIRCUITS: S. Francisco — Puentes (3), Chicago — Sauto (25).

CLEVELAND 5 NEW YORK 4

PREMIERE PARTIE

New York	000 001 210-4 6 1
Cleveland	000 023 000-3 9 1
Walsh	Ford (7), Peterson (8) et Gibbs; Hagan, Radatz (7), Tiant (8) et Anone.
CIRCUITS: Cleveland (7-6) P-Talbot (9-8), New York — Boyer (9) Cleveland — Wagner (17).	

CHICAGO 4 S. FRANCISCO 3

San Francisco 002 000 001 1-3 7 1
Chicago 010 000 001 2-4 1 1
Bulls 100 100 001 1-1 1 1
Hawks, Koonce (3) Jenkins (8) et Elliott (10) et Runder, 463 11-1
G-Bartley (1-0) P-Linsky (4-0)
CIRCUITS: S. Francisco — Puentes (3), Chicago — Sauto (25).

CLEVELAND 5 NEW YORK 4

PREMIERE PARTIE

New York	000 001 210-4 6 1
Cleveland	000 023 000-3 9 1
Walsh	Ford (7), Peterson (8) et Gibbs; Hagan, Radatz (7), Tiant (8) et Anone.
CIRCUITS: Cleveland (7-6) P-Talbot (9-8), New York — Boyer (9) Cleveland — Wagner (17).	

CHICAGO 4 S. FRANCISCO 3

San Francisco 002 000 001 1-3 7 1
Chicago 010 000 001 2-4 1 1
Bulls 100 100 001 1-1 1 1
Hawks, Koonce (3) Jenkins (8) et Elliott (10) et Runder, 463 11-1
G-Bartley (1-0) P-Linsky (4-0)
CIRCUITS: S. Francisco — Puentes (3), Chicago — Sauto (25).

CHICAGO 4 S. FRANCISCO 3

San Francisco 002 000 001 1-3 7 1
Chicago 010 000 001 2-4 1 1
Bulls 100 100 001 1-1 1 1
Hawks, Koonce (3) Jenkins (8) et Elliott (10) et Runder, 463 11-1
G-Bartley (1-0) P-Linsky (4-0)
CIRCUITS: S. Francisco — Puentes (3), Chicago — Sauto (25).

CLEVELAND 5 NEW YORK 4

PREMIERE PARTIE

New York	000 001 210-4 6 1
Cleveland	000 023 000-3 9 1
Walsh	Ford (7), Peterson (8) et Gibbs; Hagan, Radatz (7), Tiant (8) et Anone.
CIRCUITS: Cleveland (7-6) P-Talbot (9-8), New York — Boyer (9) Cleveland — Wagner (17).	

CHICAGO 4 S. FRANCISCO 3

San Francisco 002 000 001 1-3 7 1
Chicago 010 000 001 2-4 1 1
Bulls 100 100 001 1-1 1 1
Hawks, Koonce (3) Jenkins (8) et Elliott (10) et Runder, 463 11-1
G-Bartley (1-0) P-Linsky (4-0)
CIRCUITS: S. Francisco — Puentes (3), Chicago

Messageries : l'embargo est levé, le travail a repris

Les Chemins de fer nationaux ont annoncé hier qu'ils levaient l'embargo imposé à l'envoi de messageries depuis le déclenchement d'une grève spontanée à la gare Bonaventure de Montréal, lundi. D'autre part on rapportait que 1.200 grévistes, qui avaient débrayé au mépris des avis de leurs chefs syndicaux, reprenaient peu à peu le travail.

Les 750 grévistes au Pacifique Canadien, à Montréal, ont décidé jeudi de retourner au travail, et les 1.100 grévistes du CN et du CP à Toronto ont fait autant. Toutefois à Toronto on annonçait que quelque 200 employés des messageries du CN avaient débrayé de nouveau hier lorsque des porte-parole de la société ont annoncé qu'ils entendaient faire enquête sur la cause de la grève spontanée déclenchée mardi par geste de solidarité à l'égard des grévistes de Montréal.

Le secrétaire du comité mixte de protection de la Fraternité canadienne des cheministes (CFC), M. J.A. Pelletier, a déclaré que les dirigeants syndicaux avaient rencontré ceux des grévistes hier matin et les avaient convaincus de lever les pickets de grève de manière à permettre aux employés qui le désiraient de retourner au travail.

Bien que les grèves spontanées semblent avoir pris fin, il faut s'attendre à une grève générale du rail à la fin du mois ou au début de septembre. Il ne serait pas impossible que, comme au moment de la grève du rail en 1950, le gouvernement convoque une session spéciale du parlement fédéral pour éviter le conflit ou y mette un terme après son déclenchement. Les Chambres ont ajourné leurs travaux jusqu'au début d'octobre mais à Ottawa des sources dignes de foi affirment que les principaux fonctionnaires de la Chambre ont été invités à se tenir prêts à une brève session à la fin d'août.

Les Canadiens français ne sont pas écartés de la direction et des cadres de la Dominion Textile

MONTMORENCY — Deux Canadiens français siègent au conseil d'administration de la compagnie Dominion Textile et le personnel dirigeant de ses différentes usines est formé de francophones dans la grande majorité des cas.

C'est ce qu'a souligné hier au cours d'une entrevue, M. Hubert Chantelois, directeur général de la filiale de Montmorency, près de Québec.

Il commentait une déclaration de M. Maurice Allard, député indépendant de Sherbrooke aux Communes, selon laquelle la Dominion Textile aurait avantage à nommer un ou deux Canadiens français à la tête de son entreprise afin de mieux comprendre l'âme de la nation.

M. Allard, de même que M. Reynald Fréchette, député de Sherbrooke à l'Assemblée législative, ont décidé de faire campagne contre la Dominion Textile à qui ils reprochent de prolonger la grève qui paralyse cinq de ses usines depuis mars dernier.

"Je ne veux pas engager de polémiques", a dit M. Chantelois, "mais des francophones dirigent cinq des sept grandes usines de la compagnie au Québec. Les deux autres géants sont d'expression anglaise mais sont parfaitement bilingues".

Un autre directeur de la compagnie, M. L. McDonough, a-t-il ajouté, a fait ses études à l'Institut des textiles du Québec.

"Je crois que c'est suffisant pour affirmer que la compagnie est en mesure de comprendre les Canadiens français."

Me Maurice Allard et Me Reynald Fréchette respectivement député fédéral et député provincial de Sherbrooke terminaient jeudi soir à l'arena de Sherbrooke la série d'assemblées qu'ils ont tenues en marge du conflit du textile pour dénoncer ce qu'ils appellent "l'attitude averse et rigide" de la compagnie de la Dominion Textile dans le conflit actuel.

Landymore favorise un Conseil des forces armées

HALIFAX — Deux officiers supérieurs de la Marine canadienne à leur retraite se sont dits d'accord avec le principe de la création d'un Conseil des forces armées composé des officiers supérieurs du quartier général d'Ottawa et des commandements des six commandements de service canadiens, tel qu'annoncé par le chef de l'état-major de la défense, le général Jean-V. Allard.

Au cours d'une conférence de presse donnée à son arrivée à Halifax, le général Allard avait précisé que le conseil serait chargé d'étudier les étapes de l'intégration et de l'unification des trois armées, et que pour ce faire, il aurait à se réunir une fois par mois, en consultation avec l'état-major d'Ottawa.

Le contre-amiral Landymore, qui avait été démis de ses fonctions le mois dernier à la suite d'une querelle qui l'avait opposé à l'état-major au sujet de cette intégration, a déclaré dans une interview que la création de ce conseil pourrait éventuellement résoudre certaines tensions, surtout à cause du fait qu'il pallierait un "manque de communications" dont le contre-amiral avait fait état au moment de sa mise à la retraite prématurée. Il avait souligné qu'il n'y avait pas eu de réunion des officiers supérieurs des forces armées canadiennes depuis que le ministre Hellyer a commencé à mettre en application la politique d'intégration qui a causé une "quasi-révolte" chez les amiraux de la marine, le mois dernier.

la vie syndicale

Bagarres à Hamilton

HAMILTON (Ontario) — Des bagarres entre la police et les grévistes a marqué hier la troisième journée de l'arrêt de travail déclenché par les Métallurgistes de l'usine Hilton de Steel Co., à Hamilton. La grève a éclaté contre la volonté des dirigeants syndicaux et avant l'expiration des délais légaux. Quelque 12.000 travailleurs sont en grève. Hier la police a fait 21 arrestations et les dirigeants des mutins ont annoncé qu'une assemblée générale du syndicat sera tenue dimanche pour étudier l'opportunité de retourner au travail pendant une semaine, de manière à permettre la conclusion des travaux d'une commission de conciliation chargée d'étudier le différend.

L'impasse persiste à la régionale Chauveau

QUEBEC — Les représentants des 20 commissions scolaires impliquées dans le congédiement du président de l'association des instituteurs du comté de Québec, M. Viateur Dupont, ont décidé jeudi soir d'aller "jusqu'au bout" de leur décision de ne pas réengager M. Dupont.

Ce dernier avait été congédié le 31 mai dernier par la commission scolaire régionale de Chauveau qui prétendait que M. Dupont avait été impoli et grossier envers les membres de leur commission scolaire.

Par suite de ce congédiement, les 900 instituteurs de l'association avaient remis leur démission en bloc pour appuyer leur président en soulignant qu'ils ne retourneraient en classe en septembre prochain que si leur président était réengagé.

Le conflit, par la suite, a pris de plus en plus d'ampleur et on a dû en appeler à la Commission des relations du travail dont la décision pourrait être rendue le 20 août.

Par ailleurs, les chambres de commerce de Loretteville et de Neufchâtel, dans une lettre commune adressée aux intéressés dans le conflit, demande aux deux parties de s'entendre temporairement en attendant une décision du CRT.

Grève de l'INCO

TORONTO — Les pourparlers entre l'International Nickel Co. of Canada et les Métallurgistes unis d'Amérique (CTC) ont été suspendus jeudi afin de permettre aux représentants syndicaux de tenir leurs 16.000 membres actuellement en grève contre des usines de la compagnie à Sudbury, au courant des progrès des pourparlers.

Les membres de la section 6.500 des MUA ont quitté le travail le 14 juillet puis les 1800 membres de l'unité 6.200 à l'usine de l'INCO à Port Colborne les ont imités.

Entente dans le métal en feuilles

Une entente de dernière heure a permis de conjurer une menace de grève dans l'industrie du métal en feuilles à Montréal. L'entente, passée à la conférence de Couchiching, entre l'association patronale de la construction et l'union internationale prévoit des augmentations de salaire de 78 à 85 cents l'heure réparties sur trois ans pour les 4.000 travailleurs en cause, ainsi que des avantages sociaux accrus. Le porte-parole du syndicat, M. Jean-Paul Ménard, a déclaré que "malgré les nombreuses difficultés que suscitent toujours de telles négociations à l'échelle de l'industrie, les négociations se sont poursuivies d'une façon normale sans publicité tapageuse qui souvent nuit aux résultats finals".

Contrat dans les ports de la Côte pacifique

SAN FRANCISCO — Le syndicat des dockers de la côte du Pacifique "International Longshoremen's and Warehousemen's Union" qui groupe 15.000 adhérents a approuvé par 6.500 voix contre environ 4.000 un nouveau contrat d'une durée de cinq ans avec les armateurs des ports des Etats de Californie, Oregon et Washington, membres de la "Pacific Maritime Association".

association", prévoyant une hausse de salaire horaire d'environ 1 dollar 45.

Le contrat accorde une augmentation horaire de 50 cents pour les dockers et les employés de bureau. Elle est rétroactive au 1er juillet. Elle porte le salaire horaire des dockers à \$3,88 pour les six premières heures de travail tandis que les deux autres heures seront payées au tarif de 1%. En outre, les membres de l'association apporteront des contributions rétroactives au fonds de pensions ainsi qu'au fonds de mécanisation et de modernisation mis sur pied par le syndicat et les armateurs et qui a augmenté l'emploi de cadres ("containers") pour les cargos.

Vote à Radio-Canada

OTTAWA — Le Conseil canadien des relations ouvrières a ordonné, jeudi, la tenue d'un vote parmi les 49 préposés à l'entretien des immeubles de la société Radio-Canada, à Montréal, pour savoir d'une façon définitive s'ils veulent modifier leur allégeance syndicale.

La Confédération des syndicats nationaux a soumis au Conseil une demande de reconnaissance pour représenter ces employés, prétendant avoir obtenu l'accord d'une majorité d'entre eux.

Jusqu'à présent, ces 49 employés étaient représentés par le Syndicat des préposés à l'entretien, un groupe affilié à la CTC.

LE DEVOIR

MONTREAL, SAMEDI 6 AOÛT 1966 CAHIER 2 / Pages 9-16

L'Alberta et la Saskatchewan réitèrent leur opposition à la nouvelle péréquation

EDMONTON — Les changements proposés par le gouvernement fédéral à la formule de péréquation n'auront pas un effet direct sur l'Alberta, selon le premier ministre E.C. Manning. Cependant, si les paiements de péréquation augmentent, a-t-il dit, c'est le contribuable qui en portera le fardeau.

M. Manning a dit aux journalistes qu'il n'avait jamais cru équitable et opportune la formule actuelle, qui existe depuis dix ans. "La nouvelle formule est encore plus injuste", a-t-il dit.

Les paiements de péréquation visent à aider les provinces qui, per capita, retirent moins d'argent que les autres des impôts. En vertu de la formule actuelle, l'Ontario, la

Colombie-britannique et l'Alberta ne reçoivent rien, leurs revenus étant supérieurs à la moyenne.

Les mesures proposées par le gouvernement fédéral augmenteraient le fonds de péréquation et 90 pour cent de cette augmentation irait au Québec tandis que la Saskatchewan ne toucherait plus rien.

"Vous aurez du mal à convaincre la population de la Saskatchewan que le Québec a moins de revenus, moins de ressources naturelles que la Saskatchewan", a dit le premier ministre du Manitoba.

Saskatchewan
A Regina par ailleurs, le premier ministre de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher, a déclaré dans une interview que sa province n'acceptera pas de son plein gré la nouvelle formule de péréquation.

M. Thatcher a dit que la Saskatchewan y perdrait les \$35.000.000 qu'elle reçoit actuellement et qui, normalement, devraient être de \$40.000.000 l'an prochain. "C'est une formule impensable", a-t-il dit.

Smallwood confirme: complexe de \$120 millions

SAINT-JEAN (T.N.) — Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Smallwood, a annoncé hier la construction prochaine de deux usines, l'une à Stephenville, sur la côte ouest de l'île, et l'autre près de Happy Valley, au Labrador, qui formeront un complexe destiné à la production de carton d'emballage.

Le projet, estimé à quelque \$130.000.000, sera entrepris incessamment par trois sociétés qui travailleront de concert à sa création et à son exploitation. Il s'agit de la Canadian Javelin Ltd., de ENSA, société française, et Champion Paper Co., des Etats-Unis.

Le financement de l'entreprise, a dit M. Smallwood, sera assuré en majorité par la Banque Schneider, de France. Les actions de cette banque sont détenues en totalité par le groupe Schneider-Creusot, qui est aussi propriétaire de l'ENSA.

La majorité des actions de cette entreprise serait toutefois détenue par Canadian Javelin, par l'entremise de sa filiale, la Newfoundland and Labrador Corp.

On prévoit que 600 hommes seront affectés au fonctionnement de l'usine de Stephenville, dès 1969, laquelle produira le carton utilisé pour les boîtes d'emballage.

Le coût des usines sera, pour celle du Labrador, de \$10.000.000, et pour celle de Stephenville, de \$45.000.000. Les deux navires de 65.000 tonnes chacun coûteront un total de \$16.000.000.

M. Smallwood a aussi déclaré que ce complexe distribuerait une dizaine de millions de dollars en salaires, chaque année, dans la province.

EMPOIS

Un autre groupe de 700 hommes sera employé à l'usine du Labrador, où le bois de pulpe sera débité en copeaux, avant d'être chargé à bord de deux cargos qui, spécialement construits à cet effet, les transporteront à l'usine de Stephenville pour qu'ils soient transformés en pâte, puis en carton.

Hellyer: il faut décongestionner les grandes villes Lamontagne: ayons un ministère fédéral de la culture

GENEVA PARK — Le ministre de la défense, M. Paul Hellyer, a suggéré l'établissement de nouvelles villes dans les régions rurales comme solution aux problèmes de la circulation et du coût des terrains dans les zones métropolitaines existantes.

Il existe également un autre problème dans les villes, selon le ministre: celui du coût des terrains qui est insupportable et empêche les gens de se construire des maisons. Les prix plus bas dans les régions rurales permettraient aux citoyens de faire surgir de

nouvelles villes en s'y établissant. Ces villes rurales, a précisé M. Hellyer, pourraient s'ériger le long des ramifications d'un service de transport rapide. A ce sujet, le ministre fédéral a déploré que le maire de Toronto ne se rende pas dans les banlieues.

Il a suggéré plus précisément que le secrétaire d'Etat détienne le portefeuille des affaires culturelles et que le Conseil économique du Canada devienne un ministère de la planification économique.

Il est temps, a-t-il affirmé, d'établir un ministère des affaires scientifiques pour coordonner et diriger les recherches au Canada.

La nécessité de ces nouvelles villes, a-t-il affirmé à la conférence de Couchiching, résulte du chaos causé par le nombre des automobiles dans les centres urbains. M. Hellyer a dit que les villes du Canada devenaient des agglomérations de gratte-ciel, s'élevant à une altitude de cinq milles, entrecroisées de larges rues, le problème de la circulation dense ne serait pas réglé, a ajouté M. Hellyer.

Le ministre des affaires culturelles, M. Maurice Lamontagne, a réclamé la création de deux nou-

veaux ministères fédéraux pour se charger des affaires culturelles et scientifiques.

Il a suggéré plus précisément que le secrétaire d'Etat détienne le portefeuille des affaires culturelles et que le Conseil économique du Canada devienne un ministère de la planification économique.

Grève de l'INCO

TORONTO — Les pourparlers entre l'International Nickel Co. of Canada et les Métallurgistes unis d'Amérique (CTC) ont été suspendus jeudi afin de permettre aux représentants syndicaux de tenir leurs 16.000 membres actuellement en grève contre des usines de la compagnie à Sudbury, au courant des progrès des pourparlers.

Les membres de la section 6.500 des MUA ont quitté le travail le 14 juillet puis les 1800 membres de l'unité 6.200 à l'usine de l'INCO à Port Colborne les ont imités.

Entente dans le métal en feuilles

Une entente de dernière heure a permis de conjurer une menace de grève dans l'industrie du métal en feuilles à Montréal. L'entente, passée à la conférence de Couchiching, entre l'association patronale de la construction et l'union internationale prévoit des augmentations de salaire de 78 à 85 cents l'heure réparties sur trois ans pour les 4.000 travailleurs en cause, ainsi que des avantages sociaux accrus. Le porte-parole du syndicat, M. Jean-Paul Ménard, a déclaré que "malgré les nombreuses difficultés que suscitent toujours de telles négociations à l'échelle de l'industrie, les négociations se sont poursuivies d'une façon normale sans publicité tapageuse qui souvent nuit aux résultats finals".

Contrat dans les ports de la Côte pacifique

SAN FRANCISCO — Le syndicat des dockers de la côte du Pacifique "International Longshoremen's and Warehousemen's Union" qui groupe 15.000 adhérents a approuvé par 6.500 voix contre environ 4.000 un nouveau contrat d'une durée de cinq ans avec les armateurs des ports des Etats de Californie, Oregon et Washington, membres de la "Pacific Maritime Association".

SUR LE PRIX DES PRODUITS LAITIERS

Le Québec et l'Ontario font front commun

TORONTO — Le Québec et l'Ontario feront front commun pour presser le gouvernement fédéral de permettre une augmentation du prix des produits laitiers.

Le ministre de l'Agriculture de l'Ontario, M. William Stewart, a en effet annoncé jeudi que son collègue québécois, M. Clément Vincent, a accepté de rencontrer avec lui le ministre fédéral de l'Agriculture, M. J.J. Greene, le plus tôt possible.

Les deux ministres provinciaux seront accompagnés de représentants des fermiers et de la Régie des marchés agricoles.

Cette démarche a pour but de demander au gouvernement fédéral d'élever le prix minimum à partir duquel il s'engage à acheter les laitages si les prix du marché lui sont inférieurs.

M. Stewart a dit que le gouvernement fédéral étudie les conséquences économiques de l'augmentation du coût du beurre, du fromage et du lait en poudre qui en résulteraient.

Les récentes manifestations des fermiers ontariens — le blocage des routes avec leurs tracteurs et leur marche à Toronto — avaient surtout pour but de protester contre le prix qu'on leur paie le lait. Le gouvernement ontarien avait alors soutenu que cela relevait d'Ottawa.

M. Stewart a dit qu'il fixerait avec M. Greene la semaine prochaine une date pour la rencontre.

DÉCÈS

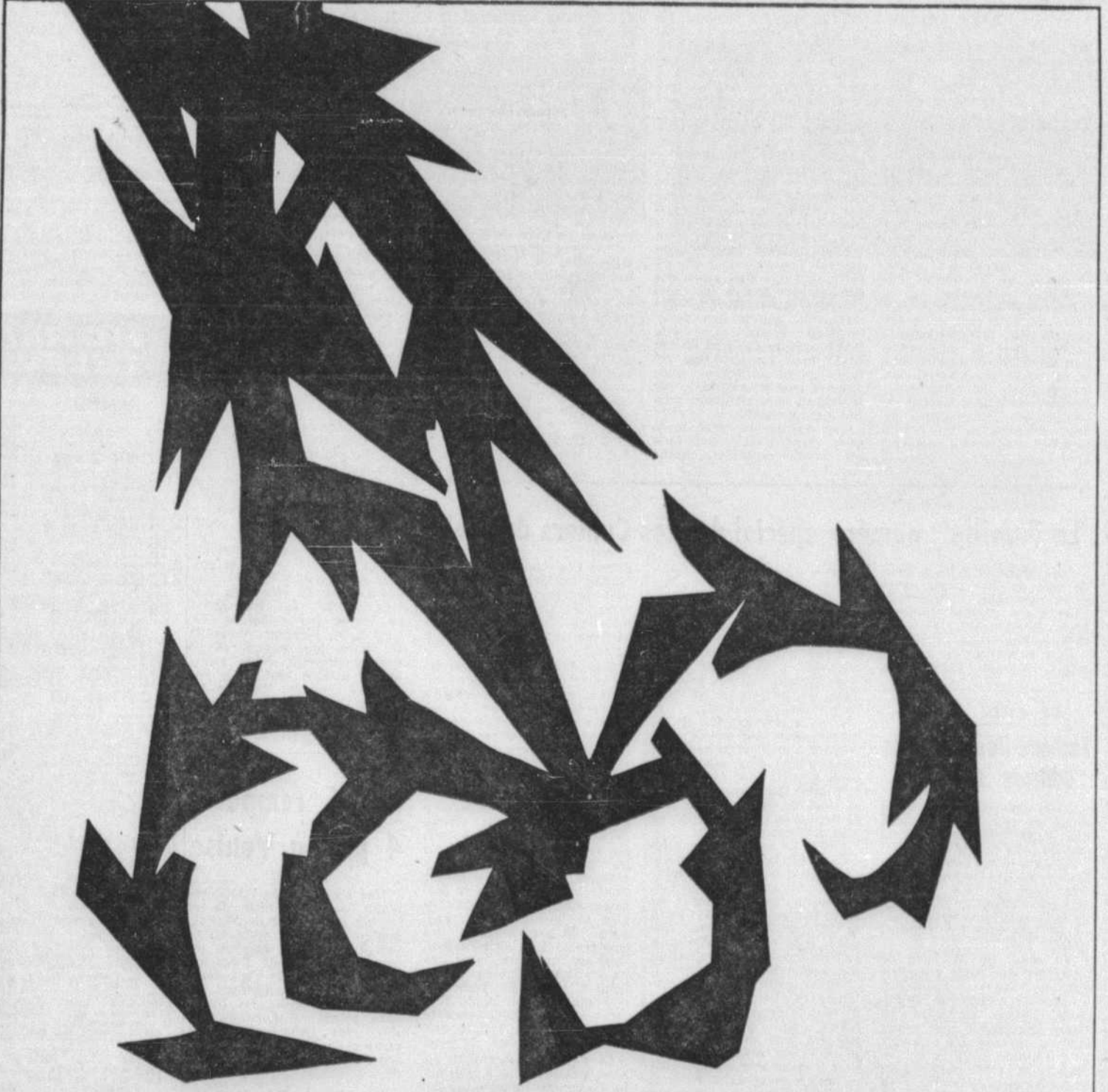
BOUSQUET — A Montréal, le 4 août 1966 à l'âge de 49 ans, est décédé, M. Guy Bousquet, époux de Antoinette Létourneau, demeurant au 773 rue Oak St-Lambert. Les funérailles auront lieu lundi, le 8 août. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgie Lise, no 63 rue Lorne, St-Lambert, à 9h30, pour se rendre à l'église St-Joseph où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUOT — A Montréal, le 5 août 1966 à l'âge de 90 ans, est décédé, M. Charles-Henri Huot, époux de Alice De Longchamps, demeurant au 4222 avenue Orford, N.-D.-G. Les funérailles auront lieu lundi, le 8 août. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgie Lise, no 63 rue Lorne, St-Lambert, à 9h30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 10h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VINCENT — A Montréal, le 4 août 1966 à l'âge de 89 ans, 8 mois, est décédé, M. Alfred P. Vincent, époux de Germaine Perrier, demeurant au 5234 rue Marquette. Les funérailles auront lieu lundi, le 8 août. Le convoi funéraire partira du Salon J. Paul Marchand, no 4228 rue Papineau à 9h30, pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kosska où le service sera célébré à 10h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



Monsieur Lucien Lavallée décédé le 4 juin dernier
Madame Lina Lavallée et ses fils Louis et Pierre remercient les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de Monsieur Lucien Lavallée, directeur des études de la Régionale Deux-Montagnes (St-Eustache). Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.



DESTINATION EXCELLENCE

Un service de transport aérien intégré, des vols réguliers entre: Montréal □ Québec □ Saguenay □ Murray Bay (Charlevoix) □ Rivière-du-Loup □ Baie-Comeau (Hauterive) □ Manicouagan Gagnon □ Sept-Îles □ Wabush (Labrador City) □ Schefferville Rivière-du-Loup □ Rimouski □ Mont-Joli □ Matane □ Gaspé Rivière-au-Tonnerre □ Mingan □ Havre Saint-Pierre □ Port Menier (Anticosti) □ Baie Johan Beetz □ Aguanish □ Natashquan □ Kégaska Gethsémani □ Harrington Harbour □ Tête-à-la-Baleine □ La Tabatière □ Saint-Augustin □ Old Fort Bay □ Saint-Paul □ Blanc Sablon.

QUEBECAIR ET SES FILIALES



Tous pour un marabout à prix populaire! marabout en vente partout pour tous

Les lettres étrangères

par Naim KATTAN

Elie Wiesel: légendes et prières

Elie Wiesel, qui a déjà publié cinq romans, réunit dans un recueil des récits et des nouvelles. Ce roman-ci, qui enlève, fut le témoin de la mort et du massacre des juifs dans un camp de concentration hitlérienne...

cahier du Cercle juif de langue française.

Comme dans tous les livres de Wiesel, ici aussi l'événement extérieur apparaît dans toute sa relativité. Ce qui soulevé sa pensée et, devrais-je dire, sa vie, c'est le dialogue ininterrompu entre l'homme et Dieu...

Il est clair qu'Elie Wiesel est un mystique, un grand écrivain mystique. Sa vision du monde et de l'homme commencent par l'éternité et y débouchent...

nous avec une force telle qu'ils nous suivent comme des rêves incarnés mais qui dépassent en puissance la réalité. Ce sont, autrement dit, des légendes.

Les nouvelles de Wiesel se terminent toujours d'une manière inattendue, par une phrase qui a toutes les apparences de l'ambiguïté. C'est qu'il est un écrivain de l'interrogation. Fortement imprégné des Écritures saintes, Wiesel nous montre bien que les figures bibliques sont de tous les temps et particulièrement de notre temps.

Comment expliquer la force du mal, du mal absolu, dans notre monde?

"Je ne saurais jamais si, face au bonheur, je me suis comporté en juif ou en victimaire. Mais j'aurais acquis la certitude que l'homme qui se mesure à la réalité du mal en sort toujours vaincu et humilié. Si, quelque jour, je rencontre sur mon chemin l'Ange de la Mort lui-même, je ne le tuerai pas; je ne le torturerai pas; au contraire, je lui parlerai poliment, le plus humainement possible."

J'essaierai de le comprendre, de deviner son mal, quitté à le contracter.

S'il écrit sur les Juifs, Elie Wiesel ne s'adresse pas moins à tous les hommes. On comprend que des écrivains profondément catholiques, tels que François Mauriac et Pierre-Henri Simon, accordent à son oeuvre toute l'importance qu'elle mérite. Il exprime avec une force rarement atteinte et une pénétration faite d'une synthèse de réflexion et de sentiment le dilemme de l'homme en ce temps.

Y a-t-il un salut pour l'humanité qui ignore si fondamentalement Dieu, ou est-ce Dieu qui abandonne l'homme? Si Wiesel pousse l'interrogation jusqu'au seuil du vertige, c'est pour retrouver la route essentielle de la prière. Toute son oeuvre est une longue prière; prière d'abord pour célébrer la mémoire des morts engloutis dans une tragédie inexplicable; prière aussi pour les vivants qui doivent accepter et assumer le destin tragique de l'homme en ce siècle.

Le Chant des Morts, par Elie Wiesel, aux Éditions du Seuil, Paris.

Horaires des spectacles

Table listing theatre and cinema programs with titles, times, and venues. Includes sections for Theatre, Cinéma, and Radio-Selection.

UN "GRAND" THEATRE DISPARAIT

Gordon Craig vient de mourir

VENCE France. — Edward Gordon Craig, dont l'influence a contribué à l'évolution du théâtre moderne, est décédé récemment à sa villa de la Côte d'Azur. Il était âgé de 94 ans.

Fils de la célèbre actrice anglaise Ellen Terry, ce critique et metteur en scène fut responsable de plusieurs innovations théâtrales.

Dans sa mémorable production de "Hamlet" qu'il avait montée en 1912 pour Konstantine Stanislavski, au Théâtre d'art de Moscou, il créa des effets scéniques à trois dimensions, et ses expériences dans les jeux de projecteur donnèrent lieu au traditionnel emploi des feux de la rampe.

Parmi ses meilleures réalisations, on cite encore "Les Vikings" d'Ibsen, pour Ellen Terry; la production originale de l'oeuvre de Von Hofmannsthal "Electra", et "The Hour Glass" au Abbey Theatre de Dublin.

Sa revue "Le Masque", publiée en Italie de 1908 à 1929, avait été qualifiée de "Bible du théâtre moderne".

Son oeuvre monumentale "Sur l'Art du Théâtre", publiée en 1911, a servi de guide à plus d'une génération.

AU MOUVEMENT CONTEMPORAIN

Le spectacle Villon présenté en Ontario, à Montréal "Monsieur Tardieu", bientôt

L'équipe du Mouvement contemporain a été invitée à aller présenter son spectacle "François Villon poète" dans le cadre d'une conférence d'études sur les arts organisée par l'Association chrétienne des étudiants canadiens.

Elle aura lieu à Orillia (Ontario) du 5 au 7 septembre prochain. Les organisateurs de cette session d'études, désirant présenter aux participants au moins un spectacle en français, ont choisi le Mouvement contemporain.

En raison de la réputation que cette équipe s'est taillée au Festival d'art dramatique du Canada, François Villon poète sera donc présenté à Orillia le mardi 6 septembre, ce qui signifie que les représentations régulières du Mouvement contemporain au Théâtre "Le Patriote" ne seront pas interrompues puisqu'elles ont lieu, comme d'habitude, le jeudi au dimanche.

Nous rappelons que "François Villon poète" est un spectacle conçu et réalisé par André Brassard, qu'il est interprété par Diane Arcand, Jean Archambault, Micheline Courval, Jacques Desnoyers et Rita Lafontaine; que la musique et les chansons sont d'Hélène Prévost. Dernière de ce spectacle: le 7 août.

FESTIVAL DU CANADA

"Carmina Burana" présenté à Winnipeg

WINNIPEG — Grâce à une subvention de la Commission du Centenaire, l'orchestre symphonique de Winnipeg présentera la grande cantate scénique de Carl Orff, Carmina Burana.

La commission octroiera en outre des fonds pour engager des artistes durant la saison 1967 et pour organiser un programme de colloques à l'intention des étudiants en composition et en interprétation musicale, sous la direction de Victor Feldbrill.

Cette oeuvre pour chœur et orchestre constituera la contribution de l'orchestre symphonique de Winnipeg au festival du Canada, à l'occasion des fêtes du Centenaire.

Le chœur philharmonique de Winnipeg participera à cette première canadienne, ainsi que le ballet royal de Winnipeg pour les scènes de danse. Victor Feldbrill, chef permanent de l'orchestre, sera au pupitre. Les noms des solistes seront annoncés sous peu.

Comme l'oeuvre mobilisera la plupart des arts du spectacle, on fera aussi appel à des scénaristes. Plusieurs représentations seraient offertes à des prix d'entrée modiques, selon divers projets en cours.

CHINE: CJMS et les cinémas Odeon présenteront, ce vendredi, une avant-première du film "Les Tribulations d'un Chinois en Chine" avec Belmondo et Ursula Andress. Sur invitation.

2 dernières: Le Mouvement Contemporain présente Villon poète. Du jeudi au dimanche 8h.30. Théâtre Le Patriote, 1474 est, Sainte-Catherine, 521-6666.

CS altimbanques: D'ARRABAL "fando et lis". 7h. 276-1749 entre 4h. et 9h. CE SOIR — 8H.45.

DEUX DERNIERES: Les Productions du Québec Inc. Théâtre PIGGERY A NORTH HATLEY. Attraction des Cantons de l'Est: sortie 69 — 15 miles après Magog.

Avrevoir Charles: COMÉDIE DE GEORGE AXELROD. 2 DERNIÈRES SEMAINES.

VOTRE DERNIÈRE CHANCE DE VOIR ANGÉLIQUE #1 + ANGÉLIQUE #2 DANS UN SEUL PROGRAMME!

ANGÉLIQUE #1 ANGÉLIQUE #2. Marquise des Anges. 5e SEM.

ANGÉLIQUE et le ROY (#3). Ces films ne passeront nulle part ailleurs à Montréal et seront suivis immédiatement par...

CANADIEN - PLAZA - JEAN-TALON. Salles climatisées.

VIENT DE PARAÎTRE

Maitre Reynald Boulé publie avec l'aide de l'UNESCO une "bibliographie du droit canadien"

Depuis trop longtemps, le droit canadien souffrait d'un manque presque total de bibliographie. C'était là un défaut déplorable qui privait les sciences sociales d'un instrument de travail élémentaire et indispensable.

utilisé les deux langues et englobe l'ensemble du droit canadien, public et privé. Le but de l'auteur qui était de "donner aux lecteurs les moyens de connaître le droit canadien" est largement dépassé. D'abord, celui-ci a procédé à une compilation et à une classification méthodique et ordonnée des études dont le droit canadien a été l'objet depuis ses origines jusqu'à nos jours; ensuite, il a eu l'heureuse idée d'incorporer à sa bibliographie, dans les deux langues, des notes explicatives qui ont le mérite de favoriser la compréhension des systèmes juridiques canadiens.

de langue française que de langue anglaise, et aussi les intellectuels et les scientifiques qui s'adonnent à l'étude des sciences sociales. Il rapproche davantage les juristes des deux communautés culturelles canadiennes, et ne manquera pas de leur faire comprendre leurs différences respectives. Bref, le livre de M. Boulé représente une contribution sérieuse à l'étude des sciences.

Hommage à Nelligan

La Société des poètes canadiens-français prendra part des manifestations littéraires et autres, à la "Semaine Nelligan" qui doit se tenir à Montréal, du 13 au 20 novembre 1966.

Emilie Nelligan est une de nos gloires et tous les poètes le considèrent comme un frère aîné qui, d'un coup de soc géral a ouvert un nouveau sillon poétique en terre canadienne. En conséquence, la Société des Poètes lance un concours qui s'adresse non seulement à ses membres, mais à tous les amis qui considèrent la poésie comme une discipline de haute valeur. Ce concours aura pour thème: Hommage à Nelligan. En voici les règlements:

Concours "Hommage à Nelligan". Ce concours est ouvert à tous ceux qui font de la poésie, à quelque groupe qu'ils appartiennent. Le poème devra être écrit en langue française et signé du nom véritable, avec l'adresse complète du concurrent. Toutes les formes poétiques seront acceptées. Le poème ne devra pas avoir moins de quatorze (14) vers et plus de vingt-cinq (25). Le prix attribué est de cinquante dollars (\$50.00). Les manuscrits ne seront pas retournés. Le verdict du jury sera définitif. On devra faire parvenir deux copies dactylographiées avant le 1er octobre 1966, à la Secrétaire générale, Madame Albertine Boisseau, 1155, avenue Moncton, Québec-6, P.Q.

'La Famille', numéro spécial de 'Les Cahiers du droit'

"LA FAMILLE", un volume de près de 300 pages, fruit d'une recherche interdisciplinaire a été réédité un mois après sa parution, en mai 1966, à l'Université Laval.

d'une façon générale, plusieurs spécialistes, sous des titres différents, ont étudié la famille. Avant tout, il avait fallu délimiter quelles disciplines étaient susceptibles de compléter l'éclairage du sujet. Cinq ont été choisies: la sociologie, la psychologie, la philosophie, le service social et le droit.

definit la famille nouvelle, famille nucléaire que la psychologie conçoit comme le foyer, il y a bien sûr des membres qui dépassent les cadres patrimoniaux et s'identifient à l'amour.

DE CHEZ H.M.H. Fernand Dumont et les éditeurs étrangers

Après les romanciers canadiens, ce sont les essayistes que Paris "découvre", ainsi que les pays étrangers.

C'est une raison élémentaire d'efficacité: une société ne doit pas rester sans chef. Sur le plan de l'identification, les travailleurs sociaux, y compris ceux qui oeuvrent sur le banc des cours de jeunesse, ainsi que les psychologues se font entendre: l'absence du père entraîne des troubles sociaux chez l'enfant, l'absence du père cause des traumatismes moraux chez l'enfant. Le garçon recherche une image et un guide chez son père, la fille, la sécurité et l'amour. La famille doit donc avoir un chef: le père.

La présence des enfants est aussi indispensable à la famille. Le couple lui-même se dilate devant la frustration que les époux subissent par l'absence de ceux-ci. Tous les enfants ont, de plus, un égal besoin du couple, que celui-ci soit composé de leurs parents, ou de gens de bonne volonté qui les recueillent, car même "enfants naturels", ils ne doivent pas subir l'injustice de payer pour la faute des "grands".

Au printemps dernier, la Maison MAME de Paris a réédité l'ouvrage de Fernand Dumont: "Pour la conversion de la pensée chrétienne", lancé en 1964 par les Éditions H.M.H.

Des gens comme Marc-Azémar Tremblay, Ph.D., professeur titulaire à l'Université Laval, Yolande Chéné, Lic. Psych., et Péd., professeur de sociopédagogie — Ministère de la famille et Gaston Esnouf, juge en chef adjoint à la Cour du bien-être social se sont exprimés sur ce sujet.

Un Lion de Saint-Marc, le premier prix dans la catégorie des courts et moyens métrages, a été gagné par MEMORANDUM, de Donald Brittain et John Spotton. Trois autres films ont aussi reçu des prix: COMMENT SAVOIR, de Claude Jutra, dans la catégorie de films documentaires; A TRIP DOWN MEMORY LANE, d'Arthur Lipsett, dans la catégorie des films pour la télévision et THE ANIMAL MOVIE, de Grant Munro et Ron Tunis, dans la catégorie des films pour enfants.

Quant à l'édition canadienne, elle poursuit sa carrière et H.M.H. prépare un troisième tirage qui portera le total à 6,000 exemplaires.

Voici quelques-uns de ces titres: "L'entente familiale est respectée." C'est une raison élémentaire d'efficacité: une société ne doit pas rester sans chef. Sur le plan de l'identification, les travailleurs sociaux, y compris ceux qui oeuvrent sur le banc des cours de jeunesse, ainsi que les psychologues se font entendre: l'absence du père entraîne des troubles sociaux chez l'enfant, l'absence du père cause des traumatismes moraux chez l'enfant. Le garçon recherche une image et un guide chez son père, la fille, la sécurité et l'amour. La famille doit donc avoir un chef: le père.

Quant à l'édition canadienne, elle poursuit sa carrière et H.M.H. prépare un troisième tirage qui portera le total à 6,000 exemplaires.

Pour tout votre matériel d'artiste consultez nos experts.

OMER DESERRERES. 1406 St-Denis — AV. 8-0251. Centre d'achats Rockland 6955, rue St-Hubert.

L'ONF remporte 4 prix à Venise

Des six films de l'ONF retenus par le comité de sélection du festival de Venise, quatre ont gagné un prix. Si l'on compare le nombre de prix au nombre de films acceptés, aucun pays n'a obtenu un aussi fort pourcentage. Le festival de Venise est considéré, actuellement, comme un des plus importants, aussi comme un des plus exigeants des Festivals du film au monde.

Un Lion de Saint-Marc, le premier prix dans la catégorie des courts et moyens métrages, a été gagné par MEMORANDUM, de Donald Brittain et John Spotton. Trois autres films ont aussi reçu des prix: COMMENT SAVOIR, de Claude Jutra, dans la catégorie de films documentaires; A TRIP DOWN MEMORY LANE, d'Arthur Lipsett, dans la catégorie des films pour la télévision et THE ANIMAL MOVIE, de Grant Munro et Ron Tunis, dans la catégorie des films pour enfants.

Le Festival de Venise ne se terminera pas avant plusieurs semaines. On n'y a pas encore jugé les longs métrages, les films scientifiques et les films didactiques.

RADIO-SELECTION

Table listing radio programs for Saturday and Sunday, including titles like 'Nouvelles', 'Sports', 'Musique', and 'Cinéma'.

HORAIRES DE LA TELEVISION

Table listing television programs for Saturday and Sunday, including titles like 'Musique', 'Cinéma', 'Sports', and 'Cinéma'.

Les MEILLEURS STEREO au MONDE. STACCATO (MUSIQUE) INC. CENTRE D'ACHATS DUVERNAVY. Prop: PIERRE BELANGER.

L'École Propédeutique Inc.
 ECOLE DE PRÉPARATION UNIVERSITAIRE
 Institution secondaire indépendante reconnue
 par le ministère de l'Éducation

OFFRE

- aux personnes soucieuses d'acquiescer le baccalauréat français mais prises par leur situation
- aux membres de l'enseignement désireux de se perfectionner

DES ETUDES FRANÇAISES À DOMICILE
 contrôlées par un établissement scolaire PARISIEN

Ces cours par correspondance, conformes en tous points aux programmes officiels du ministère de l'Éducation nationale de France, mettent les élèves en 1 ou 2 ans de préparation, aux examens du baccalauréat français — diplôme reconnu par toutes les facultés universitaires canadiennes.

Debut des cours: 1er juin — 1er septembre — 1er décembre

DOCUMENTATION SUR DEMANDE
 R. GUEDON, directeur
 Tél.: 377-0848 - 217-3334

L'ÉCOLE PROPÉDEUTIQUE INC.
 835 ouest, rue Jean-Talon, Montréal
 NOM
 ADRESSE
 VILLE

Aux directeurs de Maisons d'enseignement

Tous les samedis "LE DEVOIR" publiera à l'occasion de la rentrée des classes quelques pages de maisons d'enseignement. Profitez de cette occasion pour vous faire connaître à l'élite canadienne-française, lectrice du "DEVOIR".

Téléphonez sans tarder à :
Gérard Laurendeau, Le Devoir, 844-3361

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

EN VENTE CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES :

- Précis de Géométrie Analytique, (L. Thibault, Ing.) Volumes Nos 19 (Approva) et 20.
- Géométrie Plane, (L. Thibault, Ing.) Volumes Nos 1 et 2.

Distributeur M. NOEL LEMIEUX, 19, ave. Bégin, Lévis
 (Manuels utilisés dans un grand nombre d'institutions)

COURS BAYARD
 ÉCOLE PRIMAIRE FRANÇAISE

- Préparation aux études secondaires
- Nombre d'élèves limité à une vingtaine par classe
- Personnel enseignant français diplômé

3021, ave. Trafalgar
 Montréal 6, Québec
Tél.: 933-3186

Parents...!
 n'oubliez pas que la
8e année scolaire
 (la première du degré sup.)

est souvent une année décisive quant à la carrière future qu'embranchera votre enfant. Notre programme pédagogique exceptionnel augmentera certainement ses chances de succès.

Allocation spéciale de \$200.00. Institution reconnue par le Ministère de l'Éducation. M. le Directeur reçoit aux rendez-vous tous les matins et jeudis soir jusqu'au 13 août.

ATTENTION : Le nombre de places est limité!

Lycée da Sylva
 10142 BOUL. ST-LAURENT DU. 8-5764

"Pour notre secrétariat, nous cherchons une
secrétaire
 de langue maternelle française, mais parlant bien l'anglais et le français.

Autres qualités: Sténographe, dactylographe, etc."
 Notre institution répond à des centaines de demandes analogues.

Ne choisissez pas un cours commercial au hasard... ainsi vous préférerez :

Lycée da Sylva
 10142 boul St-Laurent DU. 8-5764
 COURS COMPLET DE SECRETARIAT...
 CERTIFICAT, DIPLOME, ALLOCATION SOCIALE, ETC.

ÉCOLE INTERNATIONALE D'HOTELLERIE INC.
 767 est. BÉLANGER, Montréal — Tél. 274-7651

- 1—COURS de JOUR: (9 semaines)
 Garçon et fille de table
- 2—COURS DU SOIR: (6 mois)
 Garçon et fille de table
- 3—COURS DU SOIR: (4 mois)
 "Barman" et "Barmaid"
- 4—ADMINISTRATION HOTELIERE
 Cours par correspondance (6 mois)

"Ne remettez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui"

**SOYEZ LES PREMIERS!
 SOYEZ LES PLUS FORTS!
 SOYEZ PRETS POUR "EXPO 67"**

ÉCOLE INTERNATIONALE D'HOTELLERIE INC.
 767 EST, BÉLANGER, MONTRÉAL — Tél. 274-7651

Je désire recevoir plus de renseignements sur vos cours
 No
 Nom Age
 Adresse Ville Cté
 Occupation Tél.

Institut Lafontaine Inc.
 767 est. BÉLANGER, Montréal — Tél. 274-7653

Nouvelle série de cours pour l'année scolaire 1966-67

COURS du SOIR COURS du JOUR
 COURS par CORRESPONDANCE

Obtenez un diplôme du ministère de l'Éducation. Inscrivez-vous à un de nos cours, donné à notre école dans nos classes ultra-modernes.

- 1 — 6e et 7e années
- 2 — 8e et 9e années
- 3 — 10e et 11e années
- 4 — Cours complet d'inspecteur en sécurité
- 5 — Cours d'ajusteur d'assurance
- 6 — Cours de personnalité (homme, femme)
- 7 — Cours de secrétariat médical (cours du soir accéléré de 140 heures)
- 8 — Cours de prévention des incendies

JE SUIS INTERESSÉ AU COURS No
 Nom Age
 Adresse Tél.
 Ville Occupation

ACADÉMIE MICHÈLE PROVOST
COLLÈGE FRANÇAIS MIXTE Tél.: 931-1596
 3219 Le Boulevard à WESTMOUNT — Bureau : 1517 Ave des Pins Ouest, MONTREAL

- De la Maternelle à la Philosophie
- Classes avec maximum d'élèves 20 à 25
- Professeurs hautement diplômés (Licence et doctorat)
- Cours primaire en 5 ans — 1re année à partir de 5 ans
- Le Collège le plus privé à Montréal; attention particulière à la bonne tenue, au langage et à la psychologie de chaque enfant (cours d'expression orale)
- Cours primaire — classique — scientifique et collégial
- Baccalauréat français et B.A. canadien
- Reconnu par le Ministère de l'Éducation — \$200 du Gouvernement
- Bourse d'études du Québec et de France
- Pensionnaires et demi-pensionnaires

INSTITUT FRANÇAIS
 (Eglise Unie du Canada)
 Pensionnat bilingue
 Etudes surveillées
 Renseignements auprès du Directeur

12625 est. Notre-Dame
 Pointe-aux-Trembles
 Montréal 5
 Téléphone 645-8309
 Rentrée: 6 sept.

formation des maîtres de l'enseignement technique

TROIS PROGRAMMES D'ÉTUDES
 Cours d'études à plein temps comprenant des cours théoriques, des travaux pratiques, des stages industriels et pédagogiques.

DURÉE	CONDITIONS D'ADMISSION	
	Études antérieures	Expérience professionnelle
1 année scolaire (8 mois)	Diplôme d'études techniques ou l'équivalent.	5 ans
2 ou 3 années scolaires	Diplôme d'études techniques ou l'équivalent.	1 an

OPTIONS
 Construction, mécanique, électricité, électronique, chimie industrielle, métallurgie, dessin industriel (et autres spécialités en voie d'organisation).

BOURSES
 Candidat ayant moins de trois ans d'expérience industrielle: \$1,200.00 par année (célibataire ou marié).
 Candidat ayant trois ans et plus d'expérience industrielle: \$2,500.00 par année (célibataire); \$3,500.00 par année (marié).

PREMIERE ANNÉE SCOLAIRE
 Du 6 septembre 1966 au 28 avril 1967.

PROSPECTUS ET FORMULAIRE SUR DEMANDE.
ÉCOLE NORMALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
 9175, RUE SAINT-HUBERT, MONTRÉAL 11, P.Q.
tél. 389-5921
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

école
CINQ-MARS JOUR et SOIR

1) ENSEIGNEMENT RÉGULIER DU QUÉBEC

Au niveau du SECONDAIRE: 9ème, 10ème, 11ème
 Mathématiques, Sciences et Sciences-Lettres

Au niveau des INSTITUTS: 12ème, 13ème
 Pré-universitaire et Propédeutique

Une 14ème est prévue pour 1967-68

DE FRANCE

2ème et 1ère
 Classique et Moderne
 Classe de Math. elem. Classe de Philosophie

2) ENSEIGNEMENT PRÉPARATOIRE
 POLYTECHNIQUE: Faculté des SCIENCES, Architecture, Arpentage
 Etudes Militaires et de Marine, Hautes Etudes Commerciales, Sociologie, anthropologie, et autres facultés

3) ENSEIGNEMENT DE REFONTE
 en MATHÉMATIQUES et en SCIENCES et ce par des professeurs spécialistes

INSCRIPTIONS : l'avant-midi: 10-12 Lundi-mardi, l'après-midi: 4-6, Lundi, mardi, mercredi, le soir: 8-9, Lundi, mardi, et à d'autres moments sur rendez-vous

Prospectus sur demande — 10,330 LAJEUNESSE
389-7114

COURS RADIODIFFUSÉS ET TÉLÉVISÉS
PROGRAMME POUR ADULTES
DU BACCALAUREAT ES ARTS

Présentés par les universités canadiennes de langue française en collaboration avec la Société Radio-Canada

COURS DE 4 À 6 CREDITS
 Les cours télévisés et radiodiffusés de 1966-67 sont reconnus, dans l'ensemble, comme COURS COMPLETS (4 à 6 crédits selon les programmes des universités) du programme du B.A. des universités canadiennes d'expression française.

METHODE NOUVELLE D'ENSEIGNEMENT
 En accord avec les recommandations du rapport Parent, les cours télévisés et radiodiffusés de 1966-67 s'inspireront des méthodes actives et de la formule d'enseignement tutoriale.

DIFFUSION DES COURS
 Ces cours seront diffusés, à compter des 10 et 11 septembre, à l'antenne de Radio-Canada et des postes privés affiliés à Radio-Canada.

Demandez le dépliant des cours à l'adresse suivante:

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
 SERVICES DES COURS TÉLÉVISÉS ET RADIODIFFUSÉS
 EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE
 C.P. 6128, MONTRÉAL 3, QUE.
 TÉL. 733-8878

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

BACCALAURÉAT ÈS ARTS POUR ADULTES

1966 — 1967

avec sujet majeur en

- ADMINISTRATION
- LITTÉRATURE FRANÇAISE
- PSYCHOLOGIE
- BIOLOGIE
- MATHÉMATIQUES
- SCIENCE POLITIQUE
- CHIMIE
- PHILOSOPHIE
- SCIENCES RELIGIEUSES
- ÉCONOMIE
- PHYSIQUE
- SOCIOLOGIE
- HISTOIRE

ANNEE ACADEMIQUE: le soir à partir du 19 septembre

la demande d'admission doit se faire le plus tôt possible

DEMANDER L'ANNUAIRE A L'ADRESSE SUIVANTE

LE SECRETARIAT

COLLÈGE SAINTE-MARIE

1180, rue BLEURY, MONTRÉAL 2 866-3611

Pour Elèves Problèmes L'INSTITUT PRIVE ST-LOUIS

Centre de récupération scolaire

External et Pensionnat

offre aux garçons et filles de 7e, 8e, 9e, 10e, 11e classiques et scientifiques, en difficulté scolaire, la possibilité de rejoindre un cours des institutions régulières.

Cycle de 2 ans
External mixte

Groupe limité pour plus d'efficacité
Enseignement individualisé
Rythme personnel
Initiation aux méthodes de travail personnel
Exercices de concentration
Examens du ministère

MONTRÉAL
Inf.: 527-8235
Adresse pour le rentrée
1124 est, Marie-Anne



NOUVELLE
ADRESSE
A COMPTER
DU 15 AOÛT
PROCHAIN
4364
rue ST-DENIS
Montréal 18

INSTITUT ALIE

19 ANNÉES D'EXPÉRIENCE

2850 est, rue Sherbrooke, Mtl 24

527-3631

COURS du JOUR (Garçons et filles)

COURS SCIENTIFIQUE: 8e, 9e, 10e, 11e — COURS GÉNÉRAL: 8e, 9e, 10e, 11e

COURS COMMERCIAL: 10e, 11e, 12e

- 1 — Ecole reconnue par le Ministère de l'Éducation
- 4 — Service complet d'orientation scolaire
- 2 — Allocation de \$200 des commissions scolaires
- 5 — Activités culturelles et sportives
- 3 — Allocation de \$10 par mois aux étudiants de 16 et 17 ans

En 1965-66, plus de 2.500 étudiants ont profité de la haute qualité de nos cours et de la compétence de nos professeurs

Mêmes cours le SOIR ou PAR CORRESPONDANCE

DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS - INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT - 527-3631

ÉCOLE SCIENTIFIQUE LAFOND

1947

PROGRAMME ET DIPLOME OFFICIELS
DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

1967

Cours pour adultes --- soir

Secteur scientifique

DURÉE: 1 AN

- *10e Sciences-Lettres
- *11e Sciences-Lettres
- *11e Sciences-Math.

Secteur général

DURÉE: 1 AN

- *8e et 9e année générale (Français, Anglais, Math.)
- *10e année générale
- *10e et 11e année générale

- ★ Cours de RECYCLAGE pour les ELEVÉS DE 11e GEN.-MATH. en vue de la 11e Sc.-Lettres.
- ★ Cours de RECYCLAGE pour les INFIRMIÈRES en vue du Bacc. en Nursing.
- ★ Cours par options pour les élèves qui n'auront pas réussi leurs reprises au mois d'août.

Les succès académiques de nos élèves sont la meilleure garantie offerte par l'Ecole

ENTRÉE: le 7 septembre
Inscrivez-vous maintenant

TEL.: 525-1436

Bureau:

820, rue CHERRIER, Mtl

DESSIN COMMERCIAL

(ART PUBLICITAIRE)

Cours du jour, du soir et par correspondance

pour hommes, femmes, garçons et filles

Une école professionnelle ayant plus de 25 années d'expérience

dans l'enseignement du dessin et spécialisée

uniquement dans le dessin commercial (art publicitaire)

Notre cours complet comprend l'étude des matières suivantes:

- Lettrage, perspective, anatomie, dessin, typographie, photographie, retouche, mise en page, étude complète de la couleur, dessin à vue, photo - montage, cartonnage, affiche, mobile, carte d'étalage et dessin de mode.
- Lavis, Craftint, Glarco, Aquarelle, Carte à gratter, Gouache, Aérographe, Dry-brush, Trame.
- Principes de la lithographie, imprimerie, silk-screen, miméographie, photogravure, photostat, procédé en quatre couleurs.

EXPOSITION

Prenez rendez-vous, venez visiter notre exposition, plus de 2.500 dessins des élèves finissants — 1re et 2e année 1965.

Ouvert les mardis et jeudis soir de 8 hres p.m. à 10 h. 30 p.m. pour informations, visite et inscription.

DEBUT DES COURS: 8 SEPT.

STUDIO

SALETTE

ENRG.

8883, boul. St-Laurent (au nord de Crémazie)
Tél. 381-6895

Ecole détenant un permis en vertu de la loi des Ecoles professionnelles privées

DEMANDEZ
NOTRE PROSPECTUS

COURS PROFESSIONNELS DU STUDIO 5316

Ecole de dessin industriel

Sous la direction de MM. Raymond Ouhmet,
et Jean Bellemars

L'Ecole de dessin industriel vise à former des spécialistes qui, d'après les indications sommaires de l'architecte ou de l'ingénieur, font naître sur le papier les idées et les calculs de ces derniers. Ces plans de travail précis et complets qui guideront les ouvriers au stade de la production. Le cours assure le juste équilibre entre les diverses matières et donne à l'élève un complément de culture et de connaissances théoriques et pratiques. Cette formation

est nécessaire à l'exercice compétent de son métier et le rend prêt à répondre aux exigences d'un marché d'ouvrage. Les cours théoriques et pratiques sont échelonnés sur une période de douze mois consécutifs totalisant 1.000 heures environ. Le programme du cours du jour est conçu de façon à donner à l'étudiant une formation complète en dessin industriel incluant le dessin mécanique, le dessin architectural-structural et le dessin électrique-électronique.

Ecole de décoration intérieure

Sous la direction de MM. Roger Côté, directeur,
Yves Anselms Lapointe et Yvan Landry

L'Ecole de décoration intérieure a pour objet de préparer, par une solide formation artistique et visuelle, des décorateurs d'intérieurs qui sauront créer sans imiter. Ce cours favorise le développement de la personnalité de l'élève et, par l'étude approfondie de toutes les matières inscrites au programme, le prépare à répondre aux



multiples exigences de sa profession. Les cours théoriques et pratiques sont échelonnés sur une période de 3 années académiques. Le programme comporte 1.500 heures de formation visuelle, 400 heures de connaissances générales et plus de 2.000 heures de formation professionnelle.

Ecole d'art commercial

Sous la direction de MM. Pierre Garneau, directeur,
Yvan Landry et Robert Bélaïr

L'Ecole d'art commercial est au service de l'expression visuelle. Elle prépare le futur graphiste par une formation artistique principalement axée sur les arts plastiques, à transmettre des messages publicitaires. Par l'agencement du programme, par la part adéquate faite à la théorie et par l'importance accordée aux travaux pratiques, l'élève ac-

quiert une formation spécialisée qui lui permet de faire carrière dans l'une des nombreuses avenues qu'offre l'art publicitaire. Le cours du jour s'échelonne sur 3 années académiques, et comprend 1.500 heures de formation visuelle, 400 heures de connaissances générales et plus de 2.000 heures de formation professionnelle.

Ecole des arts de la communication

Sous la direction de MM. Jean-Ls. Gagnon, directeur,
Raymond Charette, Paul Dumont-Frenette,
Maurice Watier et Benoît Massicotte

L'Ecole des arts de la communication s'est donné pour objet de former des "spécialistes de la communication", donc des hommes et des femmes qui, instruits des divers moyens propres à diffuser la connaissance, sont à même de comprendre la fonction et les exigences particulières du métier qu'ils ont choisi, et partant de l'exercer de façon intelligente.

Le cours des arts de la communication s'échelonne sur trois années académiques ou neuf termes. Au niveau de l'enseignement théorique, les arts de la communication forment un tout indivisible: tous ayant pour fondement la parole, l'écriture et l'image. Le programme, conséquemment, est structuré de telle façon que l'étudiant soit instruit de toutes les disciplines dont l'ensemble constitue la communication.

Ce cours intégré de communication conduit à des métiers précis: journalisme écrit et journalisme parlé, relations publiques et publicité, à la carrière d'annonceur radio-télévision et à plusieurs autres métiers apparentés. Ceux-ci étant voisins et interdépendants, il est indispensable que le praticien qualifié — quelle que soit sa spécialité — soit informé des exigences particulières aux autres arts comme aux autres techniques de la communication.

L'Ecole vise avant tout à former des praticiens. D'où l'importance que la direction attache aux ateliers.

L'Ecole des arts de la communication possède une salle de rédaction dans laquelle les étudiants rédigent un journal, travaillent sur la maquette, montent les réclames, apprennent à travailler en étroite collaboration avec leurs collègues de l'Ecole d'art commercial et suivent tous les stades du processus conduisant à l'impression. L'Ecole dispose d'un excellent matériel d'im-

primerie, et c'est sur une presse offset que le journal "le 5316" est tiré.



Un studio d'enregistrement bien équipé permet aux étudiants de s'initier à toutes les tâches qu'on exige d'un annonceur dans une station de radio ou de télévision. Les étudiants peuvent en atelier monter de véritables reportages avec interviews, programmes, publicité commerciale et trame musicale.



Dans toute société moderne, la communication joue un rôle grandissant et requiert des spécialistes.

Tous les métiers qui en découlent ont cependant le même but: informer les gens. D'où l'existence d'un vaste marché du travail qui offre au professionnel de la communication, la possibilité d'exercer son métier successivement ou simultanément dans un journal, à la radio ou à la télévision, quand ce n'est pas dans une agence de publicité, une entreprise de cinéma ou comme relationniste d'une firme commerciale.

cours du jour

- ÉCOLE DE DESSIN INDUSTRIEL
- ÉCOLE D'ART COMMERCIAL
- ÉCOLE DE DÉCORATION INTÉRIEURE
- ÉCOLE DES ARTS DE LA COMMUNICATION
JOURNALISME — RELATIONS PUBLIQUES
PUBLICITÉ — MÉTIER D'ANNONCEUR

cours du soir

- ÉCOLE DE DESSIN INDUSTRIEL
- ÉCOLE D'ART COMMERCIAL
- COURS D'EXTENSION — L'Extension de l'enseignement du Studio 5316 met à la disposition de tous, des cours de perfectionnement. Aucun prérequis n'est exigé et ces cours ne conduisent pas à un diplôme officiel mais donnent droit à une attestation d'étude.

- Illustration de mode
- Français écrit
- Dessin et peinture
- Diction et phonétique
- Dessins d'après modèles vivants
- Conversation anglaise
- Etalage
- Psychologie appliquée
- Connaissance des styles
- Reportage
- Dessin du meuble
- Enquête et éditorial
- Architecture et perspective
- Relations publiques
- Décoration résidentielle
- Rédaction publicitaire
- Décoration commerciale
- Annonceur radio-télévision
- Histoire de l'Art
- La salle de rédaction
- Création publicitaire
- Cours de vente

ACADÉMIE PIERRE — Ecole de perfectionnement féminin

- Maquillage et coiffure
- Français écrit
- Élégance
- Correspondance des affaires
- Démarche et maintien
- Psychologie appliquée
- Etiquette et art de recevoir
- Secrétariat exécutif
- Décoration intérieure
- Conversation anglaise
- Parole et personnalité
- Correspondance anglaise
- Diction et phonétique
- Relations publiques

FRAIS DE SCOLARITÉ: ENTRE \$30 et \$55 PAR OPTION

Pour recevoir un prospectus, postez ce coupon ou communiquez avec le bureau des admissions. Ouvert du lundi au vendredi de 9 heures du matin à 9 heures du soir.

NOM
ADRESSE VILLE

studio 5316 inc

5316, AVENUE DU PARC, MONTRÉAL 8, QUÉ.
TÉL.: 273-9511

La British American Oil Co. a vu ses bénéfices augmenter de 10.8 pour cent

potins financiers

La dernière séance de la semaine sur la Bourse de N.Y. laissait voir, hier, que cette dernière avait perdu de sa vigueur antérieure. Rien d'étonnant, car comme elle avait vu l'indice des industriels de DJ gagner 18.53 points durant les 2 séances précédentes, à 851.50, il était logique qu'il y ait eu des réalisations hier, d'autant plus que maints spéculateurs n'aiment guère à se trouver dans le marché durant les fins de semaine, de nos jours, de peur de surprises des cotés international et monétaire, etc. L'indice précité a donc clôturé hier, seulement 0.89 point plus haut à 852.39.

Résultats du deuxième trimestre de cette année à Alcan Aluminium Ltée et à Aluminium du Canada, Limitée

La 1ère entreprise a vu ses ventes atteindre un niveau sans précédent. L'Alcan Aluminium Limitée annonce que le produit de ses ventes et le chiffre de ses bénéfices pour le semestre clos le 30 juin 1966 sont plus élevés que jamais. Ses bénéfices nets consolidés se chiffrent par \$30.6 millions, soit l'équivalent, après déduction des dividendes sur les actions privilégiées de la Compagnie, de \$1.23 par action ordinaire en cours.



LES AURIFÈRES ONT PROGRESSÉ. — Les aurifères avaient gagné du terrain à la fin du mois de juillet après avoir fait preuve d'irrégularité durant tout le mois à la Bourse de Toronto. L'indice des aurifères a fermé à 187.93 alors qu'il a fluctué au cours du mois depuis 172.05 jusqu'à 191.64. Les industriels ont reculé de 161.97 à 158.11, les métaux de base ont grimpé de 90.69 à 97.70 et les pétroles de l'Ouest ont avancé de 102.95 à 103.63.

Durant le 1er semestre

Les bénéfices nets consolidés de la British American Oil pour le premier semestre de 1966 se sont élevés à \$19,259,000, soit un gain de 10.8% par rapport à la période correspondante l'année dernière, a déclaré M. Charles Hay, président, dans son rapport aux actionnaires. Le profit par action est de 88¢ en 1965. Selon M. Hay, "les bénéfices avant déduction des impôts ont augmenté de \$3,211,000, cette augmentation étant reflétée dans la plupart des zones d'opérations."

BOURSE DE MONTRÉAL

La liste locale fait volte-face en fin de semaine. La cote a progressé hier en Place locale sous l'impulsion de Alcan, Home Oil A et B et Algoma Steel dans le cadre d'une grande activité. L'indice des valeurs industrielles a gagné 1.04 à 156.65. Alcan a gagné 1.12 à 33.44 cependant que Home Oil A et B ont haussé de 1.18 à 22.12 et 22.34.

Bourse de New York

Wall Street résistait, malgré la baisse tardive des avoies. NEW YORK — La cote a légèrement progressé hier à Wall Street, prolongeant ainsi le mouvement de progression amorcé deux jours auparavant. Le virement a été de 5,500,000 actions au regard de 6,910,000 jeudis. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné 89 à 852.39.

À noter...

Daering Explorers Corporation Limited rapporte que l'option, qui était due le 1er août 1966, se rapportant à 200,000 actions à 20 cts chacune, selon l'accord daté du 18 janvier 1966 et conclu avec Rejo Investments Limited, n'a pas été exercée et ledit accord a donc pris fin.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Le village Notre-Dame de Lorette adjuge \$458,000. de titres à 6%, séries 10 ans. Le village de Notre-Dame de Lorette, comté de Québec, a adjugé, ces jours derniers, à un syndicat formé de J.E. Laflamme Ltée, La Corporation de Prêts de Québec, Grenier, Ruel & Cie Inc, Oscar Dubé & Cie Inc, Jacques Légaré & Cie Inc, et Garneau & Boulanger Ltée, à un prix de 91.54, \$458,000 de titres à 6%, remboursables en séries et ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 7.43215%.

Impérial Oil et la production de toluène

Selon cette cie, 95% proviennent aujourd'hui de l'industrie pétrolière. Lorsque la seconde grande guerre suscita une demande énorme de toluène — les avions alliés lâchèrent assez de bombes pour consommer le toluène à raison de 10,000 gallons à la minute — l'armée américaine demanda à l'industrie pétrolière de mettre à contribution tout l'équipement qu'elle possédait d'une extrémité à l'autre du pays afin de fournir, pour la première fois sur une grande échelle, du toluène provenant du pétrole. Jusqu'alors le toluène était tiré surtout du goudron. En moins de trois mois, l'industrie pétrolière avait démontré son habileté à produire du toluène en quantité presque illimitée.

Importante expansion en voie de parachèvement à Edmonton pour le compte de Chemcell Ltd.

En plus des intéressantes remarques prononcées par le président de Chemcell Limited dans le dernier rapport trimestriel au 30 juin 1966, M. C.S. Malone, déclare en partie ce qui suit aux actionnaires de la société: "Les premières installations de production canadienne de monomères acryliques seront mises en marche cet automne à l'usine de Chemcell, à Edmonton. De plus en plus, la demande dans la fabrication de peintures, encres, adhésifs, liants et apprêts pour textiles, les acrylates accroissent la durabilité, l'adhérence, et la solidité des couleurs. Ainsi, cette demande croissante se fait sentir dans l'industrie de l'automobile dont les modèles 1967 seront revêtus, dans une forte proportion, d'émaux acryliques. Les acrylates deviennent aussi de plus en plus demandés pour les apprêts d'appareils ménagers, et les peintures de maisons. L'unité des acrylates ne forme qu'une partie d'une gamme de produits qui augmentent aussi de façon substantielle la capacité de production d'acide acétique et d'anhydride acétique. Les nouvelles installations de production exigent des services auxiliaires supplémentaires, tels qu'une chaudière chauffée au gaz de 360,000 livres à l'heure. Pour avancer la date de mise en production, on a fait venir de Suisse, par l'air, une machine à vapeur de 30 tonnes. Il semble que ce matériel constitue l'outil industriel le plus considérable jamais expédié au Canada par transporteur aérien. L'acide acétique et l'anhydride acétique sont mieux connus par leur emploi dans la production de substances chimiques pour textiles et photographie, et de produits pharmaceutiques ainsi que dans la fabrication de produits chimiques agricoles tels que herbicides et insecticides. On utilise le gros de la production à la fabrication de flocons d'acétate de cellulose, filés et fibres, ainsi que de dissolvants industriels."

Denrées alimentaires

Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'agriculture. Oeufs: prix moyen en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants: extra gros 67.9, A gros 65.6, B-moyens 54.8, A-petits 35.6. Beurres: arrivages courants 92.59, 93.59. Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc en gros 42.12, coloré 42.34. Pommes de terre: prix de gros Québec \$1.00 à \$1.11 les 50 livres, 45 à 50 les 10 livres; Ontario \$2.65 à \$2.75 les 75 livres, 48 à 50 les 10 livres. Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation no 1 en sacs: 18 à 19, procédé par roulement no 2 en sacs: 15 à 16.12, autre catégorie pour nourrisseurs 12.1-2 à 13.12. Poudre de lait de beurre pour nourrisseurs 12 à 12.1-2. Poudre de lait de 4 à 4.1-2 cents.

La ville vend \$218,000. de titres à 6%, séries 10 ans, à 91.19, un coût net de 7.4459%

La ville de Neufchâtel, comté de Chauveau, a vendu, ces jours-ci, à un syndicat composé de la Corporation de Prêts de Québec, Cliché & Associés Ltée, Oscar Dubé & Cie Inc., Florido Matteau Inc., Gagné Ltée, Jacques Légaré & Cie Inc., J.E. Laflamme Ltée, Jacques Légaré & Cie Inc., J.E. Laflamme Ltée, Jacques Légaré & Cie Inc., à un prix de 91.19. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 7.4459%. L'emprunt comporte un solde de \$139,500 à renouveler en 1976 pour un terme additionnel de 10 ans. Datées du 1er août 1966, les nouvelles obligations échouent en série du 1er août 1967 au 1er août 1976 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour des travaux de voirie, d'égouts, s'élevait à \$10,102,142. Le 31 décembre 1965, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$2,328,200.

Mine de fer de T.-N. exploitée par les aciéries allemandes

SAINT-JEAN (T.-N.) — Le premier ministre de Terre-Neuve vient d'annoncer que les mines de fer de l'île Bell seront exploitées par une aciérie allemande, à titre expérimental pendant deux ans. Environ 300 mineurs seront employés par la société. L'entreprise sidérurgique Roehling, d'Allemagne, a accepté une proposition soumise par M. Smallwood à la mi-juin. Le projet vise à relayer l'économie des 9,000 insulaires à la suite de la fermeture des mines, le 30 juin, par la Doreco, qui exploitait les gisements depuis 71 ans. A cette occasion, huit cents mineurs étaient trouvés sans travail. L'île Bell est située dans la baie Conception, à environ 25 milles à l'ouest de St-Jean.

En marge de l'exercice d'options ici, et de ce qui se passe aux E.-U. où la loi sur les options a été amendée

Agassiz Mines Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne que le 27 juillet 1966 elle a reçu paiement pour 50,000 actions combinées, représentant le solde de l'option due le même jour, en vertu d'un accord en date du 2 février 1966 et conclu avec W.D. Latimer Co. Ltd. Il n'y a plus d'autres options en cours en vertu de l'accord précité. Rusty Lake Mining Corporation a, aussi, notifié la Bourse Canadienne qu'elle a reçu le 29 juillet 1966 paiement pour 100,000 actions à 35 cts chacune, représentant la moitié de l'option échue le 1er septembre 1966, conformément à l'entente conclue le 2 août avec Bouchard & Compagnie Limitée. Sauf en ce qui concerne les options en faveur des hauts fonctionnaires d'entreprises, on ne peut maintenant être exercées dans les 5 ans, au lieu de 10 ans tel que stipulé antérieurement et que si ces options sont détenues pendant plus de 3 ans, elles sont sujettes à la taxe sur le gain de capital, à leurs ventes. L'an dernier, plus de 250 entreprises américaines ont consenti des options à leurs employés, soit plus que le total combiné pour les années 1962 et 1963, selon une étude de la National Industrial Conference Board, en dépit des amendements apportés en 1964 à la loi se rapportant aux options aux E.U. Il serait peut-être bon que nos autorités boursières étudient ces amendements.

Cours de l'or

PARIS — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 236 centigrammes d'or pur, a coté hier 46.30F au marché de la rue de la Harpe. L'aigle, pièce américaine de 10, vaut 112.60. LONDRES — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'Europe: \$35.18 à l'achat et \$35.50 à la vente. Prix de l'once Troy d'or à la Bourse Londnienne: lingots: \$35.59 à 1.5, 252 shillings 4 pence.

EVALUATION MUNICIPALE EXAGEREE CONSULTEZ: GIROUX, PHANEUF & ASSOCIES INC. 235 est. Dorchester, Suite 202 — 866-2019

INGÉNIEURS-CONSEILS BEAUCHEMIN — BEATON — LAPOINTE INGÉNIEURS CONSEILS ETUDES • ESTIMATIONS • PLANS • SURVEILLANCE pour travaux publics, municipaux et industriels 4655 CHEMIN DE LA COTES-DES-NEIGES MONTRÉAL 26, CANADA 731-8521

COMPTABLES AGRÉÉS BELZILE, HEBERT CARDINAL & CIE Lucien Dahmé, C.A. Comptables agréés 2745 est. Bélanger Montréal — 729-5226 276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 — 845-4194

PROVOST & PROVOST Comptable agréé ROGER PROVOST, C.A. Syndic Licencié ROLAND PROVOST, C.A. 928 est. boul. St-Joseph 526-1661 LUCIEN D. VIAU, C.A. H. LIONEL ROBIN, C.A. JACQUES R. CHADLOW, C.A. ARMAND H. VIAU, C.A. JEAN-YVES BRASSARD, C.A. Comptables agréés 4926 ave. Verdun, Verdun 769-3871

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés E. H. Knight & Co. Comptables agréés MONTREAL QUEBEC RIMOUSKI 360, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL, 842-4691

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including various stock prices and indices.

Sommaire des transactions de cette semaine à la Bourse de Montréal

Summary of transactions for the week in Montreal, listing various stocks and their prices.

Sommaire des transactions de cette semaine à la Bourse Canadienne

Summary of transactions for the week in the Canadian Exchange, listing various stocks and their prices.

Rapports financiers

Financial reports for various companies, including Stanoek Uranium Mines Limited and Campbell Red Lakes Mines Ltd.

Marché des oeufs et des volailles

Market prices for eggs and poultry, including various breeds and types.

Commentaires sur le marché

Comments on the market, discussing trends in the egg and poultry markets and other financial news.

Titres au comptoir

Table of securities listed on the counter, including various bonds and stocks.

INDICES à TORONTO

Indices for Toronto, including the Dow Jones Industrial Average and other market indicators.

INDICES à MONTRÉAL

Indices for Montreal, including local market indicators and exchange rates.

COUR SUPÉRIEURE

Legal notices from the Superior Court, including cases involving Erika Sutter and others.

Fonds mutuels

Table of mutual funds, listing various investment vehicles and their performance.

Cours du dollar

Exchange rates for the dollar, including the Canadian dollar and other international currencies.

MONTREAL PC

News about the Montreal PC (Parti Québécois) and its activities.

PAR ORDRE DE LA COUR

Legal notices from the court, including orders and judgments.

AVIS PUBLIC

Public notices, including announcements about lost items and legal proceedings.

EXPOSITION DES FOURNISSEURS DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Lundi le 8, mardi le 9, mercredi le 10, jeudi le 11 août 1966

de 9 h. 30 A.M. à 5 h. 30 P.M.

AU PALAIS DU COMMERCE

INVITATION A TOUS LES MEMBRES DU
CLERGE A VISITER NOS KIOSQUES NOS
11 - 12 LORS DE CETTE EXPOSITION

OMER DESERRES

1406, SAINT-DENIS — MONTREAL

Nous invitons les membres du clergé à visiter
nos kiosques nos 32 et 33

DIDA - SCIENCES

Tout pour l'éducation et le laboratoire

350, AVE VICTORIA — MONTREAL 6
Tél. 481-0148

Invitation spéciale à tous les membres
du clergé — kiosques nos 519 - 521

MOBILIERS LUCERNE Inc.
AMEUBLEMENTS SCOLAIRES

7501, 18^e AVENUE — TEL. 722-8431
VILLE ST-MICHEL

Aux membres du clergé
cordiale invitation à nos kiosques nos: 9 - 10

**LES
PRODUITS ALIMENTAIRES BERTELET
INC.**

Les plus importants fabricants de soupe et de
sauce instantanée du Québec

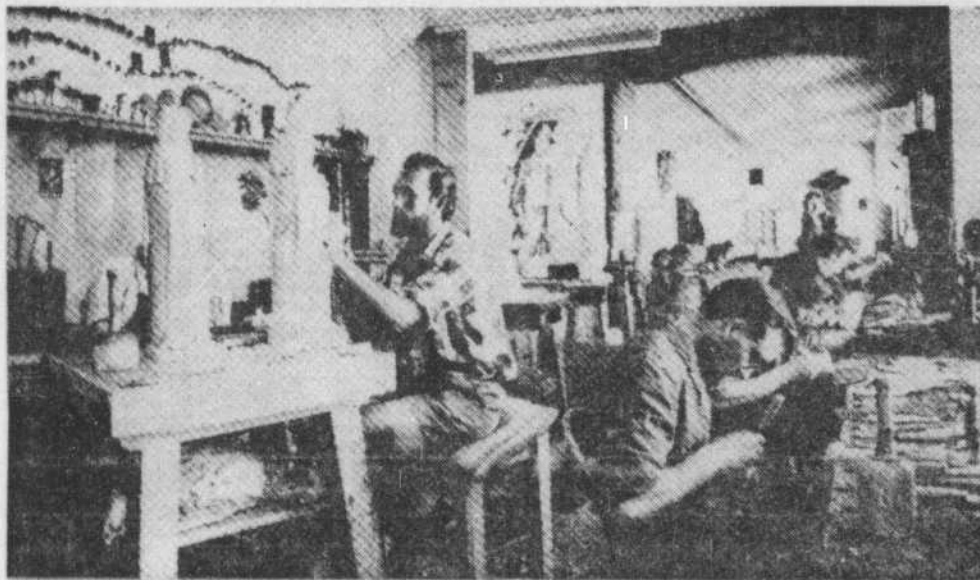
9956, DES RECOLLETS — 321-2160

Nous serons heureux de vous recevoir
à nos kiosques nos 211 à 523
durant cette exposition

Provost & Provost (61) Ltée

EPICIER EN GROS

5515, rue ST-DENIS — 274-4348



Ne manquez pas de visiter la 15^{ème}

**EXPOSITION DES FOURNISSEURS
DU CLERGE ET DES
COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES**

au PALAIS DU COMMERCE,
1650 Berri, Montréal

les 8 - 9 - 10 - 11 août
de 9.30 A.M. à 5.30 P.M.

Cette année, c'est avec plaisir que nous
accueillons le Consulat général d'Allemagne
de Montréal représenté par le délégué com-
mercial qui offrira aux visiteurs l'occasion de
connaître ses produits. Pour la circonstance,
un sculpteur de grande réputation, M. Richard
Lang, d'Oberammergau, Allemagne, viendra
exécuter des oeuvres durant l'exposition.

Cette exposition ne s'adresse qu'aux membres du
clergé, des communautés religieuses, des com-
missions scolaires et au personnel des institutions
d'enseignement laïques.

Visitez notre kiosque No 1

BOULANGERIE MONTREAL

SPECIALITES
PAIN CROUTE CANADIEN
FEVES AU LARD PAYSANNES

55 est, BELLECHASSE — 274-7522

Profitez de l'exposition pour nous soumettre
vos problèmes d'entretien,
visitez nos kiosques 14 - 15 - 16 - 17

**LA CORPORATION DES
PRODUITS PARA LTEE**

Manufacturier de détergents, savon et cire ainsi que
tous les équipements nécessaires au nettoyage

10581, L'ARCHEVEQUE — Tél. 323-3841

NOUS SERONS HEUREUX DE VOUS RECEVOIR
A NOTRE KIOSQUE NO 2

McLEAN'S FOOD PRODUCTS

PRODUITS ALIMENTAIRES
SPECIALISTES DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

1725, rue BASIN — 735-7452
MONTREAL

NOUS SERONS HEUREUX DE VOUS RECEVOIR
A NOS KIOSQUES "E" ET "F"

AU SERVICE DE LA LITURGIE

HABILLEMENT ET ACCESSOIRES LITURGIQUES

536 est, rue BEAUBIEN — 279-4789
MONTREAL

**LA COMPAGNIE
WILLIS LIMITÉE**

FABRICANTS DE PIANOS & EBÉNISTES
ÉTABLIE EN 1871

ORGUES HAMMOND • PIANOS WILLIS
• CLOCHES D'ÉGLISE PACCARD

Ste-Thérèse, Qué.
1430 ouest, rue St-Catherine
6260, rue St-Hubert